Tome XXVII. N° 15. *PARIS, 157, boul. Saint-Germain (6e)* 1er Nov. 1926

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

La Russie contre l'Occident

Après deux siècles d'européanisation forcée, la Russie retourne à ses origines asiatiques, se dresse et dresse tous les peuples de l'Est contre une civilisation qu'elle n'a subie que par la violence, au milieu des résistances les plus âpres.

A ce tournant de nos destins, il semble que la vocation historique de la Russie soit de faire s'affronter, d'une façon décisive, les principes sur lesquels l'Orient et l'Occident ont fondé leur idéal de vie, leurs métaphysiques et leurs croyances. Ce qui n'était que l'interrogation douloureuse, l'angoisse permanente d'une nation incertaine de ses voies, devient le problème de l'humanité tout entière. Voilà l'immense conséquence de la révolution russe, son retentissement imprévu.

Les politiques ont bien montré que si le crédit et le prestige de tous les États d'Europe, y compris l'Angleterre, sont désormais ébranlés en Asie, c'est que la puissance moscovite s'est effondrée. Mais leurs calculs n'ont évalué que le déséquilibre de forces matérielles qu'un tel bouleversement allait produire ; ils n'ont songé qu'à la terreur que l'empire russe inspirait aux populations asiatiques, au sentiment de délivrance que sa chute leur causerait. Habitués à la

tenir pour une nation européenne, ils n'ont pas prévu que la Russie, rejetée du conseil des pays occidentaux, se mettrait à la tête de ce mouvement d'indépendance et de libération qui travaille toute l'Asie. Ceux-là mêmes qui l'ont compris ne sont guère allés au delà et n'ont pas discerné les désastreuses incidences qui peuvent en résulter pour l'avenir du genre humain tout entier. Ils ont pris pour une simple rupture de rapports politiques ce qui se présente, en fait, comme une véritable brisure historique, la plus grave que notre civilisation ait connue depuis qu'elle existe.

Un retour des barbares, c'est-à-dire un « nouveau triomphe des parties moins conscientes et moins civilisées de l'humanité sur les parties les plus conscientes et les plus civilisées », ne nous paraît plus impossible. La révolution bolcheviste nous a familiarisés avec cette pensée, hier encore monstrueuse, et qui désormais s'impose à nos esprits. Nous ne jugeons plus déraisonnables les avertissements d'un Rousseau (1), d'un Bonald qui entrevoyaient le temps où « l'Europe, épuisée comme elle le fut à la chute de l'empire romain, offrirait une proie facile à ces peuples que la nature recèle dans les vastes plaines de l'Asie centrale ». Et nous nous prenons à réfléchir sur ce que Renan, dès le début de la guerre de 1870, annonçait comme la conséquence fatale de l'affaiblissement des États occidentaux par les théories démocratiques socialistes parvenues à leur terme : « Il existe encore dans le monde, disait-il, un réservoir de forces barbares, placées presque toutes sous le contrôle de la Russie. Tant que les nations civilisées conserveront leur forte organisation, le rôle de cette barbarie est à peu près réduit à néant » ; mais il ajoutait : « La Russie n'est un danger que si le reste de l'Europe l'abandonne à la fausse idée d'une originalité qu'elle n'a peut-être pas et lui permet de réunir en un faisceau les peuplades barbares du centre de l'Asie, peuplades tout à fait impuissantes par elle-mêmes, mais capables de discipline et fort susceptibles, si l'on n'y prend garde, de se grouper autour d'un Gengiskhan moscovite (2) ».

(1) « Les Tartares, disait Rousseau, deviendront nos maîtres : cette révolution me paraît infaillible ; tous les rois de l'Europe travaillent de concert à l'accélérer. »

(2) *Revue des Deux Mondes*, 15 sept. 1870. Cf. *Réforme intellectuelle et morale*, p. 125. Michelet lui aussi, avait pressenti ce danger : « Quel malheur serait-ce, écrivait-il, si en écartant les Russes de l'Europe, on leur livrait l'Asie ! »

N'est-ce pas là le spectacle qui se déroule sous le regard d'une Europe égoïste et indifférente? Au lieu de se dire, comme au temps des Romanoff, l'avant-garde de l'Europe en Asie, la Russie redevient, comme à l'époque des grands khans mongoles et tartares, l'avant-garde de l'Asie en Europe. Consciente de son originalité dont elle prend une notion messianique, elle se croit l'annonciatrice de la régénération du monde. Et pour mieux résoudre les contradictions qui la travaillent, elle commence par vouloir détruire toutes les valeurs qui nous ont fait ce que nous sommes. La culture hellénique, le monde latin, la civilisation chrétienne, n'ont jamais rencontré d'ennemi plus lucide, plus implacable que celui qui s'appuie aux contreforts de l'Oural (1).

On s'est trop accoutumé à ne voir dans le bolchevisme qu'une théorie sociale et politique ; et les emprunts qu'il a pu faire à certains systèmes « européens », comme le marxisme, n'ont pas peu contribué à céler sa véritable nature. La réalité est bien plus grave. Le bolchevisme est un danger, parce qu'il se fonde sur un principe anti-occidental, qu'il est l'antagoniste logique et résolu de la grande tradition spirituelle et humaine dont nous sommes les tenants. Cette tradition, la Russie ne l'avait adoptée qu'avec un sentiment de défiance et de honte. Libérée de ses liens étrangers, la voici qui se retourne contre ce qui ne lui paraît plus qu'avoir été la cause de ses humiliations et de ses déchéances (2). Aussi bien la révolution russe n'est-elle que la fin d'une équivoque, d'un paradoxe qui durait depuis le règne de Pierre le Grand. Le tsar Nicolas II n'est pas

(1) Cf. Daye : *Moscou dans le souffle d'Asie*, Perrin, 1925.

(2) Herzen avait prophétisé, vers 1850, la catastrophe de l'Occident sous la poussée révolutionnaire de la Russie. Mais il se comprenait, lui et les intellectuels russes, dans cette faillite de la civilisation occidentale : « Nous avons beau protester, dit-il, nous avons beau nous dépiter, par notre manière de parler, nous appartenons au même milieu littéraire, scientifique et politique que nous voudrions renier... *Nous, nous sommes à la fois le cadavre et l'assassin, la maladie et le prosecteur du vieux monde : c'est là notre vocation* ». Et il ajoutait : « La mort du vieux monde nous entraînera aussi : il n'y a plus de salut possible : nos poumons malades ne peuvent plus respirer un autre air que l'air infecté. Nous sommes emportés vers une ruine inévitable. Elle est tout à fait légitime, indispensable ; nous sentons que bientôt nous serons de trop ; *mais en disparaissant avec le vieux monde, concevant la fatalité qui nous a liés à lui, nous lui porterons encore les coups les plus féroces*, et périssant au milieu du désastre et du chaos, nous acclamerons avec passion le nouveau monde — ce monde qui n'est pas le nôtre en lui jetant notre : « César, les mourants te saluent ! »

tombé victime d' « une doctrine européenne de progrès ». C'est Pierre Ier qu'on a tué dans sa personne ; et sa chute a ouvert devant l'âme populaire russe non pas, comme on a pu le croire, le chemin de l'Europe, mais celui du retour à l'Asie (1).

Le sens d'un tel événement a été immédiatement perçu par tous les Russes, à quelque parti qu'ils appartiennent. Que nous disent ces intellectuels émigrés qui vivent aujourd'hui parmi nous? « Si nous sommes acculés au précipice, écrit le prince Troubetzkoï, c'est que la voie suivie n'était pas la bonne. Aussi maintenant nous renions tout : votre sagesse occidentale, votre art, vos machines et votre communisme. Nous ne voulons plus de Pierre le Grand qui nous a fait faire votre connaissance. Ne nous regardez pas comme les fils de l'Europe, dépourvus de talents... Elle n'est pas notre mère. Notre voie toute indiquée se dirige vers l'Orient... La Russie a péché d'avoir méconnu son orientalisme et de s'être laissé leurrer par des illusions occidentales. » Communisme à part, — encore que le communisme russe soit quelque chose d'essentiellement asiatique, — la Russie des Soviets ne pense pas autrement que cet aristocrate. « Faire remonter la Russie à ses sources », telle fut la pensée maîtresse de Lénine ; et ce hardi simplificateur sut profiter du désarroi de la conscience européenne pour rendre son pays à son véritable destin ; aussi reconnut-il en lui le descendant de ces grands autocrates tournés vers l'Asie, dont Pierre le Grand avait interrompu la lignée.

La vieille Russie, en ses masses obscures, n'a point cessé de s'opposer aux réformes d'un Pierre le Grand qu'elle accueillit dans la terreur et où elle ne vit, dès l'abord, que l'approche de la fin du monde, la venue de l'Antechrist. Les raskolniks moscovites n'ont jamais accepté les idées importées d'Europe par les tsars. Ces Asiates ne se sentent pas liés aux destins historiques des autres races de l'Ouest ; et la lutte entre « slavophiles » (2) et « occidentalistes », dont les

(1) Des écrivains allemands, comme Spengler et Thomas Mann, ont bien compris ce caractère de la révolution russe.

(2) Les slavophiles n'ont cessé de soutenir que la Russie n'appartient pas à l'Europe. « Le génie russe, dit Danilevsky, est aux antipodes du génie européen. La Russie, en devenant européenne, est tombée dans un piège. Depuis qu'elle gravite dans l'orbite de l'Europe, elle obéit, avec servilité, aux meneurs de ce continent qui lui ont donné ordre d'occidentaliser l'Asie à leur profit ». « Politique

sanglants épisodes remplissent les annales de la Russie moderne, est en quelque sorte la préfiguration du grand drame qui met aux prises l'Orient et l'Occident. Un tel problème est le problème russe par excellence. On y retrouve tous les thèmes, tous les griefs dont la propagande bolchevik s'alimente pour réveiller les anciennes âmes de l'Asie ; et ce sont ceux-là mêmes que les fatalités conjuguées de la nature et de l'histoire ont imposés à ce grand peuple nomade qui s'appuie d'un côté sur la Chine, de l'autre sur l'Allemagne, et ne sait pas encore pour quel monde il est né. « Nous n'avons jamais marché avec les autres peuples, disait Tchaadaieff, nous n'appartenons à aucune des familles du genre humain. Nous ne sommes ni de l'Orient, ni de l'Occident, et nous n'avons les traditions ni de l'un ni de l'autre. »

*
* *

Cette « peine historique » de la Russie, attirée tour à tour par des pôles contraires, jetée à maintes reprises de l'Europe à l'Asie, de l'Asie à l'Europe, toute sa littérature l'exprime en un long gémissement et l'écho de sa plainte monotone se perd dans les lointains de la plaine infinie. Relégué aux confins de toutes les civilisations du monde, hors des contrées où les lumières de la foi et de la science se sont naturellement concentrées, loin des foyers d'où elles ont jailli pendant tant de siècles, ce peuple eut d'abord à souffrir de sa solitude. Rien de solide, de limité, de déterminé dans ce grand corps informe qui s'étend sur des milliers de verstes et touche directement aux steppes asiatiques d'où surgirent pendant des siècles des hordes de pillards : tout y est uni et confondu. Soloviev voyait dans l'absence de *pierre*,

absurde », conclut Danilevsky qui avait tracé le plan détaillé d'une expédition russe pour délivrer les Indes du joug de l'Angleterre.

Comme l'a observé Oustrialov : « Il y a dans le bolchevisme intégral un grand nombre d'idées slavophiles. » La « grande idée asiatique » semble sortir de la « grande idée slave », chère à Dostoïevsky. Brianchaninov fait d'ailleurs remarquer que les conversions récentes au bolchevisme, par principe ou par patriotisme, se sont produites parmi les néo-slavophiles, parmi les « eurasiens ». Même mysticisme racique, mépris commun pour la culture européenne, même prétention de la remplacer par quelque chose de leur cru. Toutes ces théories « eurasiennes » s'inspirent d'un irrationalisme absolu : le rationalisme, pour les slavophiles, est le grand péché de l'Europe. On retrouve ici l'influence de Spengler, de Keyserling, de la plus récente philosophie allemande.

— de cette pierre qui a fait la solidité de nos édifices et donné sa précision aux rapports intérieurs de nos États et de nos peuples, — ce qui a privé le paysan russe du sens de la continuité et de l'effort. Aucune délimitation nette entre les régions de son immense pays ; point de demeures stables qu'il lui soit pénible de quitter, mais des chaumières de bois que l'incendie détruit sans cesse ; d'où son indifférence pour la propriété individuelle, ce vague sentiment « communiste (1) » qui est moins fait de désintéressement que d'imprévoyance et d'abandon. Il semble que rien ne le retienne sur sa terre, mais que quelque chose le fascine qui l'appelle vers ailleurs, vers le troublant mirage de l'horizon imprécis. Ses attaches à la vie sont pareillement flottantes et indécises. Ce nomadisme, ce manque de fixité, ce besoin de changer de place, ce fameux esprit *boisak*, n'est-ce pas le trait caractéristique du peuple russe? (2).

A la différence des nôtres, ses paysans n'ont pas le désir combatif de s'affermir sur le point choisi et d'influencer selon leurs intérêts le milieu qui les entoure. Comme l'a profondément noté Maxime Gorki : « L'homme de l'Occident, dès qu'il est debout sur ses pattes de derrière, voit partout les résultats monumentaux du travail de ses ancêtres. Depuis les canaux de la Hollande jusqu'aux vignobles du Vésuve, depuis le grand labeur de l'Angleterre jusqu'aux puissante usines de Silésie, toute la terre d'Europe est couverte abondamment par les incarnations grandioses de la volonté organisée des hommes, la volonté qui s'est assigné un fier but : soumettre les forces élémentaires de la nature aux intérêts raisonnés de l'homme. La terre est entre les mains de l'homme et il est réellement son maître. L'enfant de l'Occident suce cette impression et elle éduque en lui la conscience de la valeur humaine, le respect de son travail et le sentiment de son importance personnelle, en tant qu'héritier des prodiges du travail et de l'œuvre des ancêtres (3). » « De telles pensées, conclut Gorki, de tels

(1) « La vie russe, écrivait Michelet, c'est le communisme. »

(2) « Le paysan russe, dit Brianchaninov, est plus proche du coolie chinois, de l'anachorète thibétain, du paria hindou que du paysan européen. »

(3) Le spectacle des monuments de la vieille Europe inspire aux intellectuels russes un sentiment tout pareil, où se mêle une sorte de dépit. « Cette contrée a beaucoup vécu, disait Herzen !. Des dizaines de siècles se voient sous chaque pierre polie, sous chaque opinion faite ; derrière les épaules d'un Européen, on

sentiments, de telles appréciations ne sauraient naître dans l'âme du paysan russe. La plaine sans bornes sur laquelle se pressent les villages de bois couverts de chaume a la propriété pernicieuse de vider l'homme, d'épuiser en lui les désirs. Le paysan sort des limites du village, il regarde autour de lui et, quelque temps après, il sent que ce vide s'est déversé dans son âme. Nulle part on n'aperçoit les races durables du travail et de la création... Tout alentour une plaine illimitée et au centre un petit homme infime, jeté sur cette terre ennuyeuse pour y accomplir un labeur de forçat. Et l'homme se rassasie de ce sentiment d'indifférence qui tue la capacité de penser, de se rappeler ce qu'on a vécu et de tirer de l'expérience des idées (1) ».

Un peuple sans expérience historique, voilà le peuple russe. Il n'a pas eu de moyen âge ; la longue et laborieuse éducation des peuples chrétiens lui a manqué. Une brutale barbarie d'abord, des luttes de tribu à tribu qui continuèrent deux ou trois siècles après qu'elles eurent cessé en Occident ; puis une superstition grossière, héritée de Byzance, un christianisme vicié par l'esprit du Bas-Empire ; et avant que ce germe ait eu le temps d'éclore, c'est l'invasion mongole, le reflux vers l'Asie qui reprend sa proie. Suivent quatre cents ans de domination étrangère sous le joug féroce des grands khans tartares qui façonnent leurs sujets aux mœurs dégradantes des despotes orientaux. Telle fut la jeunesse de ce peuple qui ne sortit du paganisme que pour être colonisé par les Asiates envahisseurs.

Ce passé sans vigueur, sans énergie, que « rien n'animait que le forfait, que rien n'adoucissait que la servitude », quelle trace féconde pouvait-il laisser dans son esprit? La Russie n'a pas connu cette adolescence des nations, époque des grandes passions collectives, cet âge d'activité exubérante, de jeu exalté des forces morales, dont la mémoire se transmet aux générations futures qui en font leur leçon et leur jouissance. Ses premières années, elle les a vécues dans une sorte de stupeur immobile, et jusqu'au seuil des temps

voit une longue file de figures imposantes dans le genre de la procession des ombres dans *Macbeth*... Les monuments gris, noirs, donnent à l'Europe une physionomie aristocratique, blessante pour celui qui n'a pas d'aïeux aussi brillants ! Quelquefois, nous autres Scythes, nous nous sentons mal à l'aise au milieu de ces richesses d'héritage, et de ces ruines léguées... » (*Lettres de France et d'Italie*, p. 91).

(1) Maxime Gorki : *Lénine et le paysan russe*, p. 110.

modernes, elle était encore en pleine fermentation chaotique : « Nous en sommes toujours, disait Tourguenieff, à la période gazéiforme. »

Aussi bien l'apport du peuple russe à la civilisation générale a-t-il été à peu près nul. N'oublions pas que la Russie est à peine à cinq siècles de l'invasion des Barbares, alors que la vieille Europe a subi la même crise depuis plus de quatorze siècles : une civilisation de mille ans plus ancienne met une distance incommensurable entre les mœurs des nations. Cette différence fondamentale, voilà le trait dominant qui isole le peuple russe, le situe dans un climat de vide, le sépare des destinées historiques du reste de l'humanité.

Nul mieux que Tchaadaieff n'a exprimé le malheureux destin de sa race, placée comme en dehors du temps et que l'éducation universelle du genre humain n'a pu atteindre (1). « Venus au monde, dit-il, comme des enfants illégitimes, sans héritage, sans lien avec les hommes qui nous ont précédés sur la terre, nous n'avons rien dans nos cœurs des enseignements antérieurs à notre propre existence. Ce qui est habitude, instinct chez les autres peuples, il faut que nous le fassions entrer dans nos têtes à coups de marteau. Nous sommes pour ainsi dire étrangers à nous-mêmes. Nous marchons si singulièrement dans le temps qu'à mesure que nous avançons, la veille nous échappe sans retour (2). C'est une conséquence naturelle d'une culture toute d'importation et d'imitation. Il n'y a pas chez nous de développement intime, de progrès naturel ; les nouvelles idées balaient les anciennes, parce qu'elles ne viennent pas de celles-là et qu'elles tombent on ne sait d'où. Ne prenant que les idées toutes faites, la trace ineffaçable qu'un mouve-

(1) Cf. *Œuvres choisies de Pierre Tchaadaieff*, publiées par le Père Gagarine, S. J. Paris, 1862. Ces « lettres philosophiques » sont un document de tout premier ordre qu'il faudrait réimprimer intégralement : nous y faisons maints emprunts. La première, écrite en français et traduite en russe, fut publiée par surprise en 1836, dans le *Télescope*, revue qui paraissait à Moscou. L'empereur Nicolas Ier supprima la revue, exila le rédacteur en chef et l'auteur fut déclaré fou. Le malheureux Tchaadaieff fut condamné à garder la chambre et, à jour fixe, un médecin désigné d'office venait constater son état mental. Cette lettre produisit dans toute la Russie une émotion telle qu'aucun écrit n'en avait jamais suscité de semblable.

(2) « Je ne veux rien relier du passé au présent, dit un personnage d'Alexis Tolstoï ; je n'ai que faire de ce qui fut hier ; je ne sais ce qui sera demain ; je constate seulement le trouble de mon âme. »

ment progressif grave dans les esprits et qui fait leur force, ne sillonne pas nos intelligences. *Nous grandissons, mais nous ne mûrissons pas.* »

Aussi l'intelligence russe ne trouva-t-elle nulle part ce patrimoine d'idées héréditaires, de notions acquises, qui relient le présent au passé (1), assurent à l'esprit son aisance et son jeu. Étrange situation d'un peuple, pour qui l'expérience des âges semble nulle, comme si la loi générale de l'humanité avait été révoquée pour lui, et qui ne s'est accordé au mouvement de la pensée humaine, quand il fut réveillé de sa longue torpeur, que par une imitation aveugle, superficielle et maladroite des autres peuples. Chaque fait important de son histoire est un fait imposé ; chaque idée nouvelle est presque toujours une idée qu'il a reçue du dehors. Pouvait-il en être autrement? Si Pierre le Grand avait trouvé au milieu de sa nation une histoire riche et féconde, des traditions vivantes, des institutions profondément établies, n'eût-il pas hésité à la couper de ce passé et n'y eût-il pas, au contraire, cherché les bases de la régénération de son pays (2)? Mais il vit que la *donnée historique* lui manquait à peu près complètement ; car l'histoire d'un peuple ne se compose pas seulement d'une série de faits qui se succèdent dans le temps ; c'est encore une suite d'idées qui s'enchaînent et s'inscrivent au plus profond des âmes. Il faut qu'une pensée, qu'un principe y circulent, qui se développent à travers les événements et leur donnent un sens.

*
* *

La religion, alors même qu'on ne l'envisage que du point de vue de l'ordre humain, est la grande force qui imprime à l'histoire ce caractère général, par lequel un peuple prend

(1) « Le respect du passé? dit Herzen. Mais quel est le point de départ de l'histoire moderne russe, sinon l'entière négation de la tradition? ... Nous sommes indépendants, parce que nous ne possédons rien, rien que nous puissions aimer. » Maintes fois Herzen revient sur ce thème obsédant : « Chez les vieilles nations occidentales, écrit-il en 1860, le passé est aussi vivant que le présent... Nous sommes aussi indépendants dans le temps que dans l'espace. Nous n'avons ni souvenirs qui lient, ni héritage qui impose des devoirs. »

(2) Cf. Tchaadaieff, *loc. cit.*, p. 133 : « Pierre le Grand ne trouva chez lui que du papier blanc, et de sa forte main, il traça ces mots : *Europe et Occident!* dès lors nous fûmes de l'Europe et de l'Occident. »

conscience de sa vocation propre et s'associe à la fin qu'elle propose à la société tout entière. D'où vient que la Russie ait été en quelque sorte privée des bienfaits civilisateurs du christianisme, tandis que les autres peuples de l'Europe lui doivent tous les éléments de leur progrès social? L'unique tradition qu'elle possédât, loin de l'accorder aux entreprises de la chrétienté, ne fit que l'isoler davantage et la soustraire à l'action de la puissance morale qui transformait le monde.

Qui veut comprendre l'étrange destinée du peuple russe doit interroger son histoire religieuse, car, jusqu'au siècle dernier, la religion fut la seule langue dans laquelle il put s'exprimer. Et à ceux qui prétendent que la Russie ne saurait se soustraire à l'influence de la culture européenne, par suite de l'absence totale de sources russes, on ne manque jamais de répondre, comme faisait Dostoïevsky : « Il y a une culture que nous n'avons pas besoin de puiser à la source occidentale, parce qu'elle est de source russe... Je certifie que notre peuple est cultivé depuis longtemps, depuis qu'il s'est assimilé l'essence de la doctrine chrétienne. » Et Dostoïevsky ajoutait : « On m'objectera : Le peuple russe ne connaît pas la doctrine chrétienne et il n'entend aucun prêche. Mais c'est une objection vide de sens : il sait tout, tout ce qu'il faut savoir, bien qu'il puisse échouer à un examen de catéchisme. Il s'est instruit dans les églises où, durant des siècles, il a entendu les prières, les hymnes, qui valent mieux que les sermons. »

C'est assez dire que si le cœur du peuple russe est sensible aux émotions religieuses — sa religiosité, son « mysticisme » en témoignent — il comprend mal la doctrine du Christ et ignore les dogmes de l'Église. Aussi ne faut-il pas s'étonner que, privé depuis des siècles, par la faute de ses chefs spirituels d'une lumière doctrinale vraiment vivifiante, laissé sans aucune ferme direction morale et religieuse, sauf en ce qui concerne l'exécution plus ou moins stricte de la partie extérieure du culte, il soit resté livré à de basses superstitions qui lui masquent la vraie foi, ouvrent son âme à des frayeurs morbides, à des inquiétudes irraisonnées qui l'ébranlent douloureusement (1). Les plus étranges aberra-

(1) Cf. BRIANCHANINOV : *la Tragédie moscovite.* « En Russie, dit M. Wybouroff, il y a eu des Églises, il n'y a jamais eu de religion, si ce n'est le polythéisme pri-

tions répandues par des sectes innombrables se sont partagé son âme avide et tourmentée; il n'est pas d'absurdité ni d'immoralité qui n'ait trouvé des prosélytes et des adeptes chez ce peuple ignorant et malheureux. C'est sans doute à ces monstrueuses hérésies que songeait Joseph de Maistre lorsqu'il écrivait « à une dame russe : « Il vaut bien mieux nier le mystère que d'en abuser... Les sacrements étant la vie du christianisme et le lien sensible des deux mondes, partout où l'exercice de ces pratiques sacrées ne sera pas accompagné d'un enseignement pur, indépendant et vigoureux, il entraînera d'horribles abus qui produiront à leur tour une véritable dégradation morale (1). »

Un tel enseignement, où se manifeste la vie dogmatique de la religion, et du même coup son action sur les esprits et sur les âmes, le peuple russe ne l'a jamais reçu; ses guides religieux ne le lui ont jamais donné. Pendant des centaines d'années, il s'est passé de toute instruction religieuse. On ne saurait, en effet, parler de culture, à propos du ritualisme formaliste de cette Église orthodoxe, pour qui la tradition byzantine ne fut qu'un principe de stagnation et d'hostilité à tout développement. Coupée par le schisme de Photius de la fraternité universelle, longtemps séparée des centres du monde chrétien par la domination mongole, éloignée des sources chrétiennes comme des sources antiques par l'emploi de la liturgie slavonne (2), ne possédant ni langage commun (3), ni autorité souveraine, l'Église russe fut tenue en dehors du grand mouvement unitaire où l'idée catholique s'est formulée. Étrangère en quelque sorte aux

mitif. L'Église a dissous peu à peu le paganisme, sans réussir à rien lui substituer. Le peuple, resté sans croyances en rapport avec ses besoins, s'est montré accessible à toutes les superstitions, à toutes les étrangetés. En fait, la Russie n'a jamais été ni réellement chrétienne, ni réellement orthodoxe. » Et Bielinsky disait à Gogol : « Regardez bien le peuple, et vous verrez qu'au fond il est athée. Il a des superstitions, il n'a pas de religion. » Cité par Anatole Leroy-Beaulieu : *l'Empire des Tsars et les Russes*, t. III; *La religion*. Paris, 1889.

(1) Joseph de Maistre : *Un honnête homme ne doit-il jamais changer de religion?* p. 34. Paris. 1839.

(2) « Ce n'est pas seulement dans l'espace, en la séparant à la fois de l'Occident et du reste de l'Orient, c'est dans le temps aussi, en la laissant étrangère aux civilisations classiques, que le slavon ecclésiastique a contribué à l'isolement et à la stagnation de la Russie. » A. Leroy-Beaulieu, *op. cit.*

(3) « Une des choses qui, durant le moyen âge, ont le plus favorisé l'éclosion de la civilisation, c'est la possession d'un idiome clérical et savant d'usage international : l'Orient en manqua. » *(Ibid.)*

nouvelles destinées du genre humain, elle ne sut engendrer pour son propre compte aucune doctrine, aucun principe dont l'influence ait contribué non seulement au progrès de la civilisation générale, mais à celui de l'humanité russe. Car il y a deux choses distinctes dans le christianisme, encore qu'elles tendent à la même fin surnaturelle : l'une est son action sur la personne humaine, l'autre est son action sur la société. L'infériorité de la vie publique et de la vie civile du peuple russe ne tient-elle pas en partie à l'immobilité intellectuelle de son Église?

Qu'est-ce, en effet, que son histoire religieuse, indifférente aux spéculations théologiques et morales, toute absorbée par la revision scripturaire des Livres Saints, épiloguant sans cesse sur l'*obriad*, la forme et le signe de la croix, l'orthographe du nom de Jésus ou le nombre des *prosphères*, si on la compare aux grandes controverses de la pensée chrétienne en Occident? Le clergé russe n'a nul souci des problèmes doctrinaux; les définitions, les déductions logiques, tout ce qu'il appelle dédaigneusement le « rationalisme latin » ne lui inspirent que de la méfiance. Un tel mépris condamne du même coup la science humaine aussi bien que la science divine, et il ne faut pas s'étonner que la Russie n'ait pas eu un théologien, ni un philosophe original. Prédication, direction, toutes ces institutions par lesquelles le christianisme a servi les progrès de la moralité et de l'intelligence, sont tombées de ce fait en désuétude. Il semble que l'Orient, fatigué de ses nombreuses hérésies, ait fini par prendre en soupçon la Parole vivante. Ne pas exposer le dogme devint un moyen de ne pas l'altérer.

Rien de plus imprécis, d'ailleurs, que les frontières doctrinales de cette « pravoslavie » qu'aucun magistère incontesté ne dirige. « S'il s'élevait un différend sur des matières purement théologiques, disait Mme Swetchine, en songeant au jansénisme et au quiétisme qui avaient divisé la France du dix-septième siècle, à quel tribunal de l'Église orthodoxe en demanderait-on la décision? » Il en est résulté une sorte d'engourdissement spirituel qui a non seulement affecté sa vie spéculative, mais les profondeurs de sa vie religieuse et jusqu'à son idéal de la sainteté.

« Ni par l'originalité de leur caractère ou de leur œuvre, ni moins encore par leur influence sur l'histoire ou sur la civilisation, les saints russes ne peuvent s'égaler aux saints

de l'Église latine ou d'une seule nation catholique, telle que l'Italie, la France, l'Espagne. On y chercherait en vain des figures à opposer à un Grégoire VII ou à un saint Bernard, à un Thomas d'Aquin, à un François d'Assise, à un François de Sales, à un Vincent de Paul (1). » Ce « défaut de personnalité des bienheureux et des saints russes » ne tient-il pas à la conception toute asiatique du monachisme orthodoxe? Dans aucun pays, le rôle des moines n'a été plus considérable qu'en Russie ; nulle part leur influence n'a été moins féconde. Pour le peuple, le modèle du religieux, c'est « l'anachorète du désert, le stylite sur sa colonne ou le gymnosophiste chrétien, vêtu de sa longue barbe, qui figure encore dans les peintures des couvents moscovites ; ce sont les saints ensevelis vivants dans les catacombes de Kiev ». Ce n'est pas le besoin de se grouper pour la lutte, le zèle du bien des âmes, mais l'amour de la retraite, le renoncement au monde et à ses combats qui ont jadis peuplé les innombrables monastères de la Russie. Le moine russe n'avait en vue ni l'activité intellectuelle, ni le travail manuel, ni la charité, ni l'apostolat : il était plus proche du lama thibétain que d'un fils de saint Dominique ou de saint Benoît. Aussi la Russie n'a-t-elle rien produit de comparable à ces hautes figures de « moines pacifiques ou guerriers, hommes d'action, hommes de plume, au besoin hommes d'État, qui ont tant remué le monde latin. Elle a eu des moines, elle n'a pas eu d'ordres religieux » (2).

Bien des lacunes du développement historique de la Russie s'expliquent du même coup. Elle n'a jamais connu ces grands débats dont l'histoire de l'Occident est remplie, ces luttes terribles entre les croyances où la vie entière des peuples, soulevés par leurs docteurs et leurs apôtres, devenait une idée, un sentiment d'une puissance incomparable. « Qu'une philosophie superficielle fasse tout le bruit qu'elle voudra à propos des guerres de religion, des bûchers allumés par l'intolérance, pour nous, dit Tchaadaieff, nous ne pouvons qu'envier le sort des peuples qui, dans ce choc des opinions, dans ces sanglants conflits pour la cause de la vérité, se sont fait un monde d'idées dont il nous est impossible de prendre seulement une image. »

(1) A. Leroy-Beaulieu, *op. cit.* p. 140.
(2) *Ibid.*, p. 225-226.

Les luttes religieuses qui ont déchiré la Russie, suscité une multitude de sectes, n'ont jamais porté sur de grandes questions de dogmatique ou de morale. En Occident, la plupart des hérésies ont eu pour origine des audaces du sens propre, une révolte de l'esprit ou de l'orgueil, et toutes prétendent se justifier devant la raison par une idéologie subversive de la Vérité révélée. *Opportet hæreses esse :* la pensée catholique s'est en quelque sorte précisée dans ces controverses, et les obstacles même qu'elle rencontra ont éprouvé sa force et servi à son développement, car, pour elle, la période des définitions doctrinales reste toujours ouverte. En Russie, elle est depuis longtemps close, et les divisions qui ont troublé l'orthodoxie ne sont pas issues du dérèglement de la pensée individuelle ni du besoin de nouveauté, mais de l'entêtement, de l'attachement aux usages, de ce qu'on a nommé *l'esprit de révérence;* ce n'est pas le rationalisme, c'est l'irrationalisme qu'on trouve au principe de ses hérésies. Le raskol, la plus fameuse de toutes, est aussi la plus révélatrice de ce traditionalisme outrancier, naturellement hostile au véritable progrès religieux. Le raskolnik, le strarovère, c'est le moscovite qui repousse l'Europe pour demeurer asiate : ces réfractaires personnifient « l'opposition de la Russie à l'Occident, la résistance d'un peuple, isolé par la géographie et par l'histoire, comme enfermé dans sa propre immensité, ne connaissant et ne voulant rien connaître que lui-même » (1).



Cette résistance — dont nous comprenons maintenant l'origine — Pierre le Grand la mit dans tout son jour : d'une révolte théologique, il fit une révolte sociale et civile qui divisa son empire (2) ; et nous assistons aujourd'hui à l'épilogue de la lutte où le Vieux-Russe, devenu révolutionnaire par conservatisme, l'a définitivement emporté sur le Réfor-

(1) Cf. Anatole Leroy-Beaulieu, *op. cit.*, p. 340-354. « Le clergé russe a toujours eu les yeux tournés vers l'Orient et n'a jamais voulu envisager son européanisation. » (G. Plekhanov, *Introduction à l'histoire sociale de la Russie*, p. 93.)

(2) « L'obstacle fondamental que la Russie a rencontré sur sa route vers l'européanisation et la culture est le fait de la prédominance écrasante de la campagne illettrée sur la ville, l'individualisme animal du paysan et l'absence presque complète en lui d'émotions sociales. » M. Gorki, *op. cit.*

mateur « maudit ». Il y a quelque chose de troublant dans cette défense instinctive et tenace de la Russie contre celui qui prétendit arbitrairement la relier à l'ordre occidental. A-t-elle obscurément prévu les désordres que cette « européanisation », décidée par ukase, allait introduire dans sa vie historique à peine commencée ; a-t-elle senti qu'en les contraignant à une histoire artificielle et fausse, en leur perrsuadant qu'ils étaient ce qu'ils ne sont pas, Pierre le Grand empêcherait ses sujets de jamais devenir ce qu'ils auraient pu être (1)?

Les Romanoff avaient la possibilité de traiter le monde russe à la façon des Carolingiens ou des Séleucides ; ils optèrent pour le régime de l'Occident moderne. A ce peuple primitif, encore constitué en état d'enfance intellectuelle, ils apportèrent les arts et les sciences d'une civilisation avancée, la culture, l'éthique sociale, le matérialisme des villes européennes (2). Subitement et sans préparation, on le mit à l'école des Encyclopédistes français, puis à celle de la philosophie allemande. On ne lui avait jamais enseigné le catéchisme, et l'on prétendait l'initier aux mystères de l'hégélianisme intégral. Ainsi quand la Russie s'est ouverte aux influences du dehors, ce fut pour boire à longs traits les erreurs d'une Europe déjà corrompue, dont rien en son propre fonds ne la pouvait garder.

« Nous avons commencé notre civilisation directement par la perversion », disait Dostoïevsky. Pour n'en pas subir les ravages, il leur manquait cet ensemble de notions générales qui, sous forme de sentiments et d'idées, pénètrent jusqu'à l'air que nous respirons et qui ont déjà fait notre être moral devant même que nous ne soyons nés. Point de tradition, ni de critique (3), d'expérience ni de prévision, rien

(1) J.-J. Rousseau, qui en fit la remarque, disait à ce propos : « Pierre le Grand a d'abord voulu faire des Allemands, des Anglais, quand il fallait commencer par faire des Russses. » On attribue néanmoins au créateur de la Russie moderne ces paroles pleines de sens : « L'Europe, aurait-il dit, nous est nécessaire pendant quelques dizaines d'années ; puis il faudra lui tourner le dos. » Quel que fût l'attrait qu'exerçât sur lui la civilisation européenne, Pierre le Grand ne pouvait être « occidentaliste » que de façon provisoire. Mais sa « réforme » alla plus loin qu'il ne l'avait prévu : elle consomma la rupture définitive entre le peuple russe et la classe supérieure plus ou moins européanisée. La société russe fut comme « une colonie européenne perdue au milieu des barbares ».

(2) Cf. Spengler : *Der Untergang des Abenlandes*, t. III, p. 232.

(3) D'où ce manque d'aplomb, de méthode, de logique qui nous frappe dans

qu'une sorte de naturisme mystique qui les prédisposait à subir l'ascendant des négations les plus élémentaires. Depuis le *Contrat social* et les antinomies de Kant, jusqu'au moi absolu de Stirner et au matérialisme historique de Karl Marx, il n'est pas de chimère qu'ils n'aient accueillie avec une sorte de sombre ardeur logicienne. Dès qu'une idée est entrée dans la pensée d'un Russe, elle cesse, en effet, d'être une abstraction ; elle devient une vérité concrète ; il juge toutes choses d'après elle ; aucune difficulté d'interprétation, aucune obscurité ne l'arrête. Point de considérations sur l'inconnu ou l'impossible. « Pourquoi ne pas mettre toutes les impulsions humaines en liberté? Pourquoi ne pas réduire toute la planète en morceaux? » Pas de réponse, aucune résistance, mais l'appel d'un instinct, ivre de détruire et dont la pire idéologie exaspéra les fureurs.

« Si l'on pouvait enfermer un désir russe sous une forteresse, disait Joseph de Maistre, il la ferait sauter. » Et Michelet lui-même s'effrayait de la puissance de destruction qu'une nation si mal acheminée constitue parmi le genre humain : « Le monde de la Loi, dit-il, a sa frontière où elle fut au moyen âge, sur la Vistule et le Danube... Quand nous admettons la Russie, nous admettons le choléra, la dissolution, la mort. — Quoi ! philosophe, nous dit de sa plus douce voix la jeune école russe qui fleurit dans nos revues, vous vous éloignez de vos frères ! Où est la philosophie? » « Telle est la propagande russe, conclut Michelet, infiniment variée selon les peuples et les pays. Hier, elle nous disait : « Je suis le christianisme. » Demain elle nous dira : « Je suis le socialisme. »

Aujourd'hui, remontant à ses sources, c'est vers l'Orient qu'elle regarde, vers cet Orient dont le Russe a l'instinct, hérité du rude maître tartare, vivifié par un contact séculaire ; et c'est pour dire à ces peuples bien faits pour la comprendre : « La Russie tend la main à l'Asie, non pas pour qu'elle épouse son idéal, ni qu'elle partage ses conceptions sociales, mais parce que les huit cents millions d'Asiatiques lui sont nécessaires pour abattre l'impérialisme et le capitalisme euro-

les œuvres du génie russe. « Le syllogisme de l'Occident nous est inconnu, écrit Tchaadaieff. Les meilleures idées, faute de liaison ou de suite, stériles éblouissements, se paralysent dans nos cerveaux... Il n'y a dans nos têtes absolument rien de général ; tout y est individuel, tout y est flottant et incomplet. » Le Russe n'a pas le sens de la *causalité*.

péens ». Ces paroles, prononcées par Zinoviev, au Congrès de Bakou, dès 1920, ne sont que le commentaire de la phrase fameuse de Lénine : « Tournons-nous vers l'Asie ; nous viendrons à bout de l'Occident par l'Orient. »

Dès son avènement au pouvoir, le gouvernement des Soviets opéra le changement de front traditionnel, consécutif à la défaite (1). En révolte contre l'Occident, ses idéaux et ses institutions, il vit sur-le-champ le parti redoutable qu'il pourrait tirer d'un monde étanche, antérieur à la civilisation romano-chrétienne, et de la puissance de destruction des masses qu'il recèle. Ainsi le bolchevisme réalisait, à sa manière, le vieux rêve tant de fois formulé par les slavophiles et les nationalistes russes. « Il serait utile à la Russie, disait déjà Dostoïevsky, d'oublier un certain temps Pétersbourg, et de faire tourner notre âme vers l'Orient » ; et, peu de temps avant sa mort, il prononçait ces paroles prophétiques : « Donnez-nous l'Asie et nous ne créerons aucune difficulté à l'Europe... Si nous voulions nous vouer à l'organisation de notre Asie, nous verrions chez nous une grande renaissance nationale. » C'est à cette idéologie que s'alimen tele « scythisme » (2) des révolutionnaires d'aujourd'hui. On y retrouve, au service de la violence, les mêmes déclamations contre l' « Occident pourri » — ce lieu commun des intellectuels russes — le même désir de régénération universelle fondée sur la conviction que le peuple russe est le corps de Dieu, le peuple déifère (3) ;

(1) Cf. Moysset : Notes sur la Russie, *Revue du Monde slave*, janv. 1925.

(2) « Oui, nous sommes des Scythes ! s'écrie le grand poète russe A. Block. Oui, nous sommes des Asiates, aux yeux avides et louches. » Et le nouveau scythisme a des adeptes aussi bien parmi les réactionnaires émigrés que parmi les bolchevistes. Tout comme les « eurasiens » réfugiés à Berlin, les disciples de Lénine s'efforcent de prouver, par de nombreux témoignages littéraires, l'inimitié irréductible et l'antagonisme philosophique et historique de la Russie et de l'Europe. « Entre elles, dit Tioutchev, il ne peut y avoir ni négociations ni armistice. La vie de l'une est la mort de l'autre. » Et c'est pour affirmer que le scythisme russe « réduira en cendres le monde entier, arrachera le masque à Atlante, ce petit bourgeois du monde, car « dans un ouragan de flamme, dans l'orage et la tempête, une bonne nouvelle vient dans le monde » : entendez la nouvelle vérité révolutionnaire des Scythes, seule « vérité cosmique » destinée à tuer l'Europe étatiste et matérialiste.

(3) « Savez-vous quel est à présent dans l'univers le seul peuple déifère, le seul peuple appelé à renouveler le monde, à le sauver au nom d'un Dieu nouveau ? Ce peuple est le peuple russe » (Dostoïevsky, *les Possédés)*. La sombre foi d'un Lénine est issue de ce messianisme.

et aussi le même irrationalisme, cette forme de messianisme que Karl Marx avait ironiquement défini « la foi dans la rénovation de l'Europe à l'aide du knout et du mélange imposé des sangs européen et kalmouk ».

Mais les bolcheviks se donnent en Asie figure d'idéalistes, de mystiques et de libérateurs. Secrètement ils rêvent de fournir un chef à ces pays asiatiques que travaille un sourd instinct unitaire. Et l'on peut lire dans la revue orientaliste de Moscou, *Novii Vostok* (l'Orient nouveau), ces propos significatifs : « Depuis peu la Russie s'appelle Eurasie, et cette Russie nouvelle, c'est avant tout le maître, le guide de l'Orient qui gémit dans les chaînes de l'esclavage moral et économique et qui lutte pour un meilleur avenir. Moscou, c'est la Mecque et la Médine pour tous les peuples asservis. »

Par les voies que suivirent jadis « les soldats et les tchinoviks du tsar, des pionniers et des organisateurs d'une autre espèce pénètrent aujourd'hui en Perse, aux Indes, en Chine, au Japon et en Corée comme dans le proche Orient ». Ils y apportent ou cherchent sur place la formule expérimentale d'organisation qui convient à leur entreprise : « féconder le nationalisme latent de ces sociétés asiatiques, assujetties à des dominations étrangères, longtemps immunisées contre tout germe du dehors, mais qui, parvenues à un point fixe de décadence, sont dans cet état d'attente, de prophétisme, de messianisme, de millénarisme, précurseur des grandes poussées migratrices et que la commotion universelle de la guerre a exalté (1). » Et les temps annoncés par Renan semblent proches où le Slave, comme le dragon de l'Apocalypse, dont la queue balaye la troisième partie des étoiles, traînera après lui le troupeau de l'Asie centrale, l'ancienne clientèle des Gengiskhan et des Tamerlan (2).

HENRI MASSIS.

(1) MOYSSET, *loc. cit.* : « Le Russe, dit-il encore, n'a pas seulement la science de l'Asie, organisée dans les centres de recherches et de culture, développée par une pratique ininterrompue. Il en connaît les réflexes. Il est à même d'en interpréter les silences et d'en utiliser les rumeurs. » Dès 1920, il a été créé à l'Académie

(2) Cité par M. MURET : *Le Crépuscule des nations blanches.*

La Franc-Maçonnerie et l'occultisme au dix-huitième siècle

L'attrait qu'exerça au dix-huitième siècle la Franc-Maçonnerie sur les amateurs de merveilleux s'explique par le mystère dont l'association s'était enveloppée dès ses origines.

En affectant de recouvrir d'un voile impénétrable les doctrines qu'elle enseignait en Loge, en faisant prêter à tous les candidats reçus ou promus un solennel serment de discrétion, la Freemasonry, mère de tous les régimes maçonniques, avait, il est vrai, suivi l'exemple donné par les corporations de tailleurs de pierre, puis par la confraternité dont elle avait recueilli l'héritage. Les « masons » professionnels avaient le plus grand intérêt à garder le monopole des procédés de métier qui étaient leur gagne-pain et leur assuraient une place privilégiée parmi les ouvriers constructeurs ; aussi les règlements consignés dans les « Constitutions » manuscrites, dont on a, depuis quelques années, mis au jour de nombreux exemplaires, prenaient les plus grandes précautions pour conserver intact le trésor des secrets techniques. Cette habitude d'une discrétion toujours en éveil avait fini par faire, aux yeux des tailleurs de pierre, à ce point partie intégrante de leur profession, qu'ils la portèrent, avec eux dans la Fraternity of Masons, dans laquelle

étaient pourtant admis des artisans étrangers à la corporation et même des bourgeois. La Freemasonry spéculative l'avait à son tour adoptée : elle conserva le serment avec sa formule traditionnelle, les signes de reconnaissance, les mots de passe, les assemblées impitoyablement fermées aux profanes.

Mais le secret, s'il était une impérieuse nécessité pour les masons professionnels, perdait sa véritable raison d'être du moment où la Masonry devenait purement symbolique. Pour faire un acte de foi en l'égalité naturelle et pratiquer le culte de la fraternité humaine, il n'était pas besoin de s'entourer de tant de mystère. Si même la Freemasonry professait, du moins implicitement, un christianisme sublimé qui faisait abstraction des dogmes et frisait le socinianisme, une telle hardiesse n'avait rien de bien périlleux à une époque où les « freethinkers » pouvaient tenir ouvertement école en Angleterre sans soulever l'opinion publique ou provoquer les rigueurs du pouvoir.

Vestige encombrant d'un passé mort, le secret altéra dès le début le caractère de la nouvelle Société, aussi bien aux yeux des profanes que dans l'esprit de certains de ses propres membres. Les premiers imaginèrent que le trésor sur lequel veillait si jalousement la Freemasonry était le dépôt des sciences occultes venues de l'ancien Orient par la voie d'une tradition mystérieuse et lointaine. Les seconds se persuadèrent que les emblèmes, les cérémonies et les rituels maçonniques étaient autant d'hiéroglyphes dont il fallait chercher et trouver la clef pour acquérir des connaissances réservées à une élite. Bien des profanes soupçonnaient les Freemasons d'être des Rose-Croix, c'est-à-dire des occultistes. Le nom venait d'Allemagne où étaient parus, en 1614 et 1615, à Cassel, deux ouvrages anonymes : *Réforme générale du monde entier* et *Fama fraternitatis Rosæ Crucis*, qui avaient été bientôt connus dans toute l'Europe civilisée. Ils racontaient l'histoire fabuleuse d'un certain Chrétien Rose-Croix (Christian Rosenkreuz), mort en 1484 à l'âge de cent six ans, qui, après avoir découvert en Arabie, au Maroc et en Égypte des secrets merveilleux, avait fondé une société de huit initiés, dont l'occupation principale était de soigner gratuitement les malades. On a actuellement toutes raisons de croire que ces deux petits livres étaient l'œuvre d'un professeur de Tubingue,

Jean Valentin Andréæ, qui publia en 1616 les *Noces chimiques de Chrétien Rose-Croix*, dont il se reconnut publiquement l'auteur ; mais l'accord n'est pas fait sur le but que poursuivait l'écrivain allemand en composant ces ouvrages énigmatiques. Les uns y voient une satire contre la religion romaine, les alchimistes et les amateurs de sciences occultes. Les autres supposent qu'Andréæ voulait provoquer la création d'une association de philanthropes pratiquant la charité envers leurs semblables sans s'occuper de leur confession religieuse et le considèrent par suite comme un des pères spirituels de la Franc-Maçonnerie. Quoi qu'il en soit, et s'il est fort douteux qu'il y ait eu au dix-septième siècle des Frères de la Rose-Croix, le nom eut une fortune singulière. Cette association, vraisemblablement mythique, souleva des controverses passionnées, dont témoignent plus de deux cents ouvrages parus dans le premier quart du dix-septième siècle. Rendu célèbre, plus encore par les attaques de ses détracteurs que par les plaidoyers de ses apologistes, le nom de Rose-Croix servit au dix-septième siècle de terme générique pour désigner, outre les sectateurs d'un christianisme ésotérique, épigone du néoplatonisme et de la kabbale juive, les astrologues, les théurges et surtout les alchimistes, qui d'ailleurs considéraient l'influence des astres, la coopération des esprits célestes et l'arithmosophie comme des adjuvants indispensables au succès de leurs travaux. En 1620 et 1628 des alchimistes furent, en Hollande, condamnés aux galères comme Rose-Croix ; il y eut, à la même époque, des gens pendus en Allemagne sous le même nom et pour la même inculpation. Loin de protester contre cette assimilation, les hermétistes crurent trouver dans les fabuleux Rose-Croix les maîtres qu'ils cherchaient avec une confiance chaque fois déçue, mais toujours renaissante, et plus d'un « laborant » tenta de découvrir dans la *Réforme générale* et dans la *Fama* le secret de la transmutation.

Le nom de Rose-Croix avait conservé au dix-huitième siècle la signification que lui avait donnée le siècle précédent. Il était, particulièrement en Angleterre, employé couramment pour désigner les alchimistes. Il était donc naturel que ceux qui soupçonnaient la Freemasonry spéculative de cultiver les sciences occultes aient vu dans les membres des Loges des disciples ou des successeurs des mystérieux adeptes. Le rapport que l'on croyait pouvoir

établir entre les deux sociétés fut affirmé dans plusieurs brochures et articles de journaux.

La Freemasonry avait, au moins involontairement, encouragé ces rêveries. Le monopole que s'arrogeait la Grande Loge de Londres, de donner l'investiture à toutes les Loges qui se fondaient dans le Royaume-Uni et sur le continent, ne pouvait se justifier que par le fait qu'elle était la seule héritière de traditions séculaires, et, si elle ne semble pas l'avoir affirmé explicitement, l'assurance avec laquelle elle exerçait le privilège qu'elle s'était arbitrairement conféré valait une déclaration formelle aux yeux des esprits logiques, pour lesquels toute autorité n'a de raison et de prestige que dans la mesure où elle semble légitime.

La Bible de la Freemasonry, le *Livre des Constitutions*, édité en 1723 avec l'agrément de la Grande Loge, faisait des allusions répétées à une tradition secrète dont la Fraternité aurait été dépositaire et qui ne pouvait être conservée que par tradition orale. Quand l'auteur de cet ouvrage, le pasteur Anderson, écrivait dans le chapitre intitulé « General Regulations », à propos des cérémonies de la fête annuelle, qu'« elles ne peuvent être décrites dans aucune langue », il reproduisait simplement une phrase lue dans les anciennes Constitutions des tailleurs de pierre ; mais, en d'autres endroits, il affectait une discrétion pleine de sous-entendus et se donnait l'air d'avoir à taire beaucoup de choses quand il n'avait en réalité rien à dire. Non content d'exciter la curiosité des lecteurs par des réticences calculées, le *Livre des Constitutions* laissait entendre que l'Ordre des Freemasons avait reçu le dépôt de connaissances secrètes venues de l'Asie mystérieuse, cultivées et transmises par des Sages, tels que Pythagore et Zoroastre, dont les noms évoquaient l'idée d'une science inaccessible au vulgaire.

Il est vraisemblable que le *Livre des Constitutions* n'avait affecté ce ton de mystère et invoqué cette filiation fabuleuse que pour rester fidèle aux coutumes des masons professionnels et par imitation du charlatanisme ingénu qui s'étalait dans leurs Constitutions manuscrites ; mais il eut le tort de s'adjoindre dans sa seconde édition (1738) un opuscule qui s'engageait résolument sur la voie périlleuse de la *disciplina arcani*. La *Defence of Masonry*, parue en 1730 et qu'il rééditait en appendice, plaçait le berceau de la

Masonry en Orient, « pays très célèbre à cause de ses sciences symboliques et tenues secrètes »; elle affirmait que la Masonry avait une étroite parenté avec la discipline pythagoricienne, que les usages des Esséniens avaient certains rapports avec ceux de la confrérie, que les Kabbalistes, conservateurs d'une science secrète et merveilleuse, où David et Salomon étaient passés maîtres, avaient, comme les Masons, des cérémonies mystérieuses, enfin que les Druides célébraient des cérémonies pareilles à celles des Loges.

D'autre part, les esprits curieux de connaissances occultes pouvaient être tentés de supposer aux emblèmes et symboles maçonniques une autre signification que celle qui leur était officiellement donnée, en constatant que les rituels usaient eux-mêmes d'une double interprétation suivant le grade du Frère auquel ils s'adressaient. Dans le catéchisme de Compagnon la lettre G, tracée sur le sol, était d'abord présentée comme l'initiale de la géométrie, assimilée par les manuscrits corporatifs à la Masonry, c'est-à-dire à l'architecture; mais il était dit plus tard que le G se trouvait au milieu du Temple de Salomon et était « une lettre que tout le monde peut voir et lire, mais que très peu d'hommes sont capables de comprendre sa véritable signification, parce que cette lettre signifie le Grand Architecte de l'Univers (God) ou celui qui fut élevé jusqu'au faîte du Temple (Jésus-Christ) ». L'Étoile Flamboyante (Blasing Star), d'abord symbole de la géométrie, science des Masons professionnels, devint ensuite celui de la Divinité, révérée par la Masonry spéculative.

Le goût que certains Frères anglais témoignaient pour l'ésotérisme se manifesta par la création du Régime des Ancient Masons et par celle du grade de Royal Arch. Le code de ce rite était tout imprégné de mystique juive et le Royal Arch (Voûte Royale), que la secte considérait comme « la racine, le cœur et la moelle de la Freemasonry », avait un caractère nettement théosophique. Pourtant, si la Freemasonry eut, comme toute secte protestante, ses piétistes, il ne semble pas que la majorité de ses membres se soit engagée sur les voies obscures de l'occultisme. Fermement attachée aux trois grades symboliques comme à l'essence même de la Masonry, l'association anglaise resta, pour le public et probablement pour la plupart de ses adhé-

rents, une société fidèle aux anciennes coutumes de la vieille Angleterre, mais professant d'un cœur sincère le déisme rationaliste qui dominait alors outre-Manche.

*
* *

Les espérances que le secret maçonnique avait fait naître chez quelques profanes et Frères anglais traversèrent le détroit quand la Freemasonry s'implanta en France. Elles y furent accueillies avec d'autant plus de faveur que l'origine et l'organisation de la Société secrète étrangère paraissaient chez nous plus mystérieuses et que nombre de ses emblèmes et de ses cérémonies offraient, par leur obscurité même, un vaste champ aux hypothèses. L'esprit français, impatient, curieux et épris de logique, prétend tout comprendre et tout expliquer ; le mettre en face d'une énigme, c'est lui lancer un défi qu'il relève aussitôt. Si certains emblèmes, tels que le niveau, l'équerre, le compas, la pierre brute et la pierre cubique, voire l'étoile flamboyante, se prêtaient à une interprétation morale assez satisfaisante, d'autres, comme les colonnes Jachin et Boaz ou bien le trinaire sacré, ne se laissaient pas entamer par les tentatives d'analyse fondées sur le symbolisme déiste et humanitaire. Enfin et surtout le grade de Maître posait, par sa légende et par sa cérémonie de réception, un problème insoluble par les méthodes de l'exégèse rationaliste et, comme il était à l'origine le grade le plus élevé, il semblait détenir la clef du mystère.

Aux curieux cherchant un rayon de lumière qui les guide dans ces ténèbres, la Franc-Maçonnerie Bleue, adaptation française de la Freemasonry, offrait une indication qui ne fut pas négligée. En mettant au premier plan de la symbolique des Loges françaises le temple construit par Salomon, elle attirait l'attention sur le sage roi, dont le nom était entouré d'une auréole de légendes recueillies et transmises par les Juifs au cours du Moyen Age et de la Renaissance. C'est à Salomon, représenté dans les traditions juives comme un grand magicien, comme le maître des Esprits élémentaires auxquels il commandait par la vertu de son sceau portant l'hexagone, qu'était attribuée la paternité de traités magiques ou alchimiques, comme la *Conjuration des Esprits* et la *Clavicula Salomonis*, que les occultistes

avaient en particulière vénération. Il suffisait de se rappeler que la connaissance du nom secret de la Divinité, le *Schem ha mephorasch*, et l'art de le prononcer correctement donnaient, d'après ces docteurs, un pouvoir absolu sur les Esprits et sur les forces de la nature, dont ils étaient l'âme, pour comprendre ce qu'était cette Parole que la Maçonnerie disait avoir été perdue à la mort d'Hiram, qu'elle affirmait avoir retrouvée et que devait posséder son Grand Maître, puisque le *Livre des Constitutions*, dans l'édition de 1738, le faisait siéger sur la « Chaire de Salomon ».

L'interprétation kabbalistique du secret maçonnique avait été adoptée en France, même avant la création des Hauts Grades, ou Grades Écossais, qui foisonnèrent à partir de 1750 environ. La *Relation Apologique*, œuvre d'un adversaire déterminé de l'occultisme, avait été écrite en partie pour combattre les chercheurs de Pierre Philosophale et les thaumaturges, qui s'étaient glissés dans les Loges dès leur fondation. Elle prenait à partie « ces cabalistes aventureux, ces observateurs superstitieux des figures et des nombres, ces créatures méprisables, qui, ivres d'erreurs, se vouent entièrement à l'étude du Livre Magique des nécromans, du Talmud juif, des figures, aux calculs des astrologues insensés », et refusait de les considérer comme de vrais Francs-Maçons. Elle raillait les chercheurs qui assuraient que la colonne Jachin représente l'auteur du *Talmud* et la colonne Boaz le secrétaire de Salomon, rédacteur de l'excellente *Clavicule* de ce sage roi ; elle s'égayait sur le compte des occultistes qui voyaient dans Jachin et Boaz le nom et le surnom d'un même homme commandant une légion de gnomes et ayant des salamandres pour officiers, des sylvains pour trompettes et des nymphes pour cantinières.

Cette protestation isolée resta sans effet. Les Hauts Grades, qu'ils fussent de caractère chevaleresque ou de tendances mystiques, furent presque tous plus ou moins teintés d'occultisme ou s'inspirèrent des ouvrages énigmatiques dont les adeptes faisaient leur lecture favorite. Le rituel de réception du Chevalier d'Orient empruntait son décor et ses figurants aux chapitres VII et VIII de l'*Apocalypse*. Le tapis avait la forme d'un heptagone ; il représentait un homme vêtu de blanc, portant une ceinture d'or, la tête entourée de rayons, tenant sept étoiles dans la main droite et entouré de sept lumières. Le trône, sur

lequel était le Maître de Loge tenant le livre aux sept sceaux, se dressait à l'Orient de la Loge, au-dessous d'un arc-en-ciel flanqué d'un soleil et d'une lune en transparent ; il reposait sur sept marches que soutenaient quatre cariatides à six ailes, représentant un lion, un taureau, un aigle et un être à face humaine. Sur les côtés longs de la Loge s'alignaient vingt-deux autres trônes où prenaient place les « Respectables Vieillards », vêtus de blanc, avec des ceintures couleur feu, une couronne d'or sur la tête.

Dans les cahiers d'Apprenti, Compagnon et Maître Mystiques, le but assigné à la Franc-Maçonnerie était la connaissance du pacte conclu par le Créateur avec son peuple et des révélations faites par le Seigneur au Patriarche Enoch 400 ans avant le Déluge. Le sceau mystérieux de cette alliance était le vrai nom du Seigneur, que savaient seuls les Maîtres Mystiques. Le tapis figurait quatre quarts de cercle orientés, auxquels présidaient les quatre anges qui avaient accompagné et soutenu le Christ pendant la Passion et que le Maître de Loge invoquait en frappant sur les quatre cercles avec le couteau sacré. Les colonnes Jachin et Boaz représentaient également deux Esprits célestes. Il était dit au Compagnon Mystique que Salomon, ayant reçu de la Divinité, par l'intermédiaire du roi de Tyr, une émanation de la puissance divine appelée Hiram, avait, par l'ouverture des deux premiers cercles, appris l'art de purifier les métaux ; dans le troisième cercle il avait été instruit du rapport existant entre l'homme et le Créateur ; dans le quatrième il avait pu voir la Divinité face à face et recevoir communication de sa toute-puissance. Mais Salomon avait commis la faute d'ouvrir le cinquième cercle, qui est le domaine de la femme ; tombé dans l'esclavage de la volupté et abandonné par Hiram, il n'avait pu pénétrer dans les sixième et septième cercles. Le Maître Mystique était introduit dans la Chambre du Milieu, ou Saint des Saints, où le Grand Prêtre entrait jadis une fois par an pour prononcer le mot ineffable.

Le thème mystique de la Voûte Royale trouvait en France de nombreux développements. La version française du grade de Royal Arch racontait que dans un caveau dissimulé sous les fondations du Temple de Salomon, se trouvait la pierre fondamentale sur laquelle étaient gravés, d'après les Talmudistes, les signes secrets qui donnaient à

l'initié le pouvoir de commander aux Esprits et de faire de l'or.

Dans les cahiers de la Maçonnerie Mystique, la Loge s'appelait Voûte en souvenir des sept voûtes du Temple, sous lesquelles Salomon faisait ses opérations magiques, et l'initiateur racontait au Maître Mystique qu'Enoch, sachant que Dieu ferait périr la race humaine pervertie, avait gravé le mot ineffable, gage du pacte conclu autrefois par l'Éternel avec son peuple, sur deux colonnes, l'une de briques, l'autre de pierre, qu'il avait édifiées dans des arches creusées au sein du mont Moriah, sur lequel le Temple fut construit par la suite. Les Maîtres Maçons, en travaillant aux fondations du Temple, avaient découvert sous la neuvième arche la colonne de pierre, sur laquelle était fixée une lame d'or portant le vrai nom de Jéhovah. Salomon avait fait transporter cette colonne sous une voûte secrète des souterrains du Temple ; il avait ordonné de graver la parole mystérieuse sur une autre lame d'or triangulaire qui avait été placée dans la Chambre du Milieu. Les Maçons, revenus à Jérusalem après la Captivité, avaient retrouvé la colonne de la voûte secrète ; ils avaient effacé le mot secret et se l'étaient depuis communiqué verbalement.

De claires allusions à la chrysopée se rencontrent dans les cérémonies, les insignes et les instructions de nombreux grades écossais. Tantôt, comme dans la réception au grade de Chevalier du Temple, le candidat est censé voyager à travers les quatre éléments connus des hermétistes. Tantôt la mort, la putréfaction et la résurrection du corps d'Hiram sont présentées comme une figure symbolique des stades successifs du Grand Œuvre. Le mot cacré du Chevalier Rose-Croix : Inri, n'a pas le sens ordinaire, mais signifie : *Igne Natura Renovatur Integra.* Des emblèmes spécifiquement hermétiques, tels que l'aigle blanc et noir, le pélican nourrissant ses petits de ses entrailles, le phénix renaissant du bûcher qui l'a consumé, se rencontrent dans de nombreux grades écossais comme de discrets rappels du but caché dont la Franc-Maçonnerie des Hauts Grades devait montrer la route à ses adeptes.

*
* *

Ce but secret les Maçons, écossais de nom mais français de naissance et de tempérament, y tendaient-ils avec une

entière conviction et une inlassable ténacité? Il est permis d'en douter. Il semble bien que leurs assemblées, quoique nommées pompeusement Chapitres, s'occupaient uniquement, tout comme les Loges ordinaires, des cérémonies prescrites par leur rituel particulier et que leurs membres n'étaient que des alchimistes ou des théurges honoraires. Les fabricants de Hauts Grades, à l'affût de tout ce qui pouvait exciter la curiosité ou enivrer l'imagination de leurs clients, avaient puisé au hasard de la lecture dans les nombreux ouvrages qui, au cours des deux siècles précédents, avaient traité de magie et d'art spagirique. Avec le butin fait hâtivement pendant ces rapides incursions dans des terres lointaines et inconnues ils avaient paré leur marchandise, sans prétendre ressusciter les cénacles de « souffleurs » et de magiciens du seizième et du dix-septième siècle, dont les œuvres d'un Paracelse et d'un Cornelius Agrippa, démarquées et pillées par maint charlatan, avaient été l'évangile.

D'ailleurs leur clientèle ordinaire n'en demandait pas tant et ne songeait pas plus à travailler au Grand Œuvre qu'à évoquer les Esprits. Elle était flattée dans ses goûts aristocratiques de faire partie d'une société dont les cérémonies et les rituels faisaient allusion à des connaissances refusées au vulgaire. Elle était fière d'appartenir à ce qu'elle considérait comme une élite intellectuelle, après avoir été admise, par les grades chevaleresques, dans l'élite sociale. Elle aimait à être éblouie par ces lueurs fulgurantes et brèves qui semblaient par instants trouer les ténèbres et projeter une lumière confuse sur des profondeurs vertigineuses et des paysages fantastiques. Mais elle n'avait pas la moindre envie de poursuivre les fantômes un moment apparus. Initiateurs et initiés respectaient le pacte tacite sur lequel reposaient leurs rapports et en vertu duquel les premiers promettaient de flatter la vanité, de chatouiller les nerfs et de repaître l'imagination du récipiendaire, tandis que les autres s'engageaient à accueillir sans discussion et sans contrôle toutes les suggestions de leurs instructeurs. Pour observer les règles du jeu, le candidat devait laisser à la porte de la Loge son sens critique, de même qu'il y déposait son épée et ses bijoux. En Loge le Maçon Écossais vivait dans un monde conventionnel auquel un effort de son imagination donnait une réalité apparente. De même

qu'il croyait, de tout son pouvoir, percer le cœur d'Abibal tapi dans la caverne du grade d'Élu des Quinze, forcer le passage du pont sur le fleuve Starburzanaï pour mériter le titre de Chevalier de l'Épée, ou communier à la Cène Mystique des Trois Points de Rose-Croix, de même il lisait le nom ineffable sur l'autel du Royal Arch ou voyait l'or philosophique et la panacée sortir de la fosse d'Hiram ressuscité. Rentré chez lui, le Maçon n'apercevait plus ces visions fiévreuses que comme des brumes qui se dissipent au grand jour, mais elles lui laissaient le souvenir d'une agréable excursion dans le domaine du rêve et, si cette débauche intellectuelle pouvait, comme tous les excès, être suivie d'une certaine dépression, l'habitude finissait par lui faire un besoin d'un divertissement dont nous avons peine aujourd'hui à comprendre l'attrait.

Cette sorte de dédoublement de la personnalité explique comment des hommes doués de jugement et d'une certaine culture ont pu se laisser séduire par des conceptions si contraires au philosophisme qui triomphait alors dans le monde profane. Ce curieux phénomène psychologique était l'effet d'un mouvement de révolte contre les affirmations tranchantes du dogmatisme rationaliste. N'admettant que le témoignage des sens et les concepts strictement rationnels, les coryphées du philosophisme prétendaient supprimer les côtés obscurs de la vie et de la nature. Le goût que les Hauts Grades manifestèrent pour la théosophie, la Kabbale et l'alchimie fut, dans son principe, une protestation contre l'étroitesse des doctrines rationalistes et la naïve suffisance avec laquelle elles croyaient résoudre par une simple fin de non-recevoir les problèmes que posent à l'intelligence humaine les rapports entre le monde sensible et le monde intelligible, la vie de la nature et la destinée de l'homme.

*
* *

Si peu sérieux que fût le flirt de la Franc-Maçonnerie Écossaise avec le mysticisme et l'occultisme, il n'en caractérise pas moins le rôle que joua, au dix-huitième siècle, dans l'histoire des mœurs, la Franc-Maçonnerie tout entière. Les Loges devinrent le refuge des « hommes de désir » mal à l'aise au milieu d'une société matérialiste et sceptique, le centre de propagande des docteurs ès sciences secrètes,

la chasse gardée où les charlatans exploiteurs de l'ignorance et de la crédulité ne tendaient jamais en vain leurs rets. S'il est sûr que beaucoup de Frères ne connurent les « hautes sciences » que de nom, ou par les allusions plus ou moins claires des rituels, il n'en est pas moins vrai que tous les occultistes de l'époque, quelle que fût leur nationalité, portèrent le tablier symbolique et que tous les groupements ésotériques firent leurs plus nombreuses recrues parmi les Maçons, auxquels ils se donnaient pour les détenteurs de la vraie tradition maçonnique et pour les possesseurs de son ultime secret. Hermétistes d'Avignon, Élus Coens de Bordeaux, Chevaliers Bienfaisants de Lyon, Vrais Maçons de Montpellier, Illuminés Théosophes et Philalètes de Paris, Clercs Templiers de Wismar, Martinistes de Pétersbourg, Rose-Croix d'Or de Vienne et de Berlin prétendaient constituer des rites formant le degré suprême de la Maçonnerie. Les disciples de Swedenborg eurent des visions à l'ombre de l'acacia, les élèves de Mesmer fondèrent les Loges Harmonistes et Cagliostro prit le titre de Grand Cophte pour donner dans les réunions de ses Maçons Égyptiens des séances de carafe magique.

La Maçonnerie nous montre ainsi l'envers du décor dans lequel nous sommes habitués à voir évoluer le dix-huitième siècle. Sur la scène inondée de lumière, devant une salle comble et des spectateurs enthousiastes, les premiers rôles de la « philosophie » recueillent des bravos unanimes : Locke et Condillac exposent la doctrine sensualiste, dont Helvétius tire les dernières conséquences ; d'Alembert lit le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*, Diderot raconte le *Rêve d'Alembert*, d'Holbach récite son *Christianisme dévoilé* et son *Système de la Nature*, Voltaire perce « l'infâme » de traits acérés. Que les protagonistes soient véhéments ou qu'ils plaisantent, que leurs arguments soient présentés sous la forme de syllogismes ou égayés de propos cyniques et souvent obscènes, tous tendent au même but : détrôner la métaphysique au profit de la physique, rejeter la spéculation pour ne se fier qu'à l'expérience, réduire le monde intelligible à n'être que l'ensemble des lois régissant la vie de la matière, ramener l'esprit humain du ciel sur la terre et l'astreindre à l'unique étude des sciences exactes, tenir en bride la folle du logis, n'admettre que ce qui est clair, ne croire que ce qui est rationnel, ne considérer que l'utile,

ne se fier qu'au témoignage des sens, ne pratiquer que la méthode déductive et repousser comme un legs des « âges gothiques » toute aspiration vers l'idéal et l'inconnaissable, tout ce que le sentiment et l'intuition croient pressentir ou deviner. Parfois, il est vrai, le Vicaire Savoyard s'avance jusqu'à la rampe pour rappeler le public raisonneur et frivole au sentiment du divin ; mais l'Être Suprême dont il proclame l'existence est un Dieu perdu au sein de l'infini, qui ne s'approche jamais de sa créature et ne lui demande pas de culte régulier. Si la toile de fond, sur laquelle est figuré le majestueux Temple de la Raison, ondule par instants aux souffles venus du cintre, les spectateurs sont trop captivés par le jeu des acteurs en renom pour s'apercevoir que l'édifice en apparence si solide n'est qu'un peu de peinture sur une mince étoffe. La société cultivée du dix-huitième siècle nous semble communier tout entière dans une même foi matérialiste et avoir de l'homme et de la nature la même conception étroitement rationaliste et aveuglément soumise au « bon sens ».

Mais si, répondant au signe d'appel que la Franc-Maçonnerie nous adresse derrière un portant, nous passons dans les coulisses, nous apercevons dans une demi-obscurité tout un monde nouveau. On y distingue des alchimistes et des théurges, des visionnaires et des tireurs d'horoscopes, des extatiques et des exorcistes. Martinez de Pasqually enseigne à ses disciples le moyen de provoquer des « manifestations sensibles » par des cérémonies magiques. L'abbé Fournié est témoin des apparitions d'êtres surnaturels. L'âme du marquis d'Hauterive, quittant par instants son corps mortel, s'élève dans les sphères supérieures. Saint-Martin, « Très Puissant Maître » chez les Elus Coens et membre de l'Ordre Intérieur dans la Stricte Observance Templière, a cherché, avant de communier mystiquement avec la « Cause Active et Intelligente », à la connaître par ses yeux de chair au moyen d'évocations rituelles. Les membres de la Loge la Sagesse Triomphante voient, au bout de longues heures d'adoration, le prophète Elie les bénir du haut d'un nuage d'azur. L'abbé Pernéty trouve dans les fables égyptiennes et grecques, ainsi que dans l'*Iiade*, les recettes du Grand Œuvre, et crée des hauts grades hermétiques. La Loge des Amis Réunis, sur laquelle est souché le Régime des Philalètes de Paris, collectionne

les ouvrages et les mémoires traitant de sciences secrètes, convoque à ses convents les occultistes qu'elle va chercher aux quatre coins de l'Europe et prête son local pour les expériences de Touzey-Duchanteau, converti au judaïsme pour l'amour de la Kabbale et qui cherche la Pierre Philosophale dans sa propre urine réingurgitée au cours de quarante jours de jeûne. Les membres du Directoire Écossais d'Auvergne notent les révélations faites par les sujets magnétisés et en noircissent d'innombrables cahiers. Le comte de Milly, mestre de camp de dragons, membre de l'Académie des Sciences, Vénérable de la Loge les Neuf Sœurs, ruine une santé robuste en essayant les préparations dont il attend la panacée. Le Frère de Puisieux, architecte juré du Roi, officier de la Grande Loge de France, Vénérable de la Loge Saint-Pierre et Saint-Paul, donne une recette pour transmuer en argent pur l'étain de Cornouailles. Nombreux sont les Frères qui consultent le tireur de cartes Aliette, qui se fait appeler Etteila et se dit professeur de tarot, ou se font exorciser par Mme de la Croix, qui chasse les mauvais Esprits du corps des possédés et se vante d'avoir, par ses conjurations, fait voler en éclats un talisman que le duc d'Orléans portait sur la poitrine. Il serait aisé de multiplier ces exemples, car il n'y eut pas dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle de ville du royaume où les documents contemporains ne signalent la présence d'un groupement maçonnique ou du moins de quelques Frères isolés cultivant les sciences secrètes.

La récolte serait encore plus abondante si, passant la frontière, nous rendions visite aux Loges d'Italie, d'Autriche, de Hongrie, de Pologne, d'Allemagne, de Danemark, de Suède et de Russie. Les alchimistes, les nécromants et les thaumaturges y pullulent et comptent dans leurs rangs, outre quelques illustres imposteurs, des représentants des plus hautes classes de la société, des dignitaires de l'État et jusqu'à des princes, comme François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, et Frédéric-Guillaume II de Prusse.

Les adeptes, dispersés dans toutes les régions de l'Europe, forment, grâce à la Franc-Maçonnerie, une sorte d'Internationale Occultiste. Sous le couvert du titre de Frères, et par l'intermédiaire des Loges, ils entrent en relations de la Seine à la Néva et de la Baltique à la Méditerranée ; ils entretiennent de volumineuses correspondances, se rendent

mutuellement visite, se communiquent leurs vues, les résultats de leurs enquêtes et de leurs propres expérienes. Lavater se rend de Zurich à Copenhague pour assister aux manifestations de l'apôtre saint Jean, dont se dit favorisée l'École du Nord ; le major autrichien de Weiler tente de découvrir en Auvergne les Clercs du Temple, dépositaires de traditions mystérieuses ; un langrave de Hesse-Cassel parcourt l'Italie en quête des détenteurs ignorés de la haute science. Des adeptes errants, toujours déçus, mais animés d'une foi toujours renaissante, vont de Loge en Loge à la recherche de nouveaux grades supérieurs, de documents inconnus, de révélations inédites.

L'étude de la Franc-Maçonnerie, particulièrement celle de la Franc-Maçonnerie Écossaise, met en lumière un fait que révèlent déjà des phénomènes bien connus, comme la carrière un moment triomphante de Cagliostro et de Saint-Germain en France, de Schrœpfer, de Rosa, de Johnson, de Starck, de Bischoffswerder et de Wœllner en Allemagne, comme les cures merveilleuses de Gassner en Bavière et les scènes du cimetière Saint-Médard à Paris, mais auquel on n'accorde pas assez d'attention, c'est à savoir que la victoire du rationalisme a été au dix-huitième siècle beaucoup moins complète et décisive qu'on ne l'admet d'ordinaire. Si la mystique du sentiment et de l'imagination a dû renoncer à lutter au grand jour contre la mystique de la raison, elle ne s'est jamais reconnue vaincue et sa résistance obstinée lui a valu des succès qui, pour être en général ignorés, n'en sont pas moins importants.

Sous l'étendard du parti philosophique se groupaient des masses imposantes, mais l'esprit des troupes était moins ferme que ne pourrait le faire croire leur docilité à répéter le mot d'ordre dicté par les chefs. Le désarroi intellectuel dans lequel se débattaient plusieurs de ceux qui, pour obéir à la mode, ne juraient que par la raison, se révèle par maints aveux échappés aux contemporains des Encyclopédistes. Le baron de Gleichen, qui avait vécu à Paris dans la société de Grimm, de Diderot et de d'Holbach, et fait deux pèlerinages à Ferney, écrit dans ses *Souvenirs* : « Le penchant pour le merveilleux inné à tous les hommes en général, mon goût particulier pour les impossibilités, l'inquiétude de mon scepticisme habituel, mon mépris pour tout ce que nous avons et mon respect pour ce que nous ignorons, voilà

les mobiles qui m'ont engagé à voyager durant une grande partie de ma vie dans les espaces imaginaires. » Un autre témoin, le baron Adolphe de Knigge, polémiste qui combattait l'absolutisme et la théocratie et fut inquiété en 1795 par les autorités de Hanovre en raison des sympathies qu'il manifestait pour la Révolution française, dit de son côté : « Les systèmes philosophiques ordinaires ne me satisfaisaient pas... En religion, je flottais entre la foi et l'incrédulité ; la doctrine des différentes confessions ne pouvait me contenter, ni la religion rationnelle me suffire. J'étais tourmenté de doutes sur la vérité de quelques-uns des dogmes révélés, agité du désir d'une illumination plus complète et surnaturelle... Plein de désirs, je partais à la recherche des aventures. Pour peu que dans quelque maison la servante ou le valet, ou tous les deux ensemble, fussent tourmentés par un Esprit malin, qu'ailleurs un moine rusé eût la réputation d'évoquer les âmes des morts ou de faire sortir les ombres des tombeaux, ou que, dans quelque endroit retiré, un vieillard vécût à l'écart du monde, attirant autour de ses fourneaux des fous crédules, on était sûr de me voir accourir. » Est-il besoin d'ajouter que Gleichen et Knigge furent Maçons Écossais, le premier comme associé des Philalètes de Paris, le second sous le titre d'Eques a Cygno dans la Stricte Observance?

La Franc-Maçonnerie Écossaise offrait un refuge à ces esprits inquiets, en leur permettant de satisfaire, à l'abri des regards et des propos railleurs, des penchants dont ils avaient quelque honte à cette époque des « Lumières ». Elle est l'envers du rationalisme : de même qu'elle proteste contre le mépris affecté par les esprits « éclairés » pour le passé « gothique », en remettant en honneur les ordres de chevalerie médiévaux, de même, en scrutant les côtés obscurs du monde et de l'être humain, elle s'insurge contre la raison qui prétend dissiper ces ténèbres avec les lueurs vacillantes de sa lanterne ; au dédain professé par les philosophes à la mode pour la métaphysique, elle réplique en se jetant dans les bras du mysticisme ; en face du Grand Architecte de l'univers, elle fait renaître la Cause Première avec ses émanations spirituelles ; par opposition à une physique où Dieu n'est qu'un postulat logique, elle ressuscite le monde des Esprits.

Sur un autre point encore, et sur un point capital, elle

prend le contre-pied des idées courantes. Mais ici, elle ne fait que tirer les dernières conséquences d'un des principes sur lesquels reposait la société maçonnique tout entière. En faisant du secret un des articles essentiels de son programme, la Maçonnerie donnait une solution aristocratique au problème de la connaissance que le rationalisme prétendait résoudre suivant une méthode qu'on serait tenté d'appeler démocratique, si le terme n'avait pas été galvaudé par les politiciens. Renfermant toute réalité sensible et transcendante en quelques axiomes tenus pour évidents, le rationalisme considérait comme universellement intelligibles les théorèmes qu'il appuyait sur ces axiomes. Il professait que la faculté de raisonner et de comprendre est également répartie entre les hommes, qu'elle sommeille seulement chez la plupart d'entre eux et qu'il suffit de l'éveiller pour que la lumière inonde tous les cerveaux. Il s'adressait donc à la foule et s'efforçait de donner à ses doctrines la plus grande publicité : dialogues et contes philosophiques, lettres destinées au public, pamphlets, ouvrages humoristiques ou dogmatiques, articles de dictionnaires, discours académiques, tout servait à l'œuvre de vulgarisation. La Franc-Maçonnerie, tout au contraire, distinguait entre les initiés et les profanes. Elle visait à former une élite et dosait ses révélations. Elle s'inspirait de l'idée que tous les hommes ne sont pas indistinctement capables de saisir les vérités les plus bienfaisantes et que les mieux doués eux-mêmes seraient éblouis par une lumière présentée brusquement à des yeux jusqu'alors couverts d'un bandeau. Elle procédait donc, en théorie du moins, par choix préalable et par initiation progressive. En résumé, et pour employer les expressions familières aux deux écoles, le philosophisme s'efforçait de répandre à grands flots les « Lumières », tandis que la Franc-Maçonnerie ne dispensait la « Vraie Lumière » qu'à une minorité initiée par degrés.

Ce n'est pas ici le lieu de décider entre les deux systèmes et, d'ailleurs, un arrêt de principe ne saurait, en l'espèce, clore le débat, car, si le mode d'enseignement restreint et progressif est théoriquement défendable, l'application qu'en faisait la Maçonnerie l'est beaucoup moins. Elle pouvait soutenir que les concepts les plus nobles et les plus généreux se déforment et deviennent dangereux en pénétrant dans des esprits incultes ou grossiers, que, notamment l'idée de

l'égalité naturelle et le sentiment mystique de la fraternité humaine, transportés du plan religieux sur le plan social et devenant le *credo* de la masse ignorante et brutale, risquent de fomenter l'esprit de révolte et l'anarchie, mais encore aurait-il fallu que ces idées fussent restées la propriété exclusive des prudents éducateurs qui prétendaient ne les révéler qu'avec discernement et à petites doses. Or, elles étaient, dès le milieu du dix-huitième siècle, tombées dans le domaine public, de sorte que les Frères, à chaque nouveau degré gravi dans la hiérarchie de l'Ordre, s'entendaient murmurer à l'oreille ce qui se criait dans la rue. Il est donc tout naturel que nombre d'entre eux se soient imaginé que le vrai secret était autre chose que des principes humanitaires si connus du monde profane, qu'ils se soient tournés vers l'occultisme et que les fabricants de Hauts Grades aient, en psychologues avertis, prévu et favorisé ce réflexe.

Mais, si la Franc-Maçonnerie s'est mise au service du mouvement occultiste et mystique, elle ne l'a pas créé, et il serait puéril de voir dans les Grades Écossais, ainsi que le font quelques historiens, dont l'Allemand Findel fut le dernier représentant, l'œuvre de froids politiques qui, menacés dans leurs privilèges par les progrès de la Raison et la poussée des doctrines humanitaires, ont systématiquement égaré les Frères altérés de vérité et avides de lumière, en les conduisant sur les voies de traverse de l'obscurantisme. Un courant comme celui dont nous venons de constater la puissance ne se crée pas artificiellement et par la volonté de quelques hommes. La Franc-Maçonnerie Écossaise ne peut, en tout état de cause, être rendue responsable des tendances occultistes dont elle a été l'expression.

R. LE FORESTIER.

Au carrefour de l'Armistice

Rethondes ou les traces de la guerre

A Thierry Sandre.

I

J'AVAIS respiré tout un jour dans la gloire des Lancret. *La Bergère endormie, le Berger et sa bergère*, du délicat maître, tous deux d'un ton argenté plein de nuances et de reflets, m'avaient paru, dans ce grand château, surgir d'un monde irréel et venir à moi du fond des années. Et, grâce au pinceau de Coypel, j'avais assisté au repas de don Quichotte dans l'hôtellerie ; les tapisseries chinoises, d'après les cartons de Boucher, m'avaient reporté vers un Orient de fantaisie tout adorable ; et c'était quelque chose de charmant d'admirer, au fond des grands paysages frissonnants tracés par Oudry ou par Desportes, ces daims traqués, ces cerfs forcés, ces sangliers pris au gîte, enfin tous ces motifs cynégétiques dont les mouvements pompeux, la poursuite et l'hallali animaient, voici deux cents ans, les bois d'alentour. *Blanche*, chienne de Louis XIV, et *Tane*, chienne de Louis XV, tachetées, sveltes, nerveuses, fines, semblaient elles-mêmes vouloir s'élancer du cadre où, dès la fin du mois d'août 1914, leurs abois furieux avaient sans

doute accueilli l'hôte indésirable, le colonel-général von Klück. Alors je pensais que ce serait une chose curieuse, mélancolique sans doute, mais belle quand même, suivi des jappements de *Tane*, des bonds folâtres de *Blanche*, accompagné de Don Quichotte, des Chinois de fantaisie, du *Berger* et de la *Bergère* argentés de Lancret, de m'enfoncer dans la forêt, de passer là où von Klück avait passé et, me dirigeant vers Rethondes, de retrouver d'autres empreintes, d'autres traces, visibles à chaque pas, dans tous les chemins, tous les sentiers : celles que les Français, après les Allemands, avaient laissées sur ce sol meurtri, ces arbres blessés, ces villages marqués encore, malgré le temps qui pacifie et la végétation qui recouvre tout, par le fer et par le feu.

Pays d'archers, d'arbalétriers, où, comme dans le conte exquis de Nerval, les tireurs d'un canton sont toujours disposés à rendre le *bouquet* à ceux de l'autre, ce carrefour où l'Ile-de-France, le Laonnois et le Soissonnais se rencontrent, a toujours été, autant que sous celui de saint Hubert, placé sous le vocable de saint Sébastien. « *Voulez-vous que je vous dise la vérité? Saint Sébastien était capitaine des archers de Senlis, pays où l'air est frais, la verdure jolie et le ciel fragile comme de la batiste...* » Un regretté poète, Adrien Mithouard, a écrit ce cantique à la gloire de l'Arc. Et qui sait s'il n'y avait pas des poètes, des rêveurs et des galants des Cydalises parmi les garçons coiffés de la bourguignotte et vêtus de bleu horizon qui vinrent pendant quatre ans, dans cette région, attacher leurs chevaux dans ces grands bois, à l'abri des hêtres, sous le couvert des peupliers et des grands chênes? Çà et là, des arbres coupés, déchiquetés, entre le mont du Tremble et le mont Saint-Marc, c'est-à-dire toute la partie de la forêt qui va de Compiègne à Pierrefonds, trahissent le passage de la guerre.

Des fers à chevaux, entés, depuis dix ans déjà dans l'écorce, au flanc rugueux des arbres, indiquent que, plus d'une fois, ici, vinrent se terrer les dragons et les artilleurs. Des *cagnas*, des cantonnements, maintenant délabrés, aux abords des hameaux paraissent toujours. En allant de Berneuil-sur-Aisne à Rethondes, sur un vieux volet brisé, moussu, parmi les herbes folles, il m'est arrivé de retrouver ces inscriptions plaisantes, encore visibles : *Faubourg Saint-Martin*, *Quartier Latin*. Et c'était là de l'esprit de chez nous, du

narquois esprit, assez crâne, qui narguait la guerre. Enfin, sur toutes les portes, dans tous les villages, à l'entrée des fermes, des chaumières les plus modestes, comme des villas les plus riches, dès le seuil, clouée encore, la planchette portant les inscriptions : OFF., HOMM., CHEV. (officiers, hommes, chevaux) se fait voir, comme il y a dix ans. Et la désignation des détachements, par compagnies et par escouades, jusqu'à l'écriteau, marquant l'emplacement des popotes, du coiffeur de la compagnie, du vaguemestre, n'ont pas disparu, ne se sont pas effacés ! Et de plaisants brocards, de jolies moqueries, marqués en passant sur les portes branlantes, une ancienne clôture, une pierre rongée et qui s'effrite ! La forêt elle-même, où se découvrent encore, sous l'épaisseur des feuilles mortes, les restes des feux et des bivouacs, est remplie de la présence des soldats. Et cela est tel que, du carrefour des Loups au carrefour du Putois, et de celui-ci à Vivier-Robert, la désignation des sentinelles est marquée encore : *sentinelle n°* 21, *sentinelle n°* 15, *sentinelle n°* 36 ! Pour Ronsard, qui vit passer les reîtres guisards et espagnols dans sa province et souffrit des coups portés à ses futaies, il eût approuvé, non loin de là, le noble avis ainsi présenté :

Soldats,
respectez les arbres;
au plus profond des bois la patrie a son cœur.
N'y attachez pas vos chevaux :
un arbre sans écorce est un arbre qui meurt.

Ah ! sans doute que le fantassin qui cloua cette grave sentence, un beau matin, sur le tronc d'un chêne séculaire, tandis que sifflaient les balles, éclataient les shrapnells, a vu, lui aussi, comme le Vendômois dans la clairière, sauter les faunes et danser les pieds de chèvre ! Mais de clairière, il en est une ici où il faudrait conduire tous les Français, et que tous les enfants — soldats de demain — devraient connaître : cette clairière de l'Armistice à laquelle on accède par un sentier partant de la gare forestière de Rethondes, percé dans l'épaisse verdure et que, par la route du Maréchal-Pétain, le carrefour du Taillis de Berne, on atteint aisément.

Il y a quelque temps, sur cette sorte de remblai improvisé, on voyait encore les rails qui amenèrent dans leur wagon

allemand, les plénipotentiaires germaniques; mais les rails ont été déboulonnés, enlevés; le remblai, aujourd'hui, sert de chemin.

Ce qu'il faudrait, c'est venir ici, à l'aube, quand de flottantes écharpes de brume s'attachent encore aux branchages mouillés, et tandis que le chant du merle, du haut des cimes bougeantes, salue le jour naissant. Alors, en se recueillant, en faisant le silence, en se reportant par l'imagination à huit années en deçà, on pourrait reconstituer, dans tous ses détails, le moment inoubliable.

Dans les confidences qu'il a faites plus tard, peu de temps avant d'être assassiné, le secrétaire d'État Erzberger, chef de la délégation allemande, a dit que le train qui les amena, le général d'infanterie von Gunbel, l'ambassadeur comte Oberndorf, le général von Winterfeld, le capitaine de vaisseau Danselow et lui, sur la terre de France, parvint, « à sept heures du matin, dans une forêt ». Et, dit-il encore, « je remarquai aussitôt que, sur une voie distante d'environ cent mètres, un train analogue au nôtre stationnait ». Ce train, dont parle le secrétaire d'État, était celui du maréchal Foch, commandant en chef les armées alliées. Là, malgré le grand matin, le maréchal, prévenu par un avis du général Debency, était debout et attendait. « *On était au petit jour,* » a confié le général Weygand qui, lui aussi, comme Erzberger, a rapporté ses souvenirs, « *on était au petit jour. Le train (le train allemand) dut manœuvrer pour prendre la place assignée, et je vois encore, dans la brume matinale, aller et venir le fanal rouge du wagon arrière...* »

Ce train silencieux, ce train-fantôme, au milieu de cette forêt, à une pareille heure, dans le frisson du jour frileux qui naît, et ce fanal de sang qui éclaire cette scène tragique et si simple, tout cela avait quelque chose de poignant. Rien de prémédité, rien de voulu pourtant. « Nous avions choisi ce lieu retiré, a dit encore le général Weygand, uniquement pour éviter toute espèce d'incidents. Pourtant, dans cette clairière, la rencontre prenait je ne sais quel âpre caractère... » Sans doute, aujourd'hui, après huit années, alors que l'emplacement a été rendu d'un accès facile, embelli, orné, avec des pelouses fauchées de frais et des inscriptions, le paysage n'offre plus cette grandeur, ne montre plus cette âpreté. Il n'est plus enveloppé de ce dur silence, de cette majesté qui étreint, dans une pareille rencontre, les

vainqueurs et les vaincus, leur serre la gorge et fait qu'une indicible puissance d'émotion les roidit en se concentrant dans une pose militaire. Et le glissement muet des roues sur les rails, le panache de la vapeur, le noir visage du mécanicien qui avait conduit sa machine, d'une seule traite, depuis Chauny, enfin le fanal rouge du wagon arrière trouant le jour naissant de novembre de son regard unique de cyclope, incandescent, voilà le tragique aspect, inoubliable, que n'ont plus sous les yeux les visiteurs.

II

Du carrefour de l'Armistice à Rethondes, par Francport et les bas côtés, l'orée de la forêt de Laigue, la route ombragée, capricieuse, franchit des bois et des garennes. Les envoyés allemands, dit-on, furent à Francport, au château des Bonshommes, les hôtes d'un soir.

Ce château, après avoir franchi l'Aisne, nous l'avons sous les yeux, fenêtres closes, grands murs blancs, pignons droits, cheminées hautes, se dressant au bout d'une prairie émaillée de fleurs. Et, pour l'Aisne, elle est là aussi, la belle rivière, large, bien étale, coulant à l'ombre des saules. Une fois qu'il arrivait à Compiègne par l'Oise, venant de Noyon et La Fère, l'auteur de *l'Ile au trésor*, le fantasque et charmant Stevenson, après avoir laissé son *canoë* amarré dans une petite crique, auprès de Choisy-au-Bac, était venu ici, à Francport, et c'est là qu'il avait admiré « l'Aisne, déjà bien loin de sa source, mais toute fraîche sortie de Champagne ». Cette fraîcheur reposante, cette douceur des eaux et des verdures dont parle ici le grand voyageur austral, enchantent toujours ces rives. De Francport, si nous voulions, par le chemin de halage, nous pourrions, en remontant le cours de l'Aisne, atteindre également Rethondes. Et nous aurions à franchir le ru de Berne, venu de Vieux-Moulin, un peu en aval du village, au lieu dit le Pont-de-Berne. Et c'est là que nous serions, de nouveau, dans la féerie !

M. Pierre de Nolhac écrit, en effet, qu'après avoir passé à Soissons, où le carrosse qui amenait la jeune archiduchesse Marie-Antoinette en France avait été accueilli par la Compagnie de l'Arquebuse de cette cité, d'autres carrosses, qui contenaient le roi et le dauphin, futur Louis XVI, quittaient

Compiègne au même moment. En avant d'eux, précédés des deux trompettes de la Chambre, marchaient « les gardes du corps et les gendarmes, chevau-légers et mousquetaires, avec leurs tambours, trompettes, timbales et hautbois ». Cela faisait une agréable et harmonieuse rumeur. Enfin c'est là, au Pont-de-Berne, que se produisit la rencontre. A peine sa voiture se fut-elle arrêtée, que la jolie archiduchesse descendit le marchepied et, si légère, si svelte qu'on l'eût dit obéir tant sa marche avait de cadence à quelque air de Mozart, vint, sur le fin gazon, se jeter aux genoux du roi. Louis XV la releva galamment, la présenta au dauphin et à Mesdames...

Oui, c'est bien ici, dans cette gloire des Lancret et sur ces bords, que se joua cette jolie parade. Mais ce n'est point de ce côté que nous atteindrons Rethondes. De préférence, nous irons de Francport au-dessus de la rive droite de l'Aisne, par les chemins feuillus, les allées larges, bien taillées, bordées de chênes et de petits hêtres, par où les équipages de l'Aigle lancés, durant l'automne, à la poursuite du cerf, passent, à fond de train, précédés des piqueurs jouant du cor. Et bientôt cette féerie de verdure, et des grands bois et des beaux arbres, nous enveloppe, nous berce, nous gagne de son prestige ; encore un peu, et ce sera dans un conte de Perrault que nous avancerons.

Partie du château des Bonshommes, la route, en obliquant toujours du côté de l'Aisne, se dirige vers celui de Sainte-Claire. Entre les deux, il y a Rethondes ; mais, surtout, il y a le domaine giboyeux, le grand domaine de chasse fleurant bon le thym et le serpolet. En foulant la mousse et respirant la menthe sauvage, nous allons parmi cent détours, et, partout, avant que paraissent les premiers chaumes, que se découvrent les toits et pointent les colombiers, ce sont, dans les sous-bois, au long des étroites allées vertes piquées de fraises sauvages et de pâquerettes, de mutins et charmants lapins de garenne qui s'enfuient par petits sauts et légers bonds ! Puis c'en sont d'autres encore qui reviennent, en se jouant et en folâtrant, si bien, tant ils sont coquets et musqués, qu'on se demande si ce ne sont pas là les descendants de ces gracieux animaux, parlant le français, se lustrant le museau et dressant les oreilles, que le prince de Ligne rencontra une fois à la chasse?

Et toujours on avance ; et toujours on est dans la ber-

gerie au point que l'on ne sait plus bien si ces villageoises, que l'on voit sortir de la maison forestière en menant leurs chèvres et poussant leurs brebis, ne sont point, par hasard, de vieilles fées rajeunies par la vertu de l'eau qui chante, de la pomme qui danse et du petit oiseau vert qui sait tout? Mais, au sortir de ces garennes, de ces bois de fantaisie, voici tout à coup un grand espace : des champs de culture, de frais et profonds herbages, les premiers jardinets du pays. Et, sous le feston des glycines, le rideau grimpant des vignes, dissimulant comme il peut sous les roses ses profondes cicatrices, ses blessures de guerre, avec son vieux clocher, son cimetière agreste, ses rues ensoleillées, son prieuré ancien converti en ferme, et son étang, voici Rethondes !...

Dès l'abord, et de même que dans tous ces petits villages tirant sur le Soissonnais, les maisons basses, coquettes, fleuries, très simples, ont déjà un air du Nord, un aspect flamand. Cela tient aux fenêtres à meneaux, combles aux toits élevés, aigus, le plus souvent à pignon,

Briques et tuiles...
Houblons et vignes...
Guinguettes claires...

tels que Pauvre Lélian, sans doute, en rencontra bien loin, au septentrion, tandis que, le bâton à la main, il cheminait de Walcourt à Charleroi...

De Charleroi (puisque aussi bien le voilà nommé, le pays guerrier, le pays de charbon et de sang, où, dès 1914, se heurtèrent les armées), jusqu'à ces riants et frais abords, durant quatre ans, le canon ne cessa de tonner, de cracher le feu, de semer la mort. Et tout de suite, à l'extrémité du bourg paisible, auprès de l'étang endormi bordé d'iris, d'où jaillissent les lances des roseaux, au tournant de la route montante et en lacets qui grimpe vers Saint-Crépin-au-Bois, on en a une preuve funèbre : un grand corps de ferme incendié apparaît, vide de toit, de fenêtres. En écartant les ronces, on aperçoit encore, dans l'intérieur du logis, l'empreinte des flammes ; des fenêtres brisées laissent passer des branchages, et, de toutes parts, l'ortie et l'herbe commencent d'envahir cette demeure où, voici seulement douze années, vivait et travaillait une famille, riaient des enfants, où la rumeur de l'étable et du poulailler jetait une note joyeuse. Et sous le clair soleil, tandis que les grenouilles

coassent dans l'herbe, que les hirondelles passent en jetant de petits cris, au-dessus du bâtiment vide, un ciel d'un profond azur continue, semblable au pan bleu d'un manteau de la Vierge, d'étendre à toutes les choses et sur tous les êtres sa douceur pacifiante.

En retour sur le village, se dressant à l'ombre des tilleuls, à deux pas de cette maison morte et de ce champ dévasté, un Calvaire apparaît : *Vive Jésus! Vive sa croix!* Puis la grande, l'apaisante figure du Crucifié divin se dresse sur le feuillage ; à ses pieds, une inscription se déchiffre encore :

Ce Calvaire a été donné
par deux serviteurs de Dièu.
Pierre-Joseph Mangin
et Louis Bureaux.
1858

Grand symbole, image sublime et qui, naturellement, ramène, par de douces venelles et les rues sommeillantes, vers ce centre du village où se dresse l'église. Oh ! cette église, elle est bien rustique, bien humble, couverte d'ardoises, bâtie au centre du cimetière, au milieu des morts ; et le pied-d'alouette, le réséda des chemins, la pensée sauvage en bordent les allées ; partout le lierre et la vigne grimpent aux murailles vétustes, attaquent la porte vermoulue, recouvrent la vitre et la pierre. A l'intérieur, le plafond cintré comme la coque renversée d'un vaisseau, est soutenu par des poutres transversales ; auprès de l'autel, parmi les cierges, les bouquets de fleurs artificielles, volettent des moineaux entrés par le trou d'une verrière ; le jour, tamisé par les carreaux peints, vient caresser les bancs anciens, de noyer ou de chêne, usés par les pas et les mains des fidèles ; une bannière, revêtue de sa housse, repose auprès d'un fruste bénitier de pierre ; au nombre des tableaux effacés à demi, une *Assomption*, d'après Poussin, se devine encore ; et, du plafond, par un trou étroit, retombe la corde de la cloche.

Église de village, église de l'*Angelus*. Il n'y en a pas de plus pauvre, de plus campagnarde. Tout se fait humble dans son ombre ; pas d'emphase ; ni gros cierges, ni flambants vitraux, de statues trop neuves qui offensent le regard ; mais une simplicité évangélique, une douceur franciscaine. Ici ne viennent prier que de modestes paysannes, les enfants

du catéchisme, les religieuses du bourg soignant les malades, et quelques vieux hommes qui savent marmonner encore, à voix chevrotante, les mots du *Pater*. De temps à autre, une femme veuve ou des étrangers au pays, des passants. L'un d'eux, durant le dimanche qui précéda la signature de l'Armistice, vint ici dit-on, il y a huit ans, de grand matin. C'était par un jour douteux de novembre ; il faisait gris, il faisait froid ; seuls, un cœur de vermeil et un cierge de deux sous brillaient devant l'autel de la Vierge. Et, dans l'église endormie encore, dans le silence du village désert et qui semblait une nécropole, le maréchal de France, Ferdinand Foch, vint s'asseoir sur un banc étroit et, sous ces vieilles poutres, se recueillir et prier ; le destin des hommes était dans sa main, mais le regard de Dieu s'étendait sur lui.

III

Abri de bombardement : 30 places, ou 15 *places*, ou 10 *places*. Ce sont les mots que l'on lit un peu partout, tracés au charbon, sur les façades, dans le vieux village ; mais le temps et la pluie commencent à les effacer. La vie a repris son cours ; des enfants jouent et rient sur les portes. Par les fenêtres ouvertes de l'école, donnant sur une place herbue, parvient la voix du maître faisant la leçon aux garçonnets ; plus loin, derrière un pot d'œillets, une femme chante et coud à sa fenêtre ; un homme, dans un jardin, une bêche à la main, retourne la terre, enlève l'herbe ; un autre, monté sur une échelle, taille des espaliers. C'est le soir, les troupeaux rentrent ; un pêcheur, son filet sur l'épaule, une ligne à la main, regagne son logis ; et le garde-chasse, appuyé sur sa carabine, la plaque de métal luisant sur sa veste de velours, plaisante sur le seuil de l'auberge. Partout le bruit du marteau, le crissement de la scie attestent le labeur renaissant ; partout le mouvement et l'animation ; il n'y a que les visages des morts qui ne reprennent pas les teintes de la vie. Et, pourtant, il n'y a pas une localité en France où leur mémoire soit aussi honorée, vénérée autant que dans ce petit village.

Ici, je vais vous raconter une chose touchante : le village de Rethondes a eu quinze de ses enfants tués à l'ennemi. Eh bien ! les noms des quinze morts ont été donnés à quinze

rues du pays ! Sur le monument, touchant de simplicité, qu'on a élevé au chevet de l'église paroissiale, on peut lire ces quinze noms. Tous sont de beaux noms de France, à deux syllabes, sonnant clair comme le fer de la faux ou la clarine des chèvres : Arnould, Béjot, Bouland, Cantois ; certains sentent l'herbe, les buissons, les fleurs : Herbin, Lépine, Rateau ! Il y a le nom de Prieur, qui indique le recueillement et les mains jointes, et là sont aussi, synonymes de victoire ou de négoce : Denain ou bien Richard. Ces noms brefs, rugueux, qui sentent, pour la plupart, la sève, la terre et la résine, ces noms formés par les siècles, on peut les lire désormais sur les belles plaques bleues, toutes neuves, que les gens de Rethondes ont clouées aux carrefours. Et toutes les rues, aussi bien celles qui vont vers Francport ou Berneuil que vers Trosly et Saint-Crépin, portent ces beaux noms-là. Toutefois, il en est d'autres, plus anciens, et qui témoignent que, depuis un temps semi-séculaire, la guerre farouche est venue ici déjà prélever son tribut.

La République, c'est la guerre! proclame un fragment d'affiche d'*Action française*, que nul n'a osé lacérer et qui se détache aujourd'hui encore, après plusieurs années, face à l'auberge du village, sur le mur du prieuré converti en ferme. La République et l'Empire, sans doute. Du moins, dans le vieux cimetière, l'attestent, des deux côtés de la porte de l'église par laquelle un matin de novembre 1918 pénétra le maréchal Foch, les pierres encastrées relatant, d'une part, que Duelle, Joseph-Dieudonné, soldat au 43e de ligne, est décédé en 1870, prisonnier en Allemagne ; de l'autre, que Ruffin Jean-François, soldat au 58e régiment de ligne, a été tué à Sedan ; pour Thiez, François, soldat au 1er régiment de zouaves, il a eu le temps de revenir expirer en France, des suites de ses blessures.

Priez Dieu pour eux! ajoute l'inscription. Mais qu'on le remarque : la proportion des morts, de 1870 à 1918, a grandi de trois à quinze ! Affiche, affiche persistante, collée sur le vieux mur de ferme, et que nul n'a encore arrachée tout à fait ; affiche éloquente, ta protestation et ta colère seraient-elles justifiées? La rouge moisson dont se teint la terre de France, la périodique et rouge moisson ne ferait-elle, avec le temps, que se montrer plus féconde, plus abondante? A chaque demi-siècle, faudra-t-il désormais en recueillir, dans de plus hautes granges, les épis sinistres? Et dans ce

pays en fleur, ce pays qui fut un pays de conte, une terre de douceur et de charme, partout, il en est ainsi ; partout des morts, partout des croix, partout des tombes. Coteaux, vignobles, rivages, et vous, visages feuillus des bois, vous voilà marqués à jamais. Vous avez vu la guerre ; elle a laissé sur vous sa blessure. Et si l'on voulait, d'ici à Noyon d'une part, d'ici à Soissons de l'autre, on n'en finirait pas, dans les cimetières ruraux, autour des antiques clochers, de relever des noms et des noms.

Pourtant, s'il est une contrée dont l'aspect changea peu depuis trois siècles, c'est bien ce pays de rêve, ce pays de féerie, disposé pour des noces de reine et la parade des mousquetaires ! Pour un peu, si l'on voulait, l'on n'aurait qu'à rouvrir l'*Itinéraire* de l'excellent géographe Denis, vendu trois livres les deux volumes et mis en vente en MDCCLXXVI, chez Dorez, libraire à Paris, dans la rue Saint-Jacques, à côté de Saint-Yves ; et bientôt l'on serait stupéfait de constater que rien, ou à peu près rien, n'a changé de ces pays. « *De Compiègne*, dit le franc promeneur, qui, sans doute en son temps cheminait pédestrement, à petites journées, d'un pas allègre, *de Compiègne, allez passer devant le petit château, et allez droit à la forêt, après avoir examiné le jardin et les avenues du château qui sont à droite; traversez la forêt par une très belle route nouvellement faite; elle a environ une lieue et demie de traverse dans cet endroit; sortant du bois, examinez à gauche la rivière d'Aisne, le village de Rethondes et la ferme de Bonne-Prouce; deux lieues, côtoyez la forêt à droite, passant en quittant le bois devant le château de Trosly, le village est à droite, allez au Breuil...* » et ainsi de suite le long des chemins et des halliers, le long des bois, en regard de l'Aisne, par Attichy, Ressons, le hameau de Maupas, jusqu'à Soissons, où l'on verra Saint-Jean-des-Vignes et sa façade toute pareille à une belle dentelle, une rose de France bien découpée.

Denis parle et note bien. Son *Itinéraire* est de 1776. Mais nous l'avons vu, à six années en deçà, ce n'était, dans cette contrée et dès le printemps, entre Soissons et Compiègne, que sonneries des cloches, fusées des arquebuses, sons des tambours, musique des hautbois et des fifres. Sur ces routes de France, si spacieuses, si larges, ombragées d'arbres, venant de Soissons, arrivait Marie-Antoinette. Ce n'étaient partout que cavaliers caracolant, dragons, gendarmes de la Maison

du roi ; puis, à pied, gardes-françaises et gardes-suisses. Et par la portière ouverte du carrosse apparaissait une mignonne figure, laquelle attentivement regardait, à toute allure, passer les champs de froment piqués de bleuets et de coquelicots. Cependant, sous son corsage empesé, non loin du cœur, parmi les joyaux et les dentelles, la fine main crispée sentait passer le pli d'une lettre. Sa mère, Marie-Thérèse, dans son cabinet de Vienne, l'avait rédigée pour Louis XV. « *Monsieur mon frère*, disait dans cette lettre l'impératrice au roi de France, *Monsieur mon frère, c'est ma fille ou plutôt celle de Votre Majesté qui aura le bonheur de vous remettre celle-ci ; en perdant une si chère enfant, toute ma consolation est de la confier au meilleur et plus tendre des pères...* »

Mai 1776 ! Comme cette date rappelle les pavanes de cour, la poudre à la bergamote, les robes à grands paniers et les airs de flûte de Mozart. Ah ! féerie, cela ne pouvait pas durer. La jeune archiduchesse, en mettant pied à terre, au Pont de Berne, à la lisière de la forêt, en vue de Rethondes, ne savait pas qu'elle venait de signer un pacte avec l'échafaud. Cent ans après : 1870, la guerre enlevait trois enfants au petit village ; elle en enlevait quinze, entre 1914 et 1918 ! Et c'est ainsi que, sous ses festons de lierre, son voile de glycine odorant, discret, et qui appelle le rêve, l'histoire marque son empreinte, la bataille laisse ses stigmates. Et de tous temps ainsi, dans le petit village, sur ces bords français, le drame alterna avec la féerie, la danse du canon avec les gavottes !

EDMOND PILON.

La reconstitution factice des Finances sous le Consulat et l'Empire [1]

C'ÉTAIT le 19 brumaire an VIII, au château de Saint-Cloud, où, pour la première fois, devait siéger le Corps législatif. Depuis le matin, les députés étaient arrivés par groupe, en voitures de toutes sortes. Des patrouilles circulaient dans le parc ; des soldats en armes stationnaient dans les cours et les allées. Les Anciens, déjà, étaient réunis dans la galerie d'Apollon.

Quand la demie d'une heure sonna, les inspecteurs des Cinq-Cents firent ouvrir la petite porte de l'orangerie.

(1) Cf. : Albert VANDAL, *l'Avènement de Bonaparte; Mémoires, souvenirs et écrits du duc de Gaëte;* PONS (de l'Hérault), *Souvenirs et anecdotes de l'île d'Elbe;* STOURM, *Bonaparte et la restauration des finances au* 18 *Brumaire;* STOURM, *les Finances du Consulat;* LANFREY, *Histoire de Napoléon Ier*; Ch. SUDRE, *les Finances de la France au dix-neuvième siècle;* M. MARION, *Histoire financière de la France depuis* 1715, t. IV ; *Correspondance de Napoléon, Mémoires de Gohier;* MOLLIEN, *Mémoires d'un ministre du Trésor public;* RŒDERER, *Œuvres;* LAPORTE, *Essai sur l'embarras de nos finances;* CREUZÉ-LATOUCHE, *Réflexions sur les finances;* CHATEAUBRIAND, *Œuvres;* DELORME, *Mémoires sur les finances;* Pierre DES ESSARTS, *la Crise financière en* 1805 (Congrès des Sociétés savantes) ; *la Crise financière de* 1814 *à* 1815, Journal des Économistes, 1875, *la Détresse du Trésor en* 1816 *et* 1817, *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*, 1924 ; B. CONSTANT, *Mémoires sur les Cent-Jours;* Pierre DE LA GORCE, *Louis XVIII; Rapports, Discours* et *Comptes rendus* de Gaudin, Barbé-Marbois, Mollien, Defermon, Lecointe-Puyraveau, etc. ; le *Moniteur,* le *Journal des Débats;* le *Journal de l'Empire,* etc.

Cette salle, dont le long rectangle prolongeait, du côté du jardin, l'aile droite du château, était, comme un hangar, éclairée, d'un seul côté, par douze fenêtres. Le bureau du président, ainsi que la tribune, avaient été dressés, à contre-jour, sur des tréteaux recouverts d'étoffe. Les députés se tassaient, tant bien que mal, entre les murailles nues. Leur réunion formait, dans l'enceinte, comme un remous de toques rouges à épis d'or, un déploiement de toges bleues à bandes pourpre. La séance s'ouvrit au milieu de l'agitation la plus vive : quels étaient les « symptômes alarmants, les rapports sinistres » qui avaient motivé la translation des deux Conseils dans ce château lointain? Personne n'ignorait qu'il se préparait un « nouveau coup », et la majorité des Cinq-Cents était décidée à déjouer les complots liberticides, à défendre, jusqu'à la mort, l'unité et l'indivisibilité de la République.

Lucien Bonaparte, qu'une intrigue sourde avait fait élire, huit jours auparavant, président de l'Assemblée, occupait le fauteuil. A peine avait-il déclaré la séance ouverte qu'un obscur député de la minorité réclamait une commission d'enquête pour porter remède, par des mesures de salut public, aux dangers qui menaçaient la nation. L'artifice était si visible qu'aussitôt formulée, cette proposition souleva la tempête, et le président se fût trouvé en mauvaise posture s'il ne s'était hâté de faire, à la demande de Delbrel (du Lot), renouveler par les députés le serment de fidélité à la Constitution de l'an III.

Un à un, à l'appel de leur nom, les Cinq-Cents montèrent à la tribune et solennellement répétèrent la même formule. A son tour, Lucien Bonaparte avait dû jurer comme les autres. Mais il avait gagné du temps. La scène théâtrale, au goût du jour, avait duré trois heures. Quand elle fut terminée, la démission du directeur Barras était parvenue au bureau. Après Ducos et Sieyès, c'était le troisième membre du Directoire qui se retirait, les deux autres étant, du reste, sans qu'on le sût, sous bonne garde, au Luxembourg.

Sentant que le pouvoir s'effondrait, les Cinq-Cents se pressaient de discuter de nouvelles nominations pour le reconstituer, lorsque, à la porte basse par où ils étaient entrés, le général Bonaparte parut. Il était entouré de grenadiers. A la vue des soldats, toute l'Assemblée, d'un mouvement spontané, s'était levée. Ce fut un tumulte épouvan-

table, une scène de pugilat. Bonaparte fut saisi par le bras, bousculé, frappé. Il était petit, malingre. Il eut une défaillance physique. Les grenadiers le dégagèrent et « pâle, morne, la tête un peu penchée », il sortit de la salle soutenu par deux soldats.

Quelques instants après, il était à cheval, dans la cour où son frère Lucien, qui était venu le retrouver, harranguait les troupes. Dans les rangs, des acclamations retentissent : « Vive Bonaparte ! Le Rubicon ! » On sonne la charge. L'orangerie est investie. Quelques députés essaient de résister Les toques tombent à terre. Les toges s'éploient comme des ailes. Le tambour battait toujours. Il y eut un cliquetis de baïonnettes et de sabres. Des crosses frappèrent le pavé. Les fenêtres furent enfoncées. Elles étaient situées à quelques pieds des plates-bandes. C'est par là que s'enfuirent, comme une nuée d'oiseaux dépistés, les députés qui venaient de jurer de mourir à leur poste.

C'était fait. Le soir même, à dix heures, une quarantaine de membres des Cinq-Cents, réunis par Lucien, décrétaient qu'il n'y avait plus de Directoire et instituaient une commission exécutive provisoire composée de Siéyès, Roger Ducos et Bonaparte.

En vérité, la dictature avait été conquise à Bonaparte. Il parut, dès le lendemain, un chef d'État ferme et grave. La situation était pire qu'il ne l'imaginait. « Il n'existait plus de vestige de finances. Une misérable somme de 167 000 francs était tout ce que possédait le Trésor public d'une nation de 30 millions d'hommes. Les armées étaient sans solde ; les fonctionnaires, sans traitement... Une foule d'ordonnances délivrées sur des fonds présumés étaient impayées. » Il fallait sortir au plus tôt de ce dénûment, sous peine de voir le nouveau gouvernement tomber, comme celui qu'il remplaçait, dans l'impuissance.

Bonaparte entendait assez mal les questions financières auxquelles il était, jusque là, resté étranger. Mais, avec des dons uniques d'intelligence précise et méthodique, il avait le goût de l'économie, l'amour de l'ordre, la peur de l'inconnu. En Égypte, déjà, il veillait aux dépenses, vérifiait les comptes, prescrivait à Poussielgue, le directeur des finances de son armée, de suivre, pour la levée des subsides, « la voie qui s'approchait le moins de la nouveauté ». Le 20 brumaire, il fit appeler Gaudin, un employé de la Tréso-

rerie nationale, qui avait, à deux reprises, refusé les offres du Directoire, « parce que là où il n'y a pas de finances, ni moyen d'en faire, un ministre est inutile ». Gaudin, après que Bonaparte lui eut exposé ses idées financières », l'assura que « Cambon était l'homme qui convenait le mieux à ses projets ». Cambacérès se chargea de pressentir son ancien collègue à la Convention nationale : « Ton patron ne veut qu'un commis, répondit Cambon, je ne puis lui convenir. Merci de ton souvenir et de ta bonne pensée. »

Cambon ne s'était jamais montré aussi clairvoyant. S'il avait accepté, il ne fût pas resté un mois en place. C'était bien un commis qu'il fallait au maître qui entendait se réserver toute initiative. Gaudin était tout désigné. Quand il apporta, le 21 brumaire, le refus de Cambon, Bonaparte lui dit : « Nous avons grand besoin de votre secours et j'y compte ; allons, prêtez serment, nous sommes pressés ! »

Gaudin obéit, comme il avait toujours fait et devait continuer de faire. C'était un homme de quarante-trois ans, petit de taille, portant manchettes et perruque poudrée. Aux heures les plus périlleuses de la Terreur, « il ne s'était jamais détaché d'une propreté merveilleuse et d'une élégance très soignée ». Depuis plus de vingt ans qu'il était aux Finances, cet employé modèle n'avait pas manqué une seule fois d'arriver, tous les jours, exactement à la même heure, à son bureau. Entré à dix-sept ans dans l'administration, il était à vingt-deux ans chef de division à la direction générale des impositions et, pendant la Révolution, il avait occupé, sous le terrible contrôle des comités, le poste difficile et prépondérant de commissaire à la Trésorerie nationale. Esprit droit et sage, d'une conscience scrupuleuse, formaliste et conservateur, il représentait la tradition. « Ses vertus inférieures, selon l'expression imagée de Sourm, se combinèrent avec les vertus générales de Bonaparte, comme le mécanisme secondaire s'engrène avec la pièce maîtresse. »

« Gaudin n'est pas un aigle, avait coutume de dire le Premier Consul, mais il sait les choses. » Sa connaissance approfondie du passé permit, au nouveau ministre, de se rapprocher le plus possible « du régime qui avait existé sous l'antique gouvernement de la France ». Les anciennes institutions semblaient anéanties, mais les débris d'une organisation qui avait fait ses preuves pendant plusieurs siècles

pouvaient servir encore à reconstruire l'édifice. Le 24 brumaire, Bonaparte, dans une proclamation à la commission législative du Conseil des Cinq-Cents régénéré, exposait ses idées financières. Ennemi de l'esprit de système, il n'avait foi, en finances comme en politique, qu'à sa propre méthode qui consistait à « remettre tout en place » en s'inspirant, sans heurter l'opinion, de ce qui avait été fait sous l'ancien régime.

« L'anarchie financière était au comble. » La rente ne valait pas onze francs ; les obligations de l'État étaient refusées à l'escompte et le Trésor était dans une telle indigence qu'on n'avait pu, faute d'argent, envoyer un courrier à l'armée d'Italie pour annoncer le coup d'État. « La fidélité du nouveau gouvernement à remplir les engagements qui n'étaient pas les siens » n'allait pas tarder à faire renaître la confiance. Déjà de judicieuses mesures commençaient à la raminer. Dès le 27 brumaire, en même temps qu'était abrogée l'odieuse loi des otages, « l'expédient incertain et désastreux de l'emprunt progressif » était remplacé par une subvention extraordinaire de vingt-cinq centimes pour un franc des contributions foncières, personnelles, mobilières et somptuaires, d'après les rôles de l'an VII.

Cet impôt, qui ne pesait pas injustement sur quelques-uns, fut aussi bien accueilli qu'il pouvait l'être. Il devait apporter à l'État des ressources, mais sa réalisation ne pouvait être rapide. Or c'était du comptant qu'il fallait. Certains familiers de Bonaparte, comme Bourrienne et Collot, subvinrent, par quelques avances, aux besoins les plus urgents. La ville de Gênes fut imposée pour deux millions et celle de Hambourg pour quatre. Les marais salants de l'Ouest et du Midi furent vendus. Enfin, on eut recours aux banquiers, qui accordèrent un prêt de douze millions, gagé sur une loterie de quarante mille billets à trois cents francs chacun.

Afin de se procurer des fonds encore, Gaudin imagina de mobiliser, pour pouvoir les négocier, les diverses créances de l'État. Il prescrivit, aux nombreux acquéreurs de biens nationaux qui avaient encore des annuités à payer, de souscrire des obligations à terme fixe sous peine de dépossession et autorisa d'autres débiteurs à se libérer de la même manière. Ainsi entrèrent, sans violence, dans la caisse de l'État, de bonnes valeurs au moyen desquelles le Trésor pouvait se procurer, s'il trouvait à les escompter, des ressources immédiates.

En même temps, avec autant d'activité que de méthode, la réforme administrative s'accomplissait. L'Assemblée constituante, après avoir renvoyé les trente-six mille officiers des différents services et abandonné la perception des impôts à des adjudicataires, avait, sous prétexte « de placer les finances hors des atteintes du pouvoir exécutif », confié la confection des matrices et des rôles aux administrations locales. C'était donner aux municipalités une mission qu'elles se gardèrent de remplir avec exactitude pour ne pas mécontenter les électeurs dont elles dépendaient. La répartition se faisait mal ou ne se faisait pas du tout. « Lorsque le ministre écrivait aux départements au sujet des impositions, il ne recevait pas de réponse. » L'arriéré grossissait. Au 18 brumaire an VIII, la plus grande partie des contributions de l'an V n'était pas levée, rien n'avait encore été commencé pour les exercices de l'an VI et de l'an VII.

Bonaparte décida de rompre sans tarder avec cette politique funeste et son ministre des Finances fut invité à prendre, sans délai, les mesures nécessaires au rétablissement de l'ordre. Gaudin recourut aux méthodes consacrées par l'expérience. S'inspirant de l'ancienne organisation des vingtièmes, il créa à Paris une direction générale des contributions directes et envoya, dans chaque département, pour répartir les impôts, un directeur, un inspecteur et plusieurs contrôleurs, pour en encaisser le montant par échelons, des percepteurs, des receveurs particuliers et un receveur général.

Après avoir ainsi « mis entièrement dans la main du ministre » l'administration financière du pays, Gaudin trouva le moyen non seulement de « lier » à la fortune de l'État le haut personnel qu'il avait choisi lui-même parmi ses anciens collègues, mais encore de faire concourir ce personnel à procurer au Trésor des ressources immédiates. La loi du 6 frimaire (27 novembre 1799) astreignait, en effet, les receveurs généraux à souscrire envers le Trésor des obligations payables par mois, à jour fixe, jusqu'à concurrence des sommes qu'ils avaient à encaisser par la perception des impôts. A l'appui de ces obligations, les receveurs particuliers durent signer, à l'ordre de leur receveur général, des billets mensuels pour le montant des recettes présumées.

Ainsi la totalité des contributions directes pouvait être utilisée au début de chaque exercice, en même temps que les receveurs étaient personnellement intéressés au recouvre-

ment rapide et complet de l'impôt. Cette responsabilité effective fut d'une surprenante efficacité. Les rôles furent mis à jour avec une telle célérité, les impositions arriérées rentrèrent si bien et si vite qu'un an à peine après le 18 Brumaire, « pour la première fois depuis la Révolution, le recouvrement des impôts fut commencé avec l'année même à laquelle les contributions appartenaient ».

Les desseins du gouvernement, « pressé de toutes parts par le torrent des besoins », étaient de négocier, si c'était nécessaire, les obligations des receveurs généraux. Pour garantir leur paiement à échéance, Gaudin demanda, aux fonctionnaires placés sous ses ordres, de fournir un cautionnement en numéraire. Il obtint ainsi une somme de 10 millions 800 000 francs qu'il versa dans une caisse nouvelle, entièrement distincte et indépendante du Trésor public, la Caisse d'amortissement.

En dépit de ces mesures réalisées avec une habileté incontestable, les spoliations et les faillites antérieures avaient raréfié à un tel point les capitaux et provoqué une telle défiance, que, malgré les garanties qu'elles offraient, les obligations, dont l'État était détenteur, ne furent pas d'un écoulement aussi facile qu'on espérait. Elles ne purent être escomptées, en l'an VIII, qu'avec un intérêt de 4 à 5 pour 100 par mois. Ce taux excessif fut abaissé de moitié en l'an IX et descendit en l'an XI à 6 pour 100 par an : « Je ne crois pas, dit Barbé-Marbois, que l'histoire de nos finances offre un autre exemple d'un passage aussi prompt du découragement à la confiance. »

Il faut dire que la création d'une banque nationale n'avait pas été étrangère à ce résultat. Depuis qu'en 1793 Cambon avait fait supprimer la Caisse d'Escompte, plusieurs sociétés similaires s'étaient fondées qui émettaient des billets au porteur et à vue. Mais elles ne se livraient que timidement à l'escompte et réservaient, dans la pratique, à leurs actionnaires, le privilège de cette opération. Leur indépendance portait ombrage au gouvernement et leur diversité était un obstacle aux principes d'unité que le Premier Consul entendait imposer dans tous les domaines. Une défiance instinctive animait Bonaparte contre les manieurs d'argent ; il voulut les tenir sous sa coupe. « Le gouvernement, disait-il, est au centre des sociétés comme le soleil ; les diverses institutions doivent parcourir autour de lui leur orbite, sans s'en

écarter jamais. » Sur son ordre, plutôt que sous ses auspices, les principaux banquiers de Paris se réunirent et formèrent, au capital de 30 millions, une société anonyme de crédit qui fut appelée la Banque de France.

Le Premier Consul s'inscrivit lui-même pour trente actions de mille francs chacune et fit souscrire sa famille et son entourage. Il décida, en outre, que la moitié des fonds déposés à la Caisse d'amortissement serait employée en achats d'actions. Il chargea la Banque d'importants services publics et n'allait pas tarder à lui assurer le monopole des émissions. Ainsi, sans être une Banque d'État comme la Banque d'Angleterre, la Banque de France « n'existait pas par la seule volonté de ses actionnaires » et, encore qu'elle fût administrée par son conseil de régence, elle n'était pas « absolument hors du gouvernement » qui la protégeait, utilisait ses services, pouvait la soutenir ou la mettre en péril.

En dépit de cette vassalité qui faillit avoir des conséquences funestes, l'institution de la Banque de France fut, avec celle de la Caisse d'amortissement, l'innovation la plus heureuse du Consulat. Les facilités d'escompte qu'elle donna firent augmenter le volume des transactions, diminuer le loyer de l'argent et rétablirent, pour une grande part, le crédit de l'État.

Aussi bien, tout réussissait à Bonaparte. Nos armées étaient revenues victorieuses d'Italie et d'Allemagne. La France, agrandie de la Belgique et de la rive gauche du Rhin, était, pour la première fois depuis la Révolution, en paix avec toute l'Europe. Le Concordat avait été signé avec le pape. La rente, depuis que le décret du 23 thermidor an VIII avait stipulé le paiement des coupons en espèces, était montée à 37 francs, puis à 60. L'agriculture prospérait; notre balance commerciale présentait un excédent. L'apaisement, la sécurité, l'ordre, étaient revenus comme sous le coup d'une baguette magique. « C'était un spectacle vraiment merveilleux. »

Un spectacle. Ce mot d'un contemporain ne saurait être plus juste, car si, en vérité, l'autorité nécessaire, un système fiscal sans défaillances ni vexations, une rigoureuse économie dans les dépenses, avaient produit déjà d'évidents et multiples bienfaits, la reconstitution du pays, décimé par dix ans de Révolution, était plus apparente que réelle. En si peu de temps, il était impossible qu'elle fût complète et profonde.

Sans parler de la réduction des deux tiers mobilisés au vingtième de leur valeur nominale, ni du paiement, en rentes dépréciées, des fournitures dues par le Directoire, les budgets annuels restaient en déficit. Jamais, du reste, ils ne furent votés avant le cours même de l'exercice et il était seulement présenté aux Chambres un état des recettes. Les dépenses n'étaient soumises à aucun contrôle. Et ces dépenses auraient dépassé les ressources, les contributions, si bien réparties et si exactement levées qu'elles fussent, n'auraient pu suffire, si Bonaparte n'avait, sous différents prétextes, arraché d'importants subsides aux peuples vaincus. Déjà, Gênes et Hambourg avaient été imposés. La rétrocession de Flessingue à la Hollande avait rapporté quarante millions. On avait obtenu six millions par mois de l'Espagne, seize millions par an du Portugal. Tous les pays que leur faiblesse empêchait de se défendre avaient été taxés.

Ces apports, qui furent d'un grand secours, auraient fini par n'être plus nécessaires, les dépenses auraient été couvertes par les ressources normales du budget et la France aurait recouvré une prospérité véritable si la paix n'avait encore été rompue.

« Napoléon, a écrit l'un de ses plus sagaces historiens, avait une sorte d'impossibilité de s'arrêter au but déterminé, il n'avait pas fait un pas en avant qu'il s'élançait toujours plus loin sans jamais attendre que le terrain fût affermi sous ses pas. Une conquête n'était pour lui qu'une pierre d'attente pour une conquête nouvelle. » La paix d'Amiens avait été signée le 25 mars 1802. Un an s'était à peine écoulé que les hostilités recommençaient. Bonaparte, nommé consul à vie et qui allait, « pour rendre son ouvrage immortel comme sa gloire », se faire couronner empereur des Français, préparait une descente en Angleterre, rompait avec l'Autriche et la Russie.

C'était de nouveau la guerre. Elle ne devait finir qu'à la chute de l'Empire. En 1804, les armements militaires et maritimes entraînèrent des dépenses si fortes que, malgré l'établissement des impopulaires droits réunis sur les boissons et l'augmentation des tarifs de douane et des frais de justice, le Trésor fut réduit à escompter toutes les obligations des receveurs généraux. Ouvrard, Desprez et Vanlerberghe, qui avaient, sous le nom de Compagnie des négociants réunis, fondé une société pour les fournitures des

vivres à l'armée, s'étaient chargés de l'opération. Mais, d'Espagne, où ils avaient consenti des prêts importants, les rentrées ne s'effectuaient pas comme ils s'y attendaient. Ils essayèrent de négocier, à la Banque de France, les obligations des receveurs généraux que, malgré leur promesse, ils ne pouvaient eux-mêmes escompter. Le Conseil de régence aurait refusé de prendre ces valeurs sans la pression du ministre du Trésor, Barbé-Marbois, qui, dit Napoléon, « se laissa duper par une douzaine de fripons à peu près comme le cardinal de Rohan l'avait été dans l'affaire du collier ». La Banque de France fut obligée d'émettre du papier en si grande abondance que, le 24 septembre 1805, pour 782 000 francs de numéraire, elle avait une circulation de 62 millions.

Les capitaux se resserrèrent. Il fallut réduire l'escompte des effets de commerce ; de nombreuses faillites furent déclarées. La panique s'empara du public. On avait peur que le billet, qui perdait déjà 10 pour 100, n'eût le sort de l'assignat. Il y avait queue aux guichets de la Banque où, si les paiements n'étaient pas tout à fait suspendus, ils ne s'effectuaient qu'après des formalités compliquées à dessein et avec une volontaire lenteur. La crise, chaque jour, s'aggravait. Elle eût amené la chute de la Banque de France et aurait ruiné le crédit de l'État, si la nouvelle d'éclatantes victoires et le retour de Napoléon, avec d'importantes rançons, n'avaient rétabli la confiance. L'Empereur était « fort irrité ». Il renvoya Barbé-Marbois, honnête, mais incapable, imposa un gouverneur aux régents de la Banque et fit « rendre gorge » à Ouvrard et à ses associés en leur prenant tout ce qu'ils possédaient, sans oublier de « se substituer à eux comme créancier de l'Espagne ».

L'alerte avait été chaude. La défection d'un groupe de négociants avait suffi à ébranler les finances publiques comme, quelques années après, la conspiration Mallet faillit, en une nuit, renverser le gouvernement impérial. C'est que l'édifice n'avait pas de fondements. « Un homme était tout ». « Génie immense dans la guerre, esprit infatigable, habile et sensé dans l'administration », il avait lié, à sa personne et à sa fortune, le sort de la France. S'il était tué ou si seulement le destin lui devenait contraire, son œuvre disparaîtrait avec lui.

Comme tous les rouages du gouvernement, les finances

étaient en ses seules mains. Il disait, écrivait : « Mes affaires, mes ressources, les dépenses que j'ai faites. » Au milieu des camps, la veille d'une bataille, il s'occupait à examiner lui-même les états de la trésorerie, à suggérer des économies à ses ministres. Toutes les caisses publiques étaient régulièrement vérifiées, leur comptabilité était soumise au contrôle de la Chambre des Comptes réinstituée. Le pouvoir seul en usait à sa volonté suprême. Après l'épuration du Tribunat, en 1804, on ne trouve plus dans les budgets ni état de dépenses, ni état de recettes. Il était donné « un simple aperçu » et cet aperçu était erroné. Si l'on se bornait à consulter les chiffres qui furent publiés, on aurait une idée bien fausse de la situation. Elle était, à dessein, présentée avec des inexactitudes. Toutes les dépenses faites en sus des crédits étaient laissées dans l'ombre. Parmi les recettes inscrites, il en était beaucoup d'irrécouvrables, d'autres, comme celles provenant des fonds départementaux et communaux, n'étaient pas portées. Le prix de la Louisiane, qui fut vendue 80 millions aux États-Unis, ne figura jamais sur aucun compte. Les obligations des receveurs généraux étaient passées à l'actif, mais, au passif, le montant de ce qui avait été encaissé sur celles de ces obligations qui avaient été escomptées n'était pas mentionné.

En vérité, les dépenses furent toujours supérieures aux ressources ordinaires. Sans les recettes extraordinaires qui y étaient incorporées, sans, du reste, qu'en fût spécifiée la provenance, le budget n'aurait jamais été équilibré. L'arriéré fut toujours passé sous silence. Le total du déficit s'élevait à 600 millions en 1802. Il ne fit que s'accroître d'année en année. Pour le couvrir, Napoléon comptait sur ses victoires. Il voulait des conquêtes fécondes. Pour lui, non seulement la guerre devait nourrir la guerre, mais encore enrichir le vainqueur. « Les troupes dont l'entretien est trop pesant, disait-il, il faut les envoyer sur le territoire ennemi. C'est ainsi que j'en use et mes finances s'en trouvent bien. » Partout où il passait, il levait des subsides. Les habitants des pays occupés entretenaient ses armées, payaient les impôts dont ils auraient été redevables envers leur gouvernement, étaient frappés, en outre, de lourdes contributions de guerre. Ces contributions n'arrivaient pas au Trésor. Elles étaient versées dans une caisse distincte qu'on appelait le domaine extraordinaire. Cette caisse avait été

créée au début de l'Empire. Son existence fut, si l'on peut dire, légalisée en 1810 par un sénatus-consulte : « Le domaine extraordinaire se compose des domaines et biens mobiliers et immobiliers que l'Empereur a acquis par des conquêtes et des traités soit publics, soit secrets... L'Empereur dispose seul du domaine extraordinaire par des décisions émanant de lui. »

C'était, comme on voit, un trésor de guerre personnel que Napoléon alimentait, faisait fructifier et où il puisait à son gré. Outre les contributions de guerre, il versa, au domaine extraordinaire, les économies qu'il réalisait, chaque année, sur sa liste civile et y incorpora une partie du domaine public des nations annexées. Il devait surtout s'en servir « pour récompenser ses compagnons d'armes et ajouter à la splendeur de l'Empire », mais il fut obligé d'y avoir recours pour subvenir aux besoins du Trésor public. Il est impossible de savoir ce qui fut ainsi encaissé par l'Empereur et ce qu'il dépensa. Il entra dans les caves des Tuileries des sommes énormes. En dépit des avances à l'État et malgré les dotations dont Napoléon gratifiait libéralement son entourage, le domaine extraordinaire était, en 1810, d'après le rapport du comte d'Orvilliers à la Chambre des pairs, d'une valeur de 2 milliards et produisait un revenu de 38 à 40 millions.

Tout le monde, en France, était intéressé à l'entretien et à l'accroissement de ce domaine, depuis le plus petit contribuable, dont il allégeait les charges, jusqu'aux plus hauts dignitaires de l'Empire, qu'il servait à rétribuer. Or, il n'était alimenté que par les contributions qui étaient levés, sous différents prétextes, sur les peuples vaincus. « On s'habitua à considérer comme des tributaires ces peuples, et cette exploitation, qui n'avait été qu'une des conséquences de la guerre, en devint un des principaux buts. » Sans croire, avec d'Ivernois, que l'Empire ne vécut que de rapines, il est évident qu'il livra la fortune du pays au jeu des batailles. « La victoire, ainsi que le reconnaît M. Marion, fut une condition essentielle de la satisfaisante situation financière des années 1806, 1807 et suivantes. Les choses commencèrent à décliner lorsque fut close la série des guerres de rapport, pour ainsi dire, et que commença à s'ouvrir celle des guerres en pays sans ressources comme l'Espagne et la Russie. »

La guerre d'Espagne, en effet, fut coûteuse. Elle absorba une grande partie du domaine extraordinaire. Pour recons-

tituer ce trésor perdu, l'Empereur déclara la guerre à la Russie. Il partit, « dans l'intérêt de ses finances », ainsi qu'il le dit à Mollien, pensant conquérir les richesses qui lui étaient nécessaires. Il perdit, avec ses meilleures troupes, tout son matériel de guerre, et, pour la première fois, revint à Paris sans armée et sans argent.

On était en 1812. Il n'y avait pas un an que Gaudin, qui était toujours ministre, rendant compte de la situation, avait orgueilleusement écrit : « L'histoire n'offre pas d'époque à laquelle les finances d'un grand empire aient été aussi prospères ! » Hélas ! en dépit de l'ordre et de la régularité qui continuaient d'exister dans les services, cette prospérité factice avait cessé au premier revers. L'Empire n'était pas capable de supporter une défaite. Il était voué au succès. Napoléon s'était interdit le repos, ne pouvait s'accorder de délai. Il lui fallait marcher sans trêve, courir sans merci de triomphe en triomphe, entraîner au combat son peuple surmené. Mais la question d'argent encore se posait : où trouver les fonds nécessaires à une prompte entrée en campagne? Il n'y avait plus de cautionnements à exiger des fonctionnaires, plus de biens nationaux à vendre. L'Empereur ne voulait ni recourir à l'emprunt, ni augmenter les impôts. On vida toutes les caisses publiques ; les fonds placés en dépôt par les sociétés de charité, les départements, la Légion d'honneur, furent saisis et remplacés par des bons du Trésor ; enfin, on obligea les communes à vendre les domaines qu'elles possédaient et à recevoir, en échange du capital qu'elles cédaient ainsi à l'État, une allocation annuelle

Quand furent équipées les 800 000 recrues qu'avait fournies la conscription, Napoléon partit. Au mois d'avril 1813, il arrivait en Allemagne. Il fut vaincu à Leipzig, perdit son armée et, rentré à Paris, se trouva dans l'impossibilité d'en constituer une nouvelle. La situation était pire qu'en l'an VII, car, à cette époque, la France était victorieuse. Les impôts se percevaient mal. « Le Trésor ne recouvrait pas la dixième partie des sommes qu'il était obligé de payer. Les ordonnances de guerre ne pouvaient être soldées. Tous les services étaient compromis. »

L'Empereur ordonna l'augmentation des taxes sur le sel et sur les boissons, ajouta trente centimes au principal de la contribution foncière, doubla la contribution personnelle

et mobilière. Il fit retarder le paiement des rentes sur l'État et des intérêts sur les cautionnements. Enfin, — expédient suprême, — après avoir « tiré » 15 millions de la Banque de France, des 60 millions qui restaient dans les caisses des Tuileries, il abandonna la plus grande part.

Mais l'invasion avait commencé. Malgré l'héroïsme des soldats et le génie de leur chef, l'ennemi s'avançait, occupait plusieurs départements, menaçait la capitale. Le 30 mars 1814, Paris capitulait. Napoléon était un obstacle à la paix nécessaire. Il abdiqua.

Ainsi que l'a justement écrit M. de La Gorce, « Louis XVIII n'entra à Paris ni par la grâce de l'étranger, ni par l'ardent appel de ses sujets fidèles ». Les Bourbons furent substitués, par la force des choses, à l'empereur déchu. Ils pouvaient seuls, ainsi qu'ils le montrèrent, recueillir une succession aussi obérée. La France, envahie sur toutes ses frontières, saccagée, désarmée, perdait ses conquêtes. Napoléon la laissait moins grande et plus pauvre qu'il ne l'avait reçue. Les ressources du pays étaient épuisées, les caisses étaient vides. Comme pendant le Directoire, les fonctionnaires n'étaient plus payés, la solde était en retard. Les actions de la Banque de France avaient baissé de moitié. La rente était à 47 francs.

Les exigences des vainqueurs furent modérées ; un article secret du traité de Paris leur concédait seulement une indemnité de 25 millions. Mais il y avait tout l'arriéré de l'Empire : 1300 millions, d'après le baron Louis, moins selon d'autres, mais, de toutes manières, plus de 500 millions immédiatement exigibles. De plus, sur le budget de 1814, réglé à un milliard par Napoléon, il n'avait été perçu, pendant le premier trimestre, que 60 millions.

A travers des difficultés inouïes et des résistances de toute espèce, les affaires du pays furent conduites avec une extrême habileté. L'inventaire fut dressé avec précision, les dépenses furent réduites, le budget fut régulièrement présenté. Un an s'était à peine écoulé que les prévisions du baron Louis, le ministre des Finances de Louis XVIII, étaient dépassées. Le remboursement de l'arriéré se poursuivait avec succès, la rente s'était élevée à 80 francs, les contributions étaient à jour, il existait, dans les seules caisses de Paris, une réserve de 50 millions en numéraire.

« Il suffit malheureusement du rétablissement de l'Em-

pire, du trouble universel qui suivit cette nouvelle révolution... pour anéantir en un instant la prospérité financière, au moins relative, dont jouissait la France au début de 1815. » Napoléon s'empara de l'argent que le baron Louis avait sagement économisé, aliéna secrètement les rentes dont la caisse d'amortissement était propriétaire et joua ces réserves dernières sur la carte de Waterloo. Il était revenu à Paris, le 20 mars. Le 20 juin, humilié, vaincu, il était, une deuxième fois, forcé d'abdiquer.

La situation, déjà mauvaise en 1814, s'était singulièrement aggravée. Les armées alliées avaient encore envahi la France ; les cosaques campaient dans Paris. Il ne restait plus rien dans aucune caisse ; toutes les ressources du pays étaient aliénées ; de hasardeuses anticipations compromettaient l'avenir ; l'arriéré s'était accru. L'ennemi imposait, cette fois, des conditions épouvantables : 150 000 hommes, dont l'entretien nous était à charge, devaient, pendant cinq ans, occuper le territoire ; nous avions 700 millions à verser comme contribution de guerre ; une somme à peu près égale avait été obtenue par les puissances, sous prétexte d'indemniser les pertes que nous leur avions fait éprouver depuis 1792. La date des paiements était rigoureusement spécifiée : aucun sursis n'était autorisé, l'ennemi avait exigé des inscriptions sur le Grand Livre pour garantir les divers règlements à leur échéance.

La monarchie, pour la deuxième fois restaurée, se chargea résolument de ce terrible héritage financier. Sa destinée était de guérir les maux qu'elle n'avait pas causés. Loyalement, les dettes des anciens gouvernements furent reconnues ; leurs engagements, avalisés. Il fallait, avant tout, libérer le territoire et, pour cela, payer, au plus tôt, nos intraitables vainqueurs ; ensuite, reconstituer les finances épuisées, essayer de donner quelque prospérité au pays livré, depuis vingt-cinq ans, à l'aventure. Le baron Louis reprit sa tâche brutalement interrompue et, dans la foi du relèvement prochain, la nation tout entière se groupa autour du trône pour seconder le roi et ses ministres dans l'œuvre de délivrance et de réparation que Louis XVIII s'était assignée lorsque, avant d'accourir « pour se placer entre les Alliés et les Français », il avait noblement déclaré : « Je veux tout ce qui sauvera la France. »

Raoul Arnaud.

Le Sang de la nuit[1]

CHAPITRE IV

L'arrestation.

Le numéro du *Pince-sans-rire* qui suivit la visite de Cavalcat à Loyassat était tout entier consacré, comme disait le titre flamboyant de la couverture, au *Drame mystérieux de la Pocholle.* Rompu aux intrigues de la police, dite « mondaine » de Paris, Cavalcat procédait par questions insidieuses et qui piquaient la curiosité lyonnaise, par : « Est-il vrai que... »

« Est-il vrai que, dès la première heure de la découverte du crime, tous les efforts du parquet de Lyon (Maufre n'était pas encore nommé) aient tendu à chercher à tout prix un bouc émissaire dans le personnel du château de la Pocholle?

« Est-il exact que le parquet soit allé jusqu'à abuser de la naïveté et simplicité d'esprit d'un jeune aide-jardinier, du nom de M..., pour solliciter un témoignage susceptible d'embarrasser et de compromettre le personnel féminin de la Pocholle, d'ailleurs au-dessus de tout soupçon?

« Est-il exact que la police se soit prêtée aux fantaisies dolosives de la justice en cette circonstance?

« Est-il exact qu'un professeur de la Faculté de médecine de Lyon, connu pour ses excentricités et le chapeau haut de forme qui

(1) Cf. *la Revue universelle* des 1er et 15 octobre 1926.

ne le quitte jamais, M. R..., ait participé, de toute son influence, à l'odieuse intrigue de certains magistrats?

« N'est-il pas de notoriété courante que M. R... entretienne des relations assidues avec la plus proche parente de la victime?

« Est-il exact que cette personne, qui fait grand étalage de ses sentiments religieux, comme le professeur R... lui-même, ait embusqué dans le complot contre la domesticité de la Pocholle, le plus haut magistrat administratif de la ville de Lyon, homme politique bien connu et pilier du parti radical-socialiste?

« Est-il vrai que ce personnage ait eu une entrevue des plus suspectes avec un haut magistrat de l'ordre judiciaire et la personne dont s'agit, Mlle C. G..., entrevue à l'issue de laquelle certaines mesures de justice, arbitraires et abusives, auraient été décidées? »

Le maître chanteur terminait ainsi son papier :

« Nous en demeurons là pour aujourd'hui, nous réservant de poser prochainement à M. le procureur de la République Maufre, et à M. le substitut Quincarnon, ainsi qu'à M. le chef de la Sûreté Clavisse, quelques questions entièrement privées et complétant celles ci-dessus. »

Dans une société aussi restreinte et divisée que la société lyonnaise, cet ignoble article produisit une sensation énorme. Vingt mille exemplaires du numéro du *Pince-sans-rire* furent enlevés en trois jours. Dans les bureaux, dans les comptoirs, dans les salons, aux repas de famille, dans les facultés, dans les offices, on ne parlait que de cela, non plus à mots couverts, mais ouvertement. L'un des résultats de l'article incendiaire du *Pince-sans-rire* fut d'amener Clavisse — vi m'sieu, vi m'sieu — à extirper des dossiers de Cavalcat, dont le maire demandait communication, les pièces les plus compromettantes. En effet, le chef de la Sûreté ne pouvait douter une minute — d'après le questionnnaire du journal — de la connivence du directeur du brûlot et de la domesticité de la Pocholle. En dépit des avertissements, Désarnaud avait donné tout de suite à son instruction un tour assez agressif, qui avait mis dehors les griffes redoutables de Julie Loisel. Il ne dépendait que de la jolie policière de les empoisonner davantage et d'associer à sa vindicte le cuisinier Gantaume, indicateur habile, lequel en savait long sur la « boîte ». Clavisse était une brute sournoise, doué d'un sens aigu de son propre intérêt. Il procéda au nettoyage des pelures concernant le maître chanteur, de telle façon que celles-ci devinrent anodines et sans intérêt. Grande fut la déception de Loyassat, quand il reçut ces documents insignifiants, le même jour où, par une coïncidence comique, lui parvenait le « Bonnat » de Mlle Goneret, sombre

navet du « maître » qu'il fit immédiatement colloquer au grenier.

Le second résultat fut qu'une demi-douzaine de vieilles demoiselles et de vieux ménages, dont Célestine Goneret était la bienfaitrice, — et qui, en conséquence, l'exécraient, — vinrent lui apporter leurs condoléances apitoyées au sujet de l'article diffamatoire, qu'elles lui firent connaître :

— Ah ! ma pauvre demoiselle, quelle abomination ! Et le pire est que le monde croit cela et que la calomnie fait son chemin. Ainsi, non seulement vous avez perdu votre frère dans des circonstances atroces, mais encore sa mort est l'occasion de vous traîner, vous si charitable, sur la claie. C'est affreux !

Célestine Goneret avait du caractère. Elle prit le papier et courut, dans sa magnifique Hispano (que conduisait un ancien professeur de chant tombé dans la débine), mettre Reverchot au courant.

Reverchot habitait, rue des Remparts d'Ainay, un ancien et superbe hôtel de style Renaissance, orné des seuls portraits des nombreux Reverchot qui, depuis le seizième siècle, exerçaient, de père en fils, la médecine dans la ville de Lyon. Le célèbre professeur vivait là en compagnie de deux servantes âgées, et il avait loué une automobile au garage voisin pour ses visites à de très riches clients lyonnais et à quelques étrangers, de l'Amérique du Sud notamment, qu'attirait, depuis la guerre, le commerce étourdissant des soies sans rivales. En médecine, Reverchot avait une marotte, qui consistait à attribuer toutes les maladies à des désordres du système lymphatique et à ordonner une combinaison d'iode et spartéïne, imposée avec autorité, avec mauvaise humeur, avec force, et qui, en conséquence, faisait merveille.

La lecture du factum « cavalcatique », dont il ignorait l'existence, le plongea dans une violente colère. Son premier mouvement fut de prendre sa canne, qui venait de son grand-père et dont le pommeau était à l'effigie de Louis-Philippe, et d'aller flanquer une volée au directeur du *Pince-sans-rire*. Mais il réfléchit, tout aussitôt, qu'un pareil acte susciterait un procès en correctionnelle et un nouveau déversement de boue sur sa vieille amie. Mieux valait qu'un autre se chargeât de la commission. Il décida d'aller consulter La Platière.

La Platière était un député libéral, d'une lâcheté rare, même dans ce parti, où l'on « n'avance » — comme ils disent — qu'à l'aide de coups de pied dans le derrière, mais qui, chez les milieux timorés où évoluait Reverchot, avait la réputation d'un homme courageux et de bon conseil. Au physique, c'était un petit homme, bedonnant, orné de favoris grisâtres, de visage régulier ponceau et luisant, de cheveu dru demeuré noir, calé en droit, en jurisprudence, en histoire

de la région lyonnaise, hypocrite et servile avec les gens en place ou au pouvoir. Ancien garde des Sceaux dans un cabinet censé modéré de la législature du 16 novembre 1919, La Platière n'avait qu'un désir : donner des gages aux socialistes et aux radicaux-socialistes et, ce faisant, revenir au pouvoir. Il avait une peur bleue de Cavalcat.

Reverchot, son tuyau de poële sur les genoux, Célestine Goneret étant mise à côté de lui, exposa longuement à son vieil ami La Platière la nécessité — où le mettait l'article infâme — de « faire quelque chose », l'impossibilité d'avaler, sans réagir, une pareille couleuvre ; il s'informa du meilleur moyen : coups de bâton, ou procès en diffamation.

— Oh ! oh ! pas de violence, dit La Platière, surtout pas de violence ! D'un homme comme vous, ou d'un tiers suscité par vous, la violence serait pire que le mal. Elle vous nuirait plus encore que ce misérable papier.

— Comment, mon bon, mais ce papier ne saurait me nuire ! Il est écœurant, abject, mais absurde et donc inoffensif.

— Entendons-nous, quiconque vous connaît repousse du pied une semblable imputation. Je m'excuse, ma chère mademoiselle, d'y faire même allusion devant vous. Mais l'immense masse du public ne sait pas qui vous êtes, ni qui est Mlle Goneret.

— Raison de plus pour infliger un châtiment au responsable de cette saleté.

— Un châtiment, un châtiment !... Êtes-vous bien sûr que le tribunal correctionnel condamne sérieusement le sieur Cavalcat. Celui-ci passe pour avoir des accointances avec plusieurs parlementaires influents. Un coup de téléphone est vite donné. Imaginez un acquittement ; on ne manquerait pas de dire que cet acquittement vous accuse. Voyez-vous, Reverchot, le dédain est la grande arme des gens irréprochables. Mon avis est très net : il vous faut dédaigner, dédaigner, dédaigner.

— On prétendra que si je recule, c'est que j'ai quelque chose à me reprocher.

— On clabaudera, c'est certain, pendant quelques semaines. Ensuite, cela se tassera. Il arrivera autre chose.

Quelques jours plus tard eut lieu l'ouverture du testament de Louis Goneret chez Mlle Célestine Goneret, en son logis de la rue de Brou. Étaient présents le notaire Frédéric Goneret, neveu du défunt ; l'avoué, Me Taupolle d'Alon ; l'avocat-conseil de Goneret, Me Montriblond, d'une réputation égale, quant à Lyon, sinon supérieure, à celle de Me Barboux, de Paris, et à qui Célestine Goneret, se constituant partie civile, avait demandé de l'assister dans sa plainte

contre X... ; Célestine elle-même, la mine sévère sous son grand deuil, et pareille à un énorme insecte noir ; Reverchot, son bolivar sur les genoux. Toute l'assistance avait l'air confit et grave qui convient en pareille occurrence. Frédéric Goneret songeait tristement à la contre-lettre qui le dépouillait de la dépouille de son « tonton » et qu'il ne lui était pas possible de détruire, attendu que Célestine en connaissait l'existence. En outre, il ignorait tout des nouvelles lois successorales, étant paresseux comme beaucoup de tabellions, se reposant sur son premier clerc, lequel était momentanément absent, appelé auprès de sa mère mourante. C'était un quadragénaire délavé, de membres flasques, de teint blanc, fort timide et qui devait sa situation à Goneret. Mais Taupolle d'Alon, au contraire, connaissait la loi dans tous les coins et quand il ne la connaissait pas l'inventait, ce qui revient au même, vu les incessantes modifications de ladite loi. Il avait le physique d'un rat, de l'espèce grise et bien portante qui a envahi l'Europe du dix-huitième siècle et remplacé le rat pesteux du quinzième. Il était asthmatique et parlait bas, d'une voix sifflante. Montriblond, au contraire, était un géant, étoffé de favoris blancs, doué d'une voix tonnante dont il usait comme s'il eût été à la barre, et qui passait pour très fort en jurisprudence, bien qu'il n'en connût pas un traître mot. Il étudiait ses dossiers au dernier moment, dans l'auto qui le menait au palais de justice, et gagnait ses procès d'affaires en raison de ses excellentes relations avec les présidents de cour.

« Mademoiselle, dit Frédéric Goneret, assis devant la table rituelle, les deux flambeaux rituels à ses côtés, avant de vous donner lecture du testament de Louis Goneret, j'appelle votre attention sur ce point que rien de ce qui va être dit ici ne doit transpirer au dehors. Cela pour deux raisons essentielles : la première est qu'une instruction est actuellement ouverte, en même temps que la succession du défunt, et que les dispositions testamentaires se trouvent ainsi, en fait, suspendues jusqu'à ce que le juge, M. Désarnaud, ait rédigé et fait accepter ses conclusions. Je n'insiste pas.

Montriblond fit « oui » de la tête avec la mine gourmande d'un robin, qui salue une belle compilation.

— ... La seconde est que la grande fortune du défunt, se montant à 890 millions en valeurs, sans compter les collections, biens, meubles et immeubles, qui en valent à peu près autant, cette grande fortune, dis-je, est investie tout entière en titres étrangers et devises des pays à changes appréciés. Vous reconnaîtrez là cette sagesse et cette prévision qui faisaient le fond de la nature de notre très regretté parent, avec son ardent besoin de charité et de bienfaisance. Mais la

malignité publique aurait tôt fait de se servir de ce détail pour incriminer un patriotisme dont vous savez, mieux que personne, qu'il n'a jamais fléchi. Vous n'oublierez pas qu'en pleine guerre, l'Académie française, reconnaissant les services éminents rendus par Louis Goneret à la Défense nationale par la transformation et l'équipement de ses usines en fabriques de munitions, lui accordait le grand prix Tâchebois, d'une valeur de vingt-cinq mille francs.

A peine le notaire avait-il achevé ce préambule, qu'il potassait depuis la nouvelle de la mort, que Montriblond se dressait, gigantesque et blanc :

— Je salue ici, avant toute lecture, la mémoire de l'homme de bien que nous pleurons tous. Sachez, mademoiselle, que les outrages dont vous couvre abominablement une certaine presse, que je m'abstiendrai de qualifier, vous grandissent encore à nos yeux.

Le colosse était bien persuadé qu'il était couché — non en long, il n'y eût pas tenu, — mais en large, sur le testament, et il avait déjà combiné le placement qu'il ferait et les achats qu'il effectuerait.

A ces paroles, Célestine se mit à pleurer et sangloter bruyamment, sous sa carapace noire... « Quel gaffeur ! » murmurait Reverchot, immobile, et se gardant de remuer son haut de forme. Il n'aimait pas Montriblond, chez qui, dix ans auparavant, il avait diagnostiqué, à tort, une lymphangite de la jambe droite, alors qu'il s'agissait d'une banale névralgie sciatique, et il lui en voulait de cette erreur clinique.

— Lisez, mon cher ami, dit Taupolle d'Alon en toussotant.

La lecture du testament dura environ une heure, si nombreuses étaient les dispositions du défunt. Il en résultait que Célestine Goneret était, comme on s'y attendait, légataire universelle, à charge pour elle de distribuer, à diverses personnes et à diverses fondations, des sommes très importantes. Le châtelain de la Pocholle n'avait pas oublié, notamment, ses maîtresses-servantes. Il laissait trois millions de francs en dollars à Julie Loisel ; un million de francs en dollars à Élodie Passetière ; un million de francs en dollars à Tullie Moneuse. Il ne laissait rien à Brabant, ni à Gantaume, ni à Estancelin. Il laissait, chose bizarre, mille livres sterling à Marius ; dix mille livres à la ville de Lyon ; mille livres au musée de la soie ; mille livres à l'Académie française, destinées à grossir le prix Tâchebois ; cent mille livres au personnel des usines et fabriques Goneret ; mille livres à l'Institut Pasteur ; dix mille livres destinées à une fondation hospitalière qui porterait le nom de Reverchot ; dix mille livres à une autre fondation, du même ordre, qui porterait le nom de Goneret. Plus, diverses autres donations de moindre grandeur. Montriblond n'était même pas mentionné.

A mesure que la lecture avançait, le géant devenait plus pâle, défait et comme angoissé. Chacun se demandait en quoi il avait démérité de son richissime client, ou s'il n'y avait pas là un oubli. La chose était d'autant plus regrettable que Montriblond se préparait à défendre la mémoire de Goneret et à poursuivre ses assassins. Célestine Goneret roulait le cas dans sa tête solide. Quand Frédéric, notaire, eut achevé, elle demanda la parole pour une déclaration :

— Messieurs, il y a une seule lacune, mais de taille, dans le testament de mon frère bien-aimé. Me Montriblond n'y est pas mentionné. Or, à maintes reprises, mon frère, qui me tenait au courant de ses projets, m'a fait savoir qu'il destinait, après sa mort, à son fidèle défenseur, à son meilleur ami, avec le professeur Reverchot, une somme de cinq mille livres sterling. Je demande à Me Montriblond de vouloir bien me permettre de réparer cet oubli évident, sous la forme d'une donation entre vifs.

On attendait un petit discours du bénéficiaire, très ému, de cette réparation généreuse. Mais il se contenta de se lever et d'aller baiser les deux mains, gantées de noir, de Célestine. C'était la première fois de sa vie que, mis en cause directement, il demeurait silencieux. La double émotion en arrière, puis en avant, de ses espérances, lui avait littéralement coupé le sifflet.

Comme les assistants se disposaient à aller prendre les rafraîchissements — Beaujolais, limonade, sirop de groseille — préparés, avec des petits fours, dans la salle à manger, ornée d'un autre portrait de Louis Goneret, par Carolus Duran, la sonnerie du téléphone retentit. C'était Cavalcat qui, sachant par Julie Loisel que la lecture du testament avait eu lieu, empruntait la voix du procureur Maufre et s'informait des principaux legs. Célestine Goneret courut à l'appareil.

— Allo, allo, qui parle?... Ah! bonjour monsieur le procureur.. Ici mademoiselle Goneret... Oui, attendez un moment... Je vais consulter ces messieurs...

Frédéric se chargea de la communication, heureux de correspondre familièrement avec un si haut magistrat. Il énuméra, dans l'appareil, en recommandant à Maufre la discrétion, les legs concernant les servantes et autres.

— N'allez pas si vite — fit la voix du prétendu Maufre, — je prends quelques notes. Veuillez répéter : trois millions de francs en dollars — c'est bien en dollars — à Mlle Loisel. Peste! Un million de francs en dollars à Mlle Passetière. Un million de francs en dollars à Mlle Moneuse. Mille livres sterling à Marius. Rien à Gantaume, ni à Estancelin, ni à Brabant. Voilà qui paraît surprenant. Comment vous expliquez-vous cela?

— Je ne me l'explique pas... répondit candidement Frédéric notaire.

— Quant au professeur Reverchot, reprit la voix de Cavalcat-Maufre, il est avantagé, lui aussi?

— Pas lui, mais une fondation hospitalière à son nom.

— Et Cavalcat, il n'est pas nommé dans le testament?

— Mais pourquoi serait-il nommé?... demanda Frédéric notaire stupéfait.

— Comme ami de la maison, ah! ah! et comme auxiliaire de la justice... eh! eh!

Ici, la conversation cessa brusquement. Un certain trouble s'empara de Frédéric : aurait-il été la victime d'une mystification? Il fut tout à fait fixé quand parut le numéro du *Pince-sans-rire* contenant les dispositions exactes du testament du grand teinturier. Le signataire de l'article — évidemment Cavalcat lui-même — faisait ressortir l'entière confiance et amitié témoignée aux femmes de son service par l'assassiné ; la composition, en valeurs et devises étrangères exclusivement, du portefeuille de l'homme le plus riche de Lyon ; enfin, l'omission de l'avocat Montriblond, représentant de la partie civile dans la plainte contre X... Cette nouvelle bombe, garnie de tous les ingrédients et explosifs convenables, éclata plus violemment encore que la première, et le tirage du brûlot monta à quarante mille. Le scandale prenait de telles proportions que la presse d'informations parisienne prit feu à son tour ; puis la presse étrangère continua le mouvement.

Julie Loisel et Élodie Passetière revenaient de Lyon à la Pocholle par le quai de la Saône, devisant et riant, quand un crieur de journaux leur proposa le *Pince-sans-rire.*

— Voyons ce que raconte notre Cavalcat... dit Julie.

Elle faillit tomber à la renverse, quand elle lut la liste des legs, accompagnée de précisions telles que l'authenticité n'en était pas douteuse :

— Eh bien! ma petite, nous v'là millionnaires! Ah! ça, par exemple, c'est plus fort que de jouer au bouchon par temps de neige!

— Mais, qu'est-ce que c'est... Montre un peu!

Élodie Passetière fut moins heureuse d'apprendre qu'elle avait droit à un million, qu'elle ne fut envieuse des trois millions de sa camarade. Cependant elle n'en laissa rien paraître et les deux femmes examinèrent aussitôt le moyen d'entrer en jouissance, le plus tôt possible, de cet héritage qui changeait leur vie.

— Pour que nous puissions toucher notre héritage, reprit Julie,

après un long silence et avec une sorte de frisson réprimé, il faut, tu m'entends, il faut que le *coupable* soit découvert. Cela, je l'ai dit à Clavisse avant le testament et il a été de mon avis ; il en sera bien plus encore maintenant que je me fiche de Maufre, de Quincarnon, de Clavisse et de Sautenier, et que j'ai en perspective trois millions. Or, le *coupable*, d'après ce que je sais, est maintenant presque découvert. C'est un type d'une fabrique de tissage et qui habite, avec un autre de Paquet-Vian, dans une masure au bas des Abyssins. Il aurait été vu, ce soir-là, sortant, en se cachant, du labyrinthe, et on aurait retrouvé les traces de son passage le long des haies, qui bordent le fossé égoutier. Sans une question emberlificotée de politique à laquelle je n'entends pas grand'chose, mais qui intéresse, paraît-il, le maire et le procureur, il serait déjà arrêté. Il faut absolument qu'il soit arrêté. J'ai barre sur Maufre, comme tu sais, et, indirectement, sur Loyassat. J'ai envie de les menacer.

— Ne fais pas ça, Julie, fit Élodie, les yeux dans les yeux de sa compagne. Ces hommes-là sont beaucoup plus forts que nous, que toi, que moi, qu'Estancelin. Même si nous étions irréprochables, même si nous ne disions que la vérité, ils demeureraient dangereux, puisqu'ils ont avec eux les codes, les gendarmes, les policiers, les clés...

— Tu veux dire que ce sont les policiers qui les « ont »... Clavisse a un autre pouvoir que Maufre, ou que Désarnaud.

— Ça, j'ignore. Ce n'est pas mes oignons. Ce que je sais c'est que notre intervention, à nous autres, ne peut être menaçante, ni décisive. Indirectement, mais indirectement seulement, nous pouvons pousser à la roue. Comment est-ce qu'il s'appelle le *coupable?*

— Tavan, ou Tesson, ou quelque chose comme ça. Le mendigot son copain aurait, lui, un drôle de nom : Vêtu.

— Les pauvres gens !

— Comment, tu vas les plaindre ! Pense un peu à ton million ! Mais il y a quelqu'un, dans toute cette histoire, qui peut nous créer des embarras ; car il est brutal, d'une force d'hercule, sournois avec cela et il va être furieux que je le plaque : c'est Honoré... Sacré Honoré !

Elle se mit à rire méchamment, ce qui donnait à son joli visage une expression équivoque, mais troublante. Sur interrogation d'Élodie :

— Moi? Rien ; je pensais à ce coin de Bretagne où les femmes, quand elles en ont assez de leur amant, ou de leur mari, l'ébouillantent pendant qu'il dort, avec une casserole d'eau bouillante. Ça, c'est calé ! Chaque fois qu'il me faut retrouver cet individu, je pense à

ces gentilles petites Bretonnes. Je ne dis pas qu'un beau matin...

— Oh ! tais-toi et songe au lendemain, aux procureurs, juges, inspecteurs, à toute la triquamardasse du bouzin de Chignol. Tu n'en as pas assez des dépositions, des interrogations, des examens du lieu, des tables en plein air, des greffiers? Il y a tant de façons, pour nous autres, de se débarrasser d'un homme qui nous déplaît...

— Nous aurions pu nous entendre avec Tullie, Gantaume et Estancelin pour l'accuser de l'assassinat du vieux. C'eût été facile.

— Il aurait fallu y songer plus tôt ; et puis nous y aurions risqué et laissé nos peaux, moi la première.

— Eh bien ! si ta répugnance est si grande, emmène-le promener le long de la Saône, amoureusement, un soir sans lune. Je connais au moins dix endroits, entre la Pocholle et le domaine de Lestan, où quiconque tombe par mégarde est noyé, immédiatement noyé, à cause des branchages qui courent sous l'eau. Honoré sait danser le tango et le charleston, il sait boxer, mais il n'a pas appris à nager.

— C'est un colosse. Il ne se laissera pas pousser au jus et si je le rate, lui ne me ratera pas.

— Reste le somnigène, ou quelque chose de plus prompt et d'analogue.

— Ma petite, j'ai eu une amie empoisonneuse, qui n'a du reste jamais été prise, et chez qui j'ai souvent boulotté, sans la moindre appréhension, car elle était de nature loyale et n'esquintait que ses ennemis. Elle me répétait toujours que l'empoisonnement sans laisser de traces est un art, comme la pêche à la ligne ou la serrurerie. Il y faut une éducation spéciale, des dispositions, de la persévérance, tout le fourbi. Puis un grand corps comme Honoré, c'est l'éléphant de la ménagerie, qui avait avalé un baquet d'arsenic, dix litres d'eau de javel, et ne s'en portait pas plus mal.

Devisant ainsi, et faisant mille projets, les deux femmes remontèrent, sans se presser, au parc de la Pocholle. La journée était magnifique. Le soleil d'argent fin, particulier à la région lyonnaise, et qui est si favorable à l'équilibre du cœur, de l'esprit et des sens, tombait sur les taillis et fourrés, où il dessinait l'éparpillement de milliers et de milliers de pièces de monnaie ovales, elliptiques, rondes. Tout semblait facile et heureux, lisible comme un missel et juste, cependant que se préparait une immense injustice, à laquelle les deux promeneuses sans âme de la route adorable — bras nus, bas de soie, cheveux coupés court — ne seraient certainement pas étrangères.

— J'ai soif. Tu n'as pas soif? dit Julie. La nouvelle millionnaire t'offre une consommation.

— Ma foi, ce n'est pas de refus. Si bonnes marcheuses qu'on soit, la montée continuelle fatigue. Heureusement que bientôt j'aurai mon auto.

— De quelle marque?

— Celle de Goneret me plaît beaucoup. Mais il paraît qu'au Brésil, en ce moment, ils ont des amortisseurs épatants et qu'on est comme dans un fauteuil.

Les deux amies entrèrent dans une charmante guinguette à mi-côte, à l'enseigne du « Beurre qui remue » ; elles s'assirent et demandèrent deux bouteilles de gazeuse avec des citrons pressés et du sucre, ce qui double le plaisir de la limonade. Elles se mirent à boire goulûment, sans même attendre que le sucre fût fondu.

— Bonjour, les belles !... dit une voix assez rude, celle de Sautenier, accompagné de deux inspecteurs, qu'il présenta : M. Merluche, M. Boutre.

— Tiens, monsieur Sautenier ! Asseyez-vous donc et prenez quelque chose. Avez-vous du nouveau?

— Garçon, trois pippermints ! Du nouveau? Eh bien ! mes petites chattes, nous en avons, en effet, et du meilleur. On peut vous l'annoncer puisque ce sera chose faite dans un quart d'heure. (Sautenier cligna de l'œil dans la direction de ses copains aux visages rudimentaires et cyniques.) Nous tenons l'assassin et nous allons procéder à son arrestation, ainsi, sans doute, qu'à celle de son compagnon.

— C'est le type de Paquet-Vian qu'on soupçonnait? fit Élodie en se servant un deuxième verre de limonade qu'elle avala, comme une chienne assoiffée, son joli museau plongé dans le liquide.

— Lui-même. Il s'appelle, ou plutôt se fait appeler M. Notredame, mais ce n'est pas son vrai nom. Il n'en est sûrement pas à son premier coup, si l'on en croit les bruits recueillis. L'affaire est d'autant plus intéressante qu'il s'agit d'un cafard de sacristie et d'un adversaire du maire Lovassat, d'un clérical craché, quoi ! Sale coup pour les conservateurs lyonnais ! Chouette coup pour le papa Sautenier, qui aura sûrement de l'avancement !

— J'ai toujours pensé que c'était ce type, dit Julie en pressant son troisième citron. Le meurtrier ne pouvait venir que par là, puisque c'est le seul endroit où le mur soit interrompu. Fameuse déconvenance pour Désarnaud, qui voulait à tout prix que nous eussions zigouillé le patron !

— Mais ne vous imaginez donc pas ça ! reprit Sautenier en haussant les épaules. Ni nos chefs, ni nous, n'avons songé une minute à incriminer le personnel de la Rocholle, que nous savions dévoué au père Goneret. Désarnaud procède avec méthode, voilà

tout : d'abord l'entourage immédiat ; ensuite le personnel ; ensuite l'examen des lieux, les indices. Puis, si ça ne donne rien, les alentours, les environs, les « situés » comme nous disons. Autrement, on s'exposerait à des bévues.

Les inspecteurs buvaient leur pippermint, en approuvant du geste le brigadier.

— Vous n'avez pas lu le dernier numéro du *Pince-sans-rire*, demanda Élodie.

— Ma foi non.

— Eh bien, le voici ; apprenez que vous avez à faire à deux millionnaires.

Le brigadier déploya la feuille au-dessus de son pippermint et l'appuya à la carafe. Merluche et Boutre, intrigués, vinrent lire pardessus son épaule. Tous trois furent littéralement éblouis par cette cascade de millions. Les trois millions de Julie Loisel tournaient la tête à Sautenier, en dépit de ses préventions contre les indicatrices en général, qui compliquent le travail des policiers et amènent la zizanie entre eux. Il allait devenir entreprenant, quand Boutre, tirant sa montre, le rappela au devoir.

— Chef, je crois que c'est le moment.

— On ne peut pas vous accompagner? demanda Élodie, curieuse.

— Mais si, mademoiselle, à quelque distance. L'affaire vous intéresse très légitimement, et elle intéresse aussi MM. Gantaume, Brabant et Estancelin.

Sur ces mots d'allure énigmatique, Sautenier prit la tête du cortège. Au bout d'un quart d'heure et par un avant-crépuscule doré qui dessinait les moindres branchettes et faisait luire les moindres cailloux des bords de la Saône, les trois hommes arrivèrent à Paquet-Vian et à la grille du bas de la Pocholle, suivis, à cent mètres, par les deux jeunes femmes.

Martin Tressan savait que l'instruction de Désarnaud et de Maufre s'était orientée brusquement contre lui et contre Vêtu. Clavisse avait mené l'enquête en personne auprès de Gérard de la Tombiolle, frère du préfet du Rhône, Henri de la Tombiolle, directeur technique et membre du Conseil d'administration du *Fil d'argent*. Un rapide examen du dossier rudimentaire du nommé Notredame avait convaincu le chef de la sûreté que ce personnage à titre de romain, clérical consommé, et qui se donnait — d'après quelques employés — des airs prophétiques, s'était fait embaucher sous un nom d'emprunt. Pourquoi cela? Sans doute en raison d'un passé chargé. C'était ce passé qu'il importait d'élucider, mais la chose ne pouvait se faire qu'au cours d'une perquisition. Quant à Vêtu, mendigot recueilli

par Notredame, et veilleur de nuit à la même fabrique, en effet, d'une véritable popularité auprès du petit personnel, en raison de son obligeance et de ces aumônes fleuries, qui sont d'un pauvre à un plus pauvre. Une fois il avait donné sa paye — se montant à huit cents francs par mois — à un copain qui venait de tomber dangereusement malade. Une autre fois, il avait prêté son lit confortable à une ouvrière qui allait accoucher : « Je me suis passé de lit presque toute ma vie. On dort aussi bien sur un matelas. » Le dévouement de Vêtu à Notredame était absolu, bien qu'il ne s'exprimât guère en paroles, l'ex-chemineau étant peu bavard. Ce qui fit que Clavisse décidé à arrêter Notredame — et sachant que Maufre et Désarnaud désiraient cette arrestation, afin d'en empêcher d'autres qui auraient eu des suites redoutables — ne s'inquiéta pas de savoir si Vêtu laissé en dehors, prendrait fait et cause pour son ami. Ce fut là son erreur et dont il dut, par la suite, se mordre les doigts. Grossier de nature, menteur, capable de combinaisons ténébreuses, Clavisse ne croyait ni aux sentiments généreux, ni aux actes spontanés, ni aux mouvements irrésistibles de la conscience. Il était le type achevé de cette instruction laïque primaire, qui laisse l'enfant, puis l'homme, tête à tête avec ses instincts glorifiés, une envie permanente et l'absence complète de scrupules et même de toute délicatesse.

A toutes fins utiles, Tressan avait demandé à son confesseur, le Père Champier, de lui désigner un avocat susceptible de défendre ses intérêts dans une circonstance difficile. Il n'avait pas voulu agiter le religieux par l'exposé de ses pressentiments. C'est ainsi que le baïle du Mas des Spectres était entré en relations avec Me Petitbelin, conseil de maints établissements religieux, mais timoré, comme l'indiquait son physique réticent, pâle et légèrement moisi, et désireux de demeurer en bons termes avec ce qu'il appelait « les autorités constituées ».

— J'aurais sans doute besoin de votre appui, mon cher maître, pour une affaire privée que je vois venir, avait dit M. Notredame à Petitbelin, lequel avait songé aussitôt à un contentieux de l'ordre technique et promis son concours.

Ce jour-là, qui était un samedi de la première semaine d'août, Tressan et Vêtu, libres de toute besogne — car il y avait un veilleur de remplacement du samedi soir au dimanche soir — avaient projeté une promenade le long de la Saône ; avec dîner au pain et au saucisson dans un creux de roche et lecture d'un chapitre de Catherine Emmerich, de cette *Douloureuse Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, qui avait été le livre de chevet de Maguelonne et qui était l'illumination de Jean Vêtu.

— Sais-tu une chose, dit tout à coup « Nostradamus » à son compagnon, en train de préparer leur léger bagage et de caser, dans la musette, une bouteille de Fleury, eh bien ! si je ne suis pas arrêté ce soir, il y aura prochainement un non-lieu dans l'affaire Goneret. Car voici les vacances du palais de justice et Maufre et Quincarnon en ont assez.

— Arrêté, mais pourquoi ! fit Vêtu avec indignation. Il n'y a pas contre toi, ni d'ailleurs contre moi, le plus léger indice de la moindre compromission dans cette horreur. C'est certainement une des crapules de la Pocholle qui a tué le père Goneret.

A Paquet-Vian et aux Abyssins, tout le monde pense que c'est Brabant. C'est un colosse d'une brutalité extraordinaire et qui étranglerait un bœuf d'une seule main. Gantaume a raconté que Brabant vivait dans une peur perpétuelle depuis le 14 juillet et que la nuit, il criait et appelait au secours. La Moneuse a confirmé le fait.

— C'est possible. Mais le *Pince-sans-rire* a pris la défense des larbins, qui ont certainement payé Cavalcat. Les gens de justice ont peur du *Pince-sans-rire* et de son directeur. Enfin certains indices me donnent à penser que la décision à mon égard, oui ou non, est proche. Je sais, ajouta le sage avec mélancolie, qu'au tournant de la soixantaine, il doit me tomber dessus un nouveau malheur, afin que ma souffrance délivre un des miens, j'ignore lequel, qui est dans les tourments du Purgatoire. Je sais aussi, mon bon Vêtu, que ton dévouement me viendra en aide.

— Tu peux y compter ! — et Vêtu, agitant sa tête broussailleuse, menaça un ennemi imaginaire, d'un poing noueux comme une racine de chêne. — Quiconque te touche aura affaire à moi et fortement, et connaîtra le poids de mon vieux bras... encore solide.

— Pas de bêtise, garçon, pas de bêtise ! C'est d'autre façon que tu me secourras et par un moyen que ni toi, ni moi, ne pouvons encore entrevoir. Si le malheur arrive, tu prieras, avec ferveur et fortement, comme je t'ai appris à prier. Tu invoqueras les saints que je t'ai dit, et tu attendras leur inspiration.

— Mais si c'est l'esprit du mal qui me conseille à leur place?

— Impossible de t'y tromper. Si les saints t'exaucent, tu sentiras en toi une certitude que le Malin ne saurait imiter, une certitude aussi grande que celle du soleil que nous voyons là et de sa disparition prochaine. Tu as bien aimé, dans ta vie, Vêtu?

— Oui, une fois, mais la femme d'un homme chez qui j'avais reçu l'hospitalité, du pain en raison de mon travail, et qui avait été bon pour moi. Alors, je suis parti sans regarder en arrière, en tapon-

nant avec mes poings les larmes qui me sautaient hors du cœur.

— Donc, tu savais que tu aimais, tu en étais absolument sûr. Eh bien ! la certitude qui vient de Dieu, l'ordre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est une quintessence, une eau-de-vie, une distillation de la certitude de l'amour. Cette chaleur, cette lumière, cette joie, le Démon ne saurait les contrefaire. Quand tu sentiras cela, ou plutôt quand tu le verras, quand tu le liras dans ton ciel intérieur, que je t'ai appris à discerner, agis !

A ce moment on frappa à la porte :

— Au nom de la loi... ouvrez !...

En même temps, Clavisse entra, accompagné de Sautenier, de Merluche et de Boufre, qui l'avaient rejoint au tournant de Paquet-Vian.

— Messieurs, dit le chef de la Sûreté d'une voix rude, nous allons procéder à une confrontation devenue indispensable et à une perquisition en règle de ce logis. Voulez-vous amener qui vous savez, vous autres.

Merluche et Boufre introduisirent Mlle Mouzin et Audibrée.

— Mademoiselle, fit Clavisse, vi mademoiselle, vi certainement, reconnaissez-vous ce monsieur pour celui que vous avez vu de votre fenêtre, le matin du 15 juillet dernier, et qui venait de la haie du fossé, et qui cherchait à se dissimuler derrière un arbre, puis derrière la haie ?

— Je le reconnais, fit Mlle Monzin, à qui l'on avait récemment montré plusieurs fois Martin Tressan dans la rue. C'est parfaitement lui. S'il avait de la barbe, il ressemblerait à Victor Hugo comme un frère. Aucun doute, c'est *lui!*

— Mais, fit « Nostradamus » avec beaucoup de calme, je n'ai jamais nié être rentré chez moi, à la petite aube, dans la nuit du 14 au 15 juillet, après être monté aux Abyssins.

— Vous avez déclaré, répliqua Clavisse, vi m'sieur, vi m'sieur, que vous étiez sorti de chez vous pour voir le feu d'artifice. Or, il était éteint depuis cinq heures. Donc vous aviez menti, pourquoi?

— Je monte aux Abyssins pour un oui, pour un non, et j'ai répondu cela sans y attacher d'autre importance. Pourquoi aurais-je tué le père Goneret?

Les inspecteurs poussaient devant eux Audibrée, sale et puant comme s'il sortait d'un trou à purin.

— C'est lui, je le dis, je le jure, morguedouille, il n'y a pas de doute, c'est lui l'assassin... C'est lui qui a poussé du pied la casserole. C'est lui qui a passé devant moi. Ah ! l'salop !

« Nostradamus » eut un rire méprisant et retint Vêtu qui

s'avançait, menaçant, vers la larve humaine, bavochante et saoule.

— Monsieur Notredame, je vous arrête, dit Clavisse. Et maintenant, les enfants, à l'ouvrage ! On va voir ce qu'il a dans le ventre.

La perquisition commença.

CHAPITRE V

Une bonne prise.

La décision de Désarnaud, extraordinairement réservé en matières d'arrestation, étonna quelques-uns de ces vieux sages, assis et debout, qui demeurent, ici et là, à Paris et surtout en province, dans des postes peu relevés, l'honneur et le rachat de leur profession. Elle étonna aussi Loyassat, à qui sa connaissance du milieu avait permis tout de suite de subodorer un drame intime et « pochollien ». Elle étonna et troubla l'avocat éventuel de l'inculpé, Me Petitbelin, qui en référa immédiatement à son ami le Père Champier :

— Connaissez-vous bien ce M. Notredame? demanda-t-il au religieux. Je ne me doutais guère, quand il sollicita, à toutes fins utiles, mon office, qu'il s'agissait d'une menace de ce genre, ni d'un procès aussi retentissant. Sans cela, je me serais sans doute récusé. Vous savez que je n'aime pas le bruit.

Le Père Champier était de corps chétif, mais d'âme ferme. Il avait failli être mangé plusieurs fois par ses catéchumènes africains, et il n'en avait éprouvé aucun trouble. Martin Tressan, qu'il connaissait à fond par la confession, lui inspirait toute confiance. Il s'efforça de réconforter Petitbelin, qui n'en garda pas moins son idée de derrière la tête, et son appréhension. La perspective d'entrer en conflit avec Maufre et Quincarnon, et surtout avec la presse anticléricale de Lyon, qui fulminait contre les « calotins » et les défenseurs de « calotins », ne le réjouissait pas du tout.

Quant à Mlle Goneret, avertie en sousmain, par « procureur », qu'un coup de tonnerre allait éclater dans l'instruction, puis prévenue en premier, et téléphoniquement, par Clavisse (vi m'dame, vi m'dame), de l'arrestation, elle eut un moment la satisfaction, pleine et sans remords, de penser que son frère serait vengé. Ce moment dura peu. D'abord, parce que le bon sens qui était en elle, et la connaissance qu'elle avait des débordements de son frère, la faisaient incliner, malgré tout, vers l'hypothèse du crime domestique. Ensuite, parce que l'allure de Julie Loisel et d'Élodie Passetière, depuis ce début de l'affaire, lui semblait suspecte. Enfin, parce que la forme des clauses

ancillaires du testament, comblant les femmes, et négligeant les hommes, indiquait des dessous ténébreux.

Mais voici que, quelques heures après le coup de téléphone du chef de la Sûreté, Célestine Goneret, au milieu de son travail de tapisserie, devant son métier haut comme une cabane de berger, dans sa chambre fraîche, aux volets mi-clos, de la rue de Broue à Bourg, était saisie d'une vision soudaine. Elle apercevait une belle jeune fille, de profil étonnamment pur, vêtue d'un enveloppement de lin blanc et comme baignée d'une lumière étincelante et céleste, et qui lui disait avec une fermeté douce : « On a arrêté un innocent, et un innocent qui aime Dieu. Le criminel est toujours libre. La vérité sortira bientôt. » Célestine se réveilla oppressée et, quittant son fauteuil, alla s'agenouiller sur son prie-Dieu, en proie à un malaise inexprimable. Elle se dit que l'apparition résumait sans doute un certain nombre de réflexions, sous-jacentes au courant habituel de ses idées ; mais que cette explication, d'ailleurs terre à terre et peut-être erronée, n'infirmait pas l'avertissement, et bien au contraire. Elle se sentait entourée d'ennemis et de convoitises. La publication du testament de son frère par le *Pince-sans-rire* l'avait atterrée. Cependant, et à travers son trouble, elle continuait à ajouter foi à quelques personnes, censées compétentes et sages, et à leurs doctes avis.

Aussi, la visite de l'épais Clavisse, consécutive au coup de téléphone, la plaça-t-elle dans une perplexité nouvelle. Après bien des condoléances grossières et des circonlocutions entortillées, Clavisse, qui paraissait gêné aux entournures, aborda l'objet de l'entretien :

— Votre intention était bien, vi m'dame, de remettre cinquante mille francs à la personne qui procéderait à l'arrestation de l'assassin présumé de m'sieur votre frère?

— ... A la personne qui fournirait le premier renseignement décisif, quant à cet assassin... rectifia Célestine Goneret, déjà méfiante.

La face quadrangulaire du policier se recouvrait d'un enduit de sueur. La cupidité le poussait à une démarche dont il connaissait le péril, et il manquait du bagoût nécessaire au succès d'une telle opération. En outre, la physionomie réticente de son interlocutrice, qu'il aurait supposée plus nigaude, empêchait toute familiarité, et même toute rondeur.

— C'est que ce qu'il faut bien se rendre compte, c'est que l'initiative est venue de mes subalternes et d'eux seuls, et que, sans nous, on n'aurait pas abouti si vite, on n'aurait peut-être pas abouti. Alors, j'ai pensé, vi m'dame, avec l'assentiment de M. Maufre — la chose était exacte — que la remise par vous de la somme, sans spécifier,

au service de Sûreté en général, en me laissant le maître de la distribution, serait peut-être encore le plus simple.

— Mais, chef de la Sûreté, je croyais que cela était interdit par les règlements... fit Célestine, de plus en plus glacée, et qui apercevait de nouveau, au-dessus de son visiteur, la silhouette grave et penchée de la belle jeune fille étincelante.

— C'est interdit et ça ne l'est pas... vi m'dame... M. le procureur général peut autoriser en certaines circonstances, quand le service a mis un bon coup, et n'a pas ménagé sa peine... En arrêtant ce sacripant-là, mes hommes, c'est bien vrai qu'ils risquaient leur peau.

— Vous risquiez aussi la vôtre, puisque vous les précédiez. Aussi, je ne demande pas mieux que de vous prouver, aux uns comme aux autres, ma reconnaissance effective. Mais êtes-vous absolument certain, et ces messieurs du Parquet sont-ils absolument certains, que vous tenez l'assassin?

— Il n'y a aucun doute, vi m'dame, aucun. Ce Tressan, qui se fait appeler Notredame, n'en est sûrement pas à son premier coup. Il a disparu mystérieusement, il y a deux ans, et cette disparition a fait l'objet d'une instruction du juge d'Avignon, M. Courresabasse, laquelle, à l'époque, n'a pas abouti. M. Désarnaud va envoyer une commission rogatoire à Avignon. Quand je suis arrivé chez ces malandrins, avec mes deux inspecteurs Merluche et Boutre, ils étaient en train de combiner une fille de l'air... enfin, oui, un départ sans musique, à preuve qu'ils avaient déjà, dans une musette, du pain, du saucisson et du vin. C'est du monde tout ce qu'il y a de dangereux. L'autre, le Vêtu, est un anarchiste.

— Eh! là, fit Célestine Goneret, qui avait la terreur des anarchistes. Mais alors, pourquoi ne l'avez-vous pas arrêté, ce Vêtu?...

— Parce qu'en le laissant en liberté surveillée, M. Désarnaud compte qu'il fera quelque imprudence, ou quelque démarche qui corsera le dossier.

— Le dossier a donc besoin d'être corsé?

— Non, vi m'dame. C'est-à-dire tout de même un peu. Tressan est un gaillard redressé, un cheval de retour, évidemment, un roué qui saura se défendre. La loi lui octroie un aide précieux dans la personne de Me Petitbelin, qui est un jésuite fini, le conseil de tous les ratichons de Lyon.

Clavisse, emporté par son sujet, oubliait que son interlocutrice, et à laquelle il voulait soutirer la forte somme, était pieuse. Quand il s'aperçut de sa gaffe, aux yeux froids de la vieille demoiselle, il était trop tard :

— Chef de la Sûreté, excusez-moi. J'ai beaucoup d'occupations en

ce jour. Je réfléchirai à ce que vous m'avez dit, et nous en reparlerons vraisemblablement, par l'intermédiaire de mon neveu Frédéric Goneret, notaire, ou de mon avoué Taupolle d'Alon.

— C'est que, mademoiselle, vi m'dame, reprit Clavisse, avec insolence, ces choses-là doivent demeurer entre nous, et c'est pourquoi j'étais venu vous voir discrètement. Si M. Cavalcat, par exemple, apprenait, par ébruitement, que vous avez versé une prime à nos services, il en ferait un plat et un esclandre.

— Chef de la Sûreté, faut-il vous répéter que votre demande est prise en bonne note et considération...

Célestine, avec hauteur et dignité, tendit sa forte main au policier qui, voulant faire l'homme du monde, à la ressemblance de Maufre, Désarnaud et Quincarnon, la baisa, mais goulûment et comme s'il flairait une côtelette de veau. Dans la petite voiture automobile, d'ancien modèle, qui l'emportait de Bourg vers la ville de Lyon, au milieu de la chaleur et de la lumière incandescente d'août, Clavisse pestait, jurait, maudissait ses supérieurs, ses subordonnés, Julie Loisel, Gantaume, Célestine Goneret et toute la boîte. Ni l'habileté, ni le talent, ni l'audace, ni la science de la police et de ses détours ne servaient plus de rien à cette heure où un sale journaliste comme Cavalcat raflait tous les bénéfices d'une affaire telle qu'on en avait une tous les cinquante ans. Cependant, il était venu de Paris un reporter assez à la coule, qui avait fait comprendre à M. le grand maître de la police, avec un regard en dessous, qu'une belle indiscrétion de bonne source, émanant d'un fonctionnaire sérieux, dans un procès comme le procès Goneret, valait de l'or, et serait payée à l'échelle du franc-or : « Si je brûlais Julie Loisel, songea Clavisse. Elle aura demain trois millions, qui ne sauraient lui être contestés. Elle m'en donnerait bien cent mille, au moins, pour arrêter la campagne qui me brûle la langue. La combinaison directe avec Cavalcat aurait des risques. Celle-là, jouant à Paris, n'en aurait pas. En tout cas, c'est à voir, et de très près. D'autant mieux que ce Notredame-Tressan n'a certainement pas tué Goneret. Dégrouille-toi, fils de ton père, et tu ramasseras quelque chose de gentil, dans la mine d'or de la Pocholle. »

Aussitôt après l'arrestation de Tressan et son incarcération à la prison de Saint-Paul, une conversation intime eut lieu dans le cabinet du procureur Maufre, au palais de justice, entre celui-ci, le substitut Quincarnon et le juge d'instruction Désarnaud. Le choix de Me Montriblond par Mlle Goneret, partie civile, avait été pour eux un soulagement en raison de la sottise du colosse blanc et de son ignorance.

Le choix de Me Petitbelin par « M. Notredame » ne leur agréait certes pas moins. Rompus aux affaires criminelles tous les trois, mais accoutumés à courber l'échine devant les pouvoirs établis, quels que fussent les changements politiques et les orientations diverses des cabinets et de la chancellerie, ces trois hommes intelligents et capables, sous d'autres institutions, de grandes choses, dans l'ordre de la justice, étaient rabougris, dévoyés et gâtés par la démocratie. Les politiciens ont besoin de la police politique, dont les plus rusés d'entre eux sont sortis. Coincés entre les politiciens et la police politique, les magistrats ont tôt fait de flairer le vent, afin de ménager les uns et les autres. En pareil cas, ils s'entendent à demi-mot et comme en vertu d'un code secret, à la façon des fourmis et des mantes.

Dès le début de l'entretien avec l'avocat timoré que lui avait procuré le Père Champier, Tressan avait compris à qui il avait affaire. Fort, non seulement de son innocence absolue, mais encore de sa sérénité naturelle, il avait pris sa mésaventure au sérieux, non au tragique, et répondu méthodiquement aux questions de son défenseur. Celui-ci avait du mal à comprendre la raison pour laquelle le propriétaire du Mas des Spectres, après la mort de sa fille Maguelonne, avait abandonné sa demeure et son fils, et était venu s'établir à Lyon, clandestinement, laissant l'enfant à des étrangers. Il y avait là un cas d'abandon partiel de famille, qui ne lui disait rien de bon ; et sa méfiance apparaissait jusque dans les circonlocutions qu'il employait, pour interroger son client sur ce point délicat. Il se demandait si ce Méridional rasé, à tête de proconsul, jouissait bien de toutes ses facultés mentales et n'était pas légèrement « piqué ». Ainsi germait dans son inspiration, aussi débile que son caractère, le projet d'une demande d'examen mental, qui serait confié au docteur Edmond.

La première rencontre de Nostradamus et de Désarnaud, en présence de Petitbelin muet, prit tout de suite un caractère de duel, qui oppose, dans la société contemporaine, les hommes de foi et entièrement sincères aux hommes de doute et d'erreur, destinés à glisser dans le mensonge. En franchissant le seuil du cabinet du juge, le Provençal sentit l'ennemi, sur ce plan des croyances spirituelles, où tout est brûlant et offensif, et commande les directives de l'intelligence. Ni un raisonnement, ni un jugement, ni un sentiment ne se présentent de la même façon à celui qui a constamment devant les yeux l'image du Christ sauveur du monde, souverain des âmes, et celui qui limite l'univers à l'univers et l'homme à la matière, ou à un vague idéal (ce qui revient au même) et au tombeau.

Laissant momentanément de côté la question d'abandon de famille, Désarnaud poussa tout de suite l'inculpé sur le fait même, sur la soirée fatale et la descente au parc de la Pocholle. Il avait convoqué Jean Vêtu, qui attendait dans une pièce à côté. Après les questions d'usage sur l'état civil :

— Voulez-vous me dire, monsieur Tressan — et je vous prie, devant Me Petitbelin, de faire attention à ceci que vous êtes maintenant inculpé — quelle est la raison vraie de votre incursion dans le parc de M. Goneret, au courant de la nuit du 14 juillet?

— C'est une idée qui m'a pris brusquement et à laquelle je n'ai attaché, et je n'attache encore, comme je l'ai dit, dès le premier moment, au chef de la Sûreté, aucune espèce d'importance.

— Non, ce n'est pas à ce propos que vous avez fait cette réponse à M. Clavisse. C'est au sujet de votre alibi, de votre prétendue montée aux Abyssins, afin de voir le feu d'artifice... cinq heures après la fin du feu d'artifice.

— Je vais donc vous narrer les choses, monsieur le juge, exactement comme elles se sont passées. Je me suis trouvé mêlé, bien malgré moi, à un drame qui s'est passé au milieu des ténèbres, et dont je n'ai recueilli, dans la nuit compacte du labyrinthe, que le cri et les bruits qui l'ont clôturé.

— Parlez, je vous écoute. Monsieur le greffier, nous rédigerons ensuite les termes de l'interrogatoire.

Nostradamus reprit un à un les épisodes de la soirée tragique, tels qu'ils étaient demeurés dans son implacable mémoire et qu'il n'avait cessé de les ressasser : les injures alternées de deux voix d'homme et de femme ; le rire bizarre ; l'essoufflement rauque ; le coup de revolver ; le cri épouvantable ; le tumulte de lutte et de coups ; les appels au secours, de plus en plus comprimés, et étranglés ; le piétinement de la fuite et, pour finir, le silence complet. Désarnaud l'écoutait, les yeux baissés, tournant un coupe-papier entre ses mains assez fines et poilues. Le greffier avait la mine étonnée de celui qui, connaissant les criminels, voit une inculpation, portée à la légère, s'effondrer. Le brave garçon raconta ensuite qu'il avait cru qu'après un pareil récit, d'une évidente bonne foi, le juge, reconnaissant son erreur, mettrait aussitôt l'inculpé en liberté.

— Comment donc se fait-il, monsieur Tressan, que vous n'ayez fait ce récit à personne, pas même à M. Clavisse, au moment de votre arrestation, et pour quelle raison n'êtes-vous pas venu en aide à la justice, qui enquêtait sur l'assassinat?

— Je craignais ce qui est arrivé, monsieur le juge ; je craignais, en me mêlant de cette affaire — et ce fut pourtant mon seul tort —

d'avoir à révéler ma véritable personnalité, cela à un moment de ma vie où je voulais la tenir secrète.

— Pour quel motif?

— Pour un motif intime, de l'ordre surnaturel. En raison d'un avertissement d'en haut, ou, si vous préférez, d'un intersigne... J'ajoute que j'ai fait ce récit quelque temps après, à mon serviteur, à Jean Vêtu.

— Dans les termes mêmes que vous venez d'employer?

— Exactement.

— Greffier, introduisez M. Jean Vêtu.

Le veilleur de nuit s'était fait beau. Mais ses cheveux, inhabitués au peigne et rebelles, demeuraient tumultueux autour de son visage, analogue à celui d'un marin, pour la liberté, le plein air, la franchise. Ses yeux bleus allaient du patron, qu'il jugeait en danger et considérait avec amour, au magistrat qu'il redoutait, et au greffier, dont il ne comprenait pas la présence et qu'il prenait pour un troisième témoin. Me Petitbelin s'était assoupi.

— Asseyez-vous, monsieur Vêtu. Vous jurez de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Dites : « je le jure » et levez la main.

— Je le jure.

— Voulez-vous rappeler vos souvenirs et me répéter les paroles de M. Tressan, votre maître, ici présent, quand il rentra chez lui, au matin du 15 juillet, revenant de son escapade de la nuit, à laquelle il doit son arrestation.

— Il ne m'a d'abord parlé de rien. Un jeune homme est venu pour le loyer. Nous avons déjeuné.

— Il avait l'air ému?

— Pas du tout. Nous avons déjeuné de grand appétit. Il y avait du saucisson tout frais, l'aïoli et une bouteille de beaujolais. C'était fameux!

— Je ne vous demande pas votre menu. Est-ce en déjeunant que votre patron vous a raconté sa mésaventure?...

— Quelle mésaventure?

— Enfin, oui, sa promenade nocturne dans le parc.

— Non, c'est plus tard, avant que je parte à mon travail.

— Le soir même?

— Le soir même.

— Et qu'avez-vous pensé de cela, vous, Vêtu?

— Que ça pourrait faire des embêtements.

— Vous n'avez pas trouvé singulier que votre patron ait eu l'idée saugrenue de sauter de chez lui dans la haie, de la haie dans le parc, puis, au retour, du parc dans la haie ; de se promener ainsi chez le

voisin pour voir ce qui s'y passait? Était-ce la première fois que ça lui arrivait?

— C'était la première fois, oui, la première. Mais il se transporte en idée souvent là où il veut aller. Ainsi, quand il songe à son fils, qui vit à Toulon chez des amis, comme vous le savez, il a le pouvoir de courir là-bas et de voir l'enfant et de l'entendre, en pensée, par l'esprit, bien entendu.

Le trimardeur se frappait le front. Il paraissait tout ensemble expert et naïf et il s'exprimait correctement. Désarnaud n'avait encore jamais vu de type de cet acabit, qu'on eût dit sorti d'un poème de Mistral par le défilé de Villon. Le greffier était très intéressé. Tressan écoutait, immobile, comme s'il se fût agi d'un autre. Il était parfaitement tranquille, sachant que Vêtu ne ferait aucune gaffe et s'exprimerait sans équivoque, ni ambiguïté. En effet, l'ancien vagabond reprit, mot pour mot, le récit que venait de faire son camarade vénéré, sans fioritures, sans réticences, sans omettre ni ajouter un trait, ni un détail. Contrairement à beaucoup de gens du peuple, il avait le don de la précision ; et l'accent, un peu traînant, des riverains de la Saône ajoutait de la saveur à ses propos.

— Monsieur Vêtu, demanda imprudemment le juge, vous avez bien une idée sur le meurtre de M. Goneret, puisque vous étiez son voisin presque immédiat. Mais, d'abord, en quels termes Tressan, ici présent, était-il avec M. Goneret?

— En aucun terme. Défunt Goneret n'aimait personne et mon patron aime tous les autres, quand ce ne sont pas des canailles, bien entendu. Il n'y a pas d'homme plus juste, ni meilleur que lui. Il ne recherchait pas Goneret. Goneret ne le recherchait pas non plus.

Il y eut un silence, où résonna le faible ronflement de Petitbelin. Vêtu rassemblait ses idées. Puis il se frappa à nouveau le front :

— Attendez donc. Attendez donc! Mon avis sur le meurtre : c'est que c'est un de la Pocholle qui a fait le coup. C'est aussi ce que tout un chacun croit à Paquet-Vian.

— Vous voyez bien que non, puisque Mlle Mouzin et Audibrée accusent nettement celui-ci.

Le veilleur de nuit haussa les épaules :

— La Mouzin est une vieille faiseuse d'histoires, une vieille corne, qui mettrait le feu à Lyon pour chauffer son poêle. Audibrée n'est qu'un pochard, toujours entre deux marcs et deux gonflés.

— Qu'est-ce que c'est qu'un gonflé?

— On prend le pain, on le coupe en long, on y fourre un boujaron de gnaule ; alors il enfle comme un hydropique. Voilà le gonflé.

— Encore une question, Vêtu : quand votre patron vous eut fait

ce récit, n'eûtes-vous pas l'idée de lui conseiller de le porter à la justice?

— Mon maître est mon maître. Il m'a appris à lire et à écrire, à raisonner. Il m'a enseigné le chemin de Dieu mort sur la croix. Ce n'est pas à moi, qui ne suis qu'une vieille petite fourmi borgne à côté de lui, à lui enseigner ce qu'il a à faire.

— C'est dommage, car si le récit m'avait été fait dès le premier jour, je n'en serais pas à me demander s'il n'a pas été inventé pour les besoins et nécessités de la circonstance.

Vêtu eut du mal à comprendre l'insinuation injurieuse contenue dans ce discours. Le visage blême de Tressan le renseigna :

— Je ne suis qu'un bien pauvre homme, monsieur le juge, mais je tiens à mon honneur autant que vous-même et je ne m'abaisserai pas à renier Jésus-Christ en mentant.

Désarnaud, de sang huguenot et cévenol, réprima la grimace que ce « fanatisme » de chemineau faisait monter à son sévère visage. Il alluma sa pipe, dicta à son greffier les premières réponses de Tressan, celles de Vêtu, et continua son interrogatoire hors de la présence du second témoin. Le Provençal, avec la finesse naturelle à sa race, multipliée par une intuition aiguë, se rendait compte que l'erreur du juge, le concernant, était une erreur volontaire. Il était la victime d'une conjuration du Palais. En raison de quelles mystérieuses tractations, en vue de quelles combinaisons ténébreuses, il l'ignorait. Mais la manœuvre lui était sensible, ainsi que l'antipathie de cet homme osseux, solide, tracassier, aux yeux de feu, sur lesquels retombait, par moments, la braise, reconnaissable, de la duplicité.

A deux ou trois reprises « Nostradamus » fit sentir au magistrat qu'il n'était pas dupe et lui opposa une arête, dure, tranchante, qui le blessa :

— Je ne vous redirai plus, monsieur le juge, que vous faites entièrement fausse route. Mais je me permettrai de vous demander, respectueusement, quelle preuve décisive d'un forfait abominable — que je n'ai pu concevoir, et que j'eusse été bien incapable de concevoir — vous a permis de m'arrêter, de m'incarcérer et de me porter ainsi un préjudice considérable, en me faisant perdre mon gagne-pain.

— C'est à moi à vous interroger. Contentez-vous de me répondre.

La première passe se termina là. On réveilla Petitbelin qui se confondit en salamalecs. Tressan disparut entre deux gendarmes, n'ayant pas perdu un pouce de terrain, n'ayant pas eu le moindre mouvement de colère, remarquablement maître de lui.

— Eh bien ! voilà, oui, évidemment il est très fort, fit Désarnaud, secouant sa pipe, au milieu d'un nuage de fumée bleue.

Puis, s'adressant à son greffier, d'un air ironique :

— Qu'en pensez-vous?

Le greffier écarta les bras, avec une moue qui signifiait : « Cet homme-là est innocent. »

— Je ne suis pas de votre avis. Nous verrons demain.

Le lendemain, était introduite Mlle Goneret, fort émue. Désarnaud, d'un pouce lent, épluchait des pièces de procédurre :

— Asseyez-vous, je vous prie, dit-il distraitement.

Il avait envoyé une commission rogatoire à Avignon, à son collègue Courresabasse, qui avait ouvert une instruction naguère sur la disparition de Nostradamus, une autre commission rogatoire à Toulon, au sujet de Mathieu Tressan et des conditions dans lesquelles était morte, à Evenos, Maguelonne Tressan ; une troisième enfin à Tarascon, pour enquêter sur la vie de l'inculpé au Mas des Spectres et ses antécédents. Quand il eut achevé, il poussa un soupir désappointé :

— Mademoiselle, nous allons, comme vous le désirez, vous mettre en présence de l'assassin présumé de votre frère ; je vous connais assez pour savoir que vous vous contiendrez. Je dis assassin présumé, car il nous oppose une défense solide et habile. Mais il arrive aussi que ces tempéraments de lutte, fréquents chez les criminels, tombent brusquement. Je le souhaite, dans l'intérêt de la justice. Greffier, introduisez l'inculpé et son avocat.

Tressan avait aperçu deux ou trois fois, de loin, Célestine Goneret. Sa figure, naturellement grave, était revêtue à cet instant d'une beauté surnaturelle, car il voyait face à face l'iniquité en la personne de Désarnaud, et le reproche injuste dans les yeux de cette femme taillée à la hache, sans grâce aucune, mais capable de générosité. L'état d'infériorité où il était, d'humilité imméritée, n'ayant jamais eu même une pensée basse, lui donnait cette euphorie particulière de la souffrance acceptée avec gratitude et qui a le goût du sacrifice. Il s'inclina et attendit.

— Tressan, voici la sœur de votre victime. Elle est là, devant vous, sous son voile de deuil. Le peu de propos que nous avons échangés, vous et moi, m'a permis de reconnaître que vous n'étiez nullement un criminel endurci, ni même dépourvu de conscience. Demandez-lui donc pardon, et je me contenterai de cet aveu.

— Je n'ai aucun pardon à demander, n'ayant rien fait de mal, ni en cette circonstance, ni en aucune autre. C'est à moi que l'on fait du mal en portant contre moi, sur des indices aussi fragiles, une accusation capitale, une accusation entièrement fausse.

Me Petitbelin était là comme au spectacle, réveillé cette fois et attentif, mais aussi inerte à l'intérieur qu'un appareil enregistreur, phonographe ou autre. Le profession d'avocat, qui est une substitution de personnalité, aboutit parfois à l'hébétement, puis, pour surmonter celui-ci, à la comédie de ce qu'on n'éprouve pas.

— Avouez, monsieur, et Dieu vous pardonnera... fit Célestine sans conviction.

En effet, elle apercevait, depuis l'entrée de Nostradamus, auprès de lui, la belle jeune fille brillante qui l'avait déjà visitée, rue de Brou. Cette apparition, dont elle n'avait parlé à personne, et dont elle ne parlerait à personne, la hantait d'autant plus qu'elle lui trouvait une certaine ressemblance avec l'individu, de mine fière, qu'on lui présentait comme le meurtrier de Goneret. Cependant, elle savait par Reverchot que de tels phantasmes peuvent s'interposer entre le réel et nous, dans le cas de lymphatisme chronique. Partagée entre la science et le surnaturel, la vieille fille hésitait et frissonnait.

— Madame, articula Tressan, d'une voix tout ensemble simple et solennelle, je jure devant vous que je n'ai pas commis le crime dont on m'accuse. Pourquoi maintient-on cette accusation que rien n'appuie, ni ne justifie, je l'ignore. Mais j'affirme, ajouta-t-il avec force, que je le saurai un jour.

— Nous n'avons pas encore une preuve accablante, soit, mais nous avons des preuves suffisantes... dit le juge, montrant une feuille de papier placée devant lui. La perquisition a découvert chez vous, dissimulé, ce plan, de votre main, du parc de la Pocholle, quartier du labyrinthe, avec une croix à l'endroit où est tombé Goneret.

Il avait ménagé ce coup de théâtre. Célestine Goneret, mal au courant de ces artifices judiciaires, s'écria, en croisant les mains :

— Ah ! mon Dieu, mon Dieu, le misérable !

Mais son regard courroucé rencontra celui du greffier, triste, expressif, où elle lut la désapprobation, mêlée à la compassion. Le calme de l'inculpé, en même temps, la frappa. Il lui semblait être fagoté moralement de morceaux dissemblables, dont les uns admettaient la culpabilité, et les autres ne l'admettaient pas.

Tressan s'expliquait posément, avec un sourire de mépris :

— Ce plan, ce schéma plutôt, n'était nullement caché. Si j'avais voulu le dissimuler, de façon définitive, je l'aurais détruit en temps utile ; car je sentais venir l'attaque que je subis présentement. Depuis que j'ai appris l'assassinat, j'ai cherché à me rendre compte de la disposition des lieux et de la situation du cadavre par rapport à l'endroit où je me trouvais, dans la nuit du drame. Moi aussi, j'ai fait mon enquête.

— Et à quoi a-t-elle abouti, votre enquête?... s'informa Désarnaud, narquois.

— A ma conviction que le meurtrier fait partie, soit du personnel de la Pocholle, soit de l'entourage de ce personnel. Au lieu de me confronter avec Mlle Goneret, dont je connais seulement la charité et la grande piété, que ne me confronte-t-on avec Mlle Loisel !

C'était le coup droit. Tressan ignorait les relations secrètes de la belle Julie et de la police. Mais Désarnaud crut qu'il les connaissait et tressaillit dans ses profondeurs. Il riposta sèchement :

— Je mène mon instruction à mon gré, non au vôtre... Revenons à ce plan, ou, comme vous dites, à ce schéma.

Petitbelin crut bon d'intervenir, et dit à son client, avec un ton de reproche badin :

— M. le juge sait ce qu'il a à faire.

— Je le sais également..., répondit Tressan. Tous les journaux de Lyon ont publié le plan du labyrinthe de Pocholle, avec l'emplacement du cadavre. Faut-il donc inculper tous les directeurs des journaux de Lyon?

— Puisqu'il en est ainsi, que ne vous contentiez-vous des schémas publiés par la presse?

— Parce qu'ils étaient entachés d'une erreur uniforme. La boucle de l'allée montante de droite du labyrinthe était représentée partout comme identique à la boucle de l'allée descendante de gauche ; ce qui faussait la symétrie et rendait incompréhensible la fuite rapide *du* ou *des* assassins. J'ai précisément dressé mon plan pour rectifier.

Désarnaud était collé. « Bien, bien ! » approuvait Petitbelin. Célestine Goneret, toute pâle, semblait proche de l'évanouissement.

— Nous allons voir cela... fit le juge, bourrant sa bouffarde du tabac des grandes perplexités... Greffier, atteignez-moi le dossier « Presse ».

La vérification, immédiatement faite, donna raison à Tressan sur toute la ligne. L'offensive du magistrat, en un point particulièrement sensible, se retournait ainsi contre lui. Mais il ne perdit pas courage.

— On a trouvé encore, dans vos papiers, une élucubration, d'un tour lyrique, où vous faites allusion à un grand remords, qui marche à vos côtés et ne vous quitte pas, même pendant le sommeil. Expliquez-vous sur ce remords.

— C'est exact. Quand mon petit garçon Mathieu est parti en promenade et s'est égaré dans les gorges d'Ollioules, il y a de cela deux années, j'ai laissé ma fille Maguelonne, de santé délicate, courir à sa recherche sous la pluie de l'orage. C'est là qu'elle a contracté la fluxion de poitrine qui l'a emportée. En ce cas, d'un père

digne de ce nom, la conscience remord et cruellement. Je ne suis pas un assassin, monsieur le juge, mais je suis un père.

Ce bref renseignement, articulé d'une voix un peu rauque, fut un trait de lumière pour Célestine Goneret. La belle demoiselle, dont la silhouette estompée continuait à protéger ce paysan étrange, bien que de façon moins timide, et plus spirituelle, c'était sa fille, c'était cette Maguelonne. Dans le même instant, Célestine entendit la voix de l'inculpé, qui complétait son explication :

— La preuve de la constance de mon regret et de mon remords, qui en est la brûlure, c'est cette photographie de ma douce petite disparue, qui ne me quitte jamais.

Il la tira de la poche de sa veste brune. Désarnaud la prit, l'examina, lut l'inscription : « Remords éternel », puis la tendit à Mlle Goneret, qui reconnut aussitôt l'apparition. Désormais, elle eut la certitude définitive de l'innocence de Tressan.

— Vous êtes un bizarre personnage, Tressan, conclut le juge, mal à son aise ; vous abandonnez votre fils pour des motifs inexplicables... je ne dis pas inadmissibles, je dis inexpliqués. Par ailleurs, vous êtes saisi de remords, parce que vous avez laissé votre fille courir après son jeune frère sous la pluie et parce qu'elle est morte d'une pneumonie contractée à l'occasion de cette imprudence.

— Je n'ai pas abandonné mon fils ; je l'ai confié à des amis très chers qui me le rendront, le moment venu.

Sentant Martin Tressan lui échapper, Desarnaud songeait maintenant à le faire examiner par Edmond, au point de vue de l'intégrité cérébrale. Cela permettrait, en tout cas, de gagner du temps. En outre, un demi-fou est capable d'un acte sanglant et pervers, qui ne cadre pas toujours avec ses antécédents, ni avec le trantran ordinaire de son existence.

Le seul aspect de Célestine Goneret, immobile et comme accablée dans un coin, et de Tressan, libre d'allures et s'entretenant à voix basse avec son avocat, indiqua à Désarnaud qu'il ne devait plus compter sur la vieille fille comme collaboratrice de ses sombres desseins. Les bigotes étaient toutes ainsi. Il la détestait de sa résistance à l'inclination qu'il aurait voulu lui donner et il aurait eu plaisir à la battre. La confontation était terminée et ratée. Le juge reconduisit la milliardaire. Dans le couloir désert, qu'arpentait un garde somnolent, il lui demanda, d'un ton bourru :

— Eh bien ! quelle impression?

— Je ne pense pas qu'il ait tué mon frère..., répondit Mlle Goneret.

— C'est un habile comédien doublé d'un maboul. Les mabouls

tuent sans savoir pourquoi ils tuent et dépensent ensuite une ruse extraordinaire à dérouter leurs accusateurs.

— Il ne me fait pas non plus l'effet d'un maboul.

— Alors qu'on le décore et n'en parlons plus. Mais laissez-moi faire, mademoiselle, et il se peut que, d'ici quelque temps, vos façons de voir se modifient.

Le lendemain, comme Désarnaud arrivait au Palais, il fut appelé dans le cabinet de Maufre, où se trouvait déjà Quincarnon.

— Eh bien ! où en sommes-nous?... demanda le procureur en pinçant les lèvres.

Ses regards glacés exprimaient le trouble. Quincarnon, les cheveux blonds divisés en deux dômes, manœuvrant son lorgnon d'écaille, semblait atteint du mal de l'avancement dans sa période critique, de « quincarnite » aiguë.

— Nous avons un « os » — Désarnaud appelait ainsi tout obstacle — dans la personne de la dévote Mlle Goneret, qui est maintenant convaincue, je ne sais à la suite de quelle intervention, ou de quelle vision, mais archiconvaincue de l'innocence de Tressan. Cet affaissement de la partie civile complique les choses. Le bougre, d'autre part, se défend solidement quand il faut, et, quand il faut, se dérobe alertement. Mais je « l'aurai » tout de même.

— En êtes-vous bien sûr? fit Maufre, montrant une pile de télégrammes de protestation, parvenus au Parquet de Saint-Remy, d'Avignon et de tous les villages et bourgs de la vallée du Rhône et de la vallée de la Durance, contre l'arrestation de Nostradamus. Toutes les familles de ceux qu'il avait conseillés, aidés, soulagés, guéris — et dont plusieurs étaient maires, conseillers généraux, conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, grands électeurs, etc..., — s'indignaient d'une accusation invraisemblable, grotesque, odieuse, et se réjouissaient de la survie du mage et bienfaiteur du Mas des Spectres. Le préfet Henri de la Tombiolle et le maire Loyassat avaient reçu, en double et triple expédition, les mêmes adjurations et les mêmes menaces. Le Midi bougeait.

— Je n'ai pas vu la presse lyonnaise, ni la presse parisienne d'aujourd'hui... Suit-elle le mouvement?... demanda Désarnaud, à peine démonté.

— Pour Lyon, nous avisons, répondit Maufre. Quant à Paris, nous venons de téléphoner, le substitut et moi, afin de rassurer la chancellerie, où l'on redoute l'erreur judiciaire, la fâcheuse erreur, comme ils disent. Mais si vous possédez vraiment une preuve probante, mon cher ami, c'est le moment de la produire. *Aucune considération ne tient* — le procureur insista sur ces mots — devant la

réprobation, même non motivée, de l'opinion publique. Car elle fait les ministres, qui nous font.

Quincarnon opinait de la tête, voyant déjà son nom écarté de l'*Officiel*, pour un temps et un autre temps.

— Bah ! cette effervescence tombera comme tant d'autres, reprit, après un silence, Désarnaud, qui avait le calme des vieilles troupes. Je croyais, en effet, hier matin encore, confondre mon homme. L'affaire a claqué.

— Cela n'a rien d'étonnant..., et Maufre fixa le mauvais juge.

— Non, mais c'est désagréable. Reste la commission Courresabasse, suprême espoir.

— Voici le télégramme de Courresabasse, qu'il a eu la précaution de faire chiffrer et que je viens de faire déchiffrer. Ce télégramme est catégorique et coupe court à la commission elle-même. Le juge avignonnais a fait diligence.

Et Maufre lut, en martelant les syllabes :

« Sûrement fausse route. Stop. Renseignements recueillis à l'époque sur personne intéressée, unanimes à la représenter comme irréprochable, parfaitement honnête, incapable du moindre dommage à autrui, capable des actions les plus généreuses et désintéressées, à peine un peu exaltée. Stop. Véritable fanatisme en sa faveur, dans notre région, risque déclencher réaction d'une violence extrême. Stop. Déjà plusieurs manifestations locales même à Cadoline, Cadenet, Maussane, Lourmarin, Carpentras et autres, menaçant s'étendre, si pas apaisements prompts et définitifs. »

Quincarnon, de plus en plus accablé, murmurait :

— Quelle impasse ! Rappelez-vous les propos de Clavisse, les menaces de cette Loisel, de ce Gantaume et des autres, les ramifications infinies de cette affaire. Ah ! ce monde des indicateurs et des indicatrices, quelle engeance, et qui donc nous en délivrera !

— Voulez-vous que je les coffre tous, et Cavalcat par-dessus le marché? Les prétextes ne nous manquent pas. Il s'agit de tenir le coup et la presse pendant huit jours. Ensuite ce sera fait.

Maufre haussa les épaules :

— Voyons, Désarnaud, vous savez bien que c'est impossible. Cavalcat a fait partie de la brigade mondaine à Paris. Il a cinq ministrables dans sa manche. La Sûreté générale ne jure que par lui. Sa situation est forte.

De quelque côté qu'on se tournât, il y avait des embûches et des risques. La pire bombe, si elle éclatait, serait celle des indicateurs, parce qu'elle éclabousserait le régime, le gouvernement et la magistrature et pulvériserait la police, armature du régime et soutien

chronique du gouvernement. Le parti le plus sage — affirma le juge d'instruction avec force — c'est de temporiser, de « cunctatoriser », d'amuser le tapis avec un examen mental pratiqué par Edmond, aidé ou non d'un autre expert que nous adjoindra la Faculté. La légère exaltation dont parle Courresabasse justifie amplement cet examen...

Le procureur appuya sur une sonnerie et dit au garçon de bureau :

— Faites venir le docteur Edmond. Je sais qu'il est au Palais en ce moment.

Cinq minutes plus tard, l'équarrisseur jovial se présentait, le sternum en avant — il avait la poitrine légèrement proéminente, — le souffle court, l'œil rond et la blague à la bouche. Il serra les mains à la ronde et demanda de quoi il s'agissait, ajoutant l'axiome militaire : « Service, service ! Jugulaire, jugulaire ! »

— Voilà, fit Maufre ; ce Tressan, que vient de faire incarcérer un peu vite Désarnaud, et qui est inculpé du meurtre de Goneret, est, paraît-il, un exalté. Nous entrons en vacances. Mais avant que vous ne preniez, vous-même, cher docteur et ami, un repos bien gagné, il importerait qu'un rapport fût rédigé par vous, après examen, et adjoint au dossier.

— Trés volontiers, mon cher procureur. — Edmond avait aussitôt compris ce qu'on attendait de lui. — Néanmoins, pour donner plus de poids à mes conclusions, je demande que l'on m'adjoigne un professeur de la Faculté, un gars à la coule, Piétrefretat par exemple.

— Vous êtes sûr de lui?... intervint Quincarnon, qui soupçonnait toujours l'indépendance chez autrui, et se méfiait en conséquence.

— Comme de moi-même. C'est un républicain éprouvé, et qui n'aime pas plus les « sacs à charbon » que moi.

Edmond désignait ainsi les membres du clergé. Il appartenait à cette catégorie de matérialistes abjects qui, à force de nier l'âme et Dieu, en sont arrivés à l'animalisation complète, et même de leurs propres facultés spirituelles. Ce sont des brutes douées de langage, d'un jargon professionnel, d'une caricature de raisonnement, incapables d'un sentiment de justice, de véracité, de simple humanité. Pour eux, les morts sont « de la bidoche », ou, comme disent leurs congénères les cannibales, « de la viande qui ne parle plus », alors que les vivants sont « de la viande qui parle ». Les propos orduriers appliqués à ce qui est sacré, vénérable, auguste, l'absence de scrupules, quels qu'ils soient, tel est le lot de ces « yahous » à diplôme, oubliés par Swift, et repris par la doctrine de l'évolution selon Darwin et du déterminisme, selon Claude Bernard et Taine. Il ne s'agit plus ici de primaires, qui ont, du moins, l'excuse du manque d'instruction, de lettres, d'éducation. Il s'agit de ces sombres dégénérés de l'ensei-

gnement supérieur et des Facultés de médecine et de sciences, tels que les fabriquent l'effondrement des humanités et de la culture générale, la prétendue spécialisation de la médecine légale, la prétendue psychologie des mensurations cliniques et chimiques, une ignorance absolue en philosophie élémentaire, en logique, en morale et, bien entendu, en métaphysique. Ce n'est pas cette ignorance le pire des maux ; c'est la science inculte et débridée, où l'amas de lieux communs, de notions fausses, d'hypothèses erronées que la presse a accoutumé de présenter comme le summum de la pensée humaine, en est, tout au plus l'excrément.

Les agences publiaient une note ainsi conçue :

« Les vacances du Palais de justice de Lyon mettent forcément en sommeil l'instruction de cette dramatique affaire de la Pocholle qui a abouti, comme on le sait, à l'arrestation — après une enquête serrée — du thaumaturge avignonnais, Martin Tressan, dit Nostradamus. Cependant, le juge éminent chargé de l'instruction, M. Désarnaud, ne chôme pas. Certains indices, certains propos de l'inculpé, lui ayant donné l'impression d'une exaltation indubitable — exaltation constatée d'ailleurs, il y a deux ans, au cours de la première enquête, par M. le juge Courresabasse d'Avignon — le magistrat lyonnais a ordonné un examen mental, qui est confié au docteur Edmond, le médecin légiste réputé, dont on connaît les beaux travaux sur les suicides par immersion, et au professeur Piétrefretat. Les nombreuses commissions rogatoires n'ont encore donné aucun résultat. Quant aux bruits de mise en liberté provisoire de l'inculpé actuel, bruits qui ont couru avec persistance, depuis quarante-huit heures, dans les cercles informés de Lyon et de la région, nous sommes autorisés à déclarer qu'ils sont dénués de tout fondement, les charges qui pèsent sur Martin Tressan n'ayant rien perdu de leur gravité. »

Sitôt au courant, par cette note, de ce qui se tramait, Célestine Goneret, traînant Montriblond, courut chez Reverchot pour l'avertir qu'elle demandait, comme partie civile, qu'il fût adjoint, comme troisième expert, à Edmond et à Piétrefretat. Reverchot, alléché par la perspective de contrecarrer ses deux confrères, accepta. Ensuite de quoi Montriblond adressa une belle lettre à Maufre, qui ne put refuser son consentement.

Cette cérémonie burlesque et, vu les circonstances, scandaleuse, eut lieu, hors la présence de Petitbelin, dans le cachot d'ailleurs convenable où avait été incarcéré Nostradamus. Cette pièce, assez vaste, haute, très propre et carrelée, comprenait un poêle, que la saison rendait superflu, un lit garni de draps rudes, une table et une chaise. Elle était éclairée par une haute fenêtre à barreaux, qui

dispensait un rayon lumineux en pente douce et dorée, un de ces rayons où Lucrèce voyait danser les atomes et qu'on appelle, à Lyon, un chemin d'ange. Là, depuis son arrestation, Tressan, heureux en somme d'une souffrance qui l'épurait et lui permettait d'atteindre certaines régions méditatives où il n'était pas encore parvenu, lisait, prenait des notes, réfléchissait et priait avec une extrême ferveur. Il constatait que c'est en cet état d'humiliation imméritée que la Croix est le mieux comprise, que la Rédemption s'éclaire des lumières les plus splendides et que tombent les barrières qui séparent l'intelligence courante de la perception immédiate de Dieu. Aussi, cette claustration, loin de le déprimer, l'exaltait en le délivrant des suffusions vagues du sentiment et de l'esprit, qui s'interposent entre le Sauveur et le pécheur. Il sentait la grâce toute proche.

Chose étrange, ses facultés de transfert mental, de contact avec les disparus, d'évocation intérieure, s'étaient partiellement éteintes. Il n'en concevait plus que le pressentiment fugitif des événements qui allaient se dérouler autour de la catastrophe du 14 juillet, que la présence, à son côté, de Maguelonne, lorsque l'épreuve resserrait ses écrous, quand par exemple il était appelé au cabinet Désarnaud. Sa pensée vagabonde allait de son fils et de Cordion à Vêtu, et par la route ensoleillée du Rhône, de Lyon au Mas des Spectres, maintenant habité par d'autres ou abandonné, et à Toulon, au Mourillon.

Edmond, Piétrefretat, presque aussi grand que Montriblond, mais dénué de favoris et bégayant, et Reverchot, son haut de forme à la main, entrèrent dans la cellule de l'inculpé qui les salua avec dignité. Le gardien apporta une table et trois sièges de supplément. L'examen commença aussitôt.

— Que lisez-vous ici, monsieur?... demanda très courtoisement Reverchot, stylé par Célestine Goneret et intérieurement en bataille.

Tressan montra aux médecins les ouvrages qu'il avait sur sa table et qu'on lui avait donné l'autorisation de conserver : Dante, Mistral, *l'Avenir de l'intelligence* et *l'Etang de Berre* de Maurras, *la Douloureuse Passion* de la sœur Emmerich.

— Vous comp... com... prenez cet ou... ou... ou... ouvrage, dit Piétrefretat, montrant *la Douloureuse Passion.*

— Je crois le comprendre, répondit modestement Tressan.

— Co... comment... ce... ce... la? Spli... spliquez-vous.

— Cet ouvrage n'a rien de caché, ni même de compliqué..., reprit Tressan. C'est le récit des visions d'une mystique, concernant le supplice du Sauveur.

Edmond, déjà rigoleur, la moustache en bataille, demanda :

— N'avez-vous pas, vous-même, des visions de cet ordre? N'êtes-vous pas sujet, de longue date, à des hallucinations de type religieux?

— Nullement, docteur; les phénomènes auxquels vous faites allusion ont trait à ma famille, ou à des personnages vivants ou morts, de mon entourage. Ils ne sont pas de l'ordre religieux.

— Cependant, vous êtes croyant et pratiquant. Vous fréquentez assidûment un missionnaire : ce Père Champier, malade lui-même.

— Cela est exact. Le Père Champier a contracté aux missions une maladie de foie.

— Il y a là un me... me... meli mé... mé... l... cu... curieux..., observa Piétrefretat. Cela se ra... rapproche d'un cas... cas... de ma... manie rai... sonnante chez un my... mystique que j'ai si... si... signalé dans mon ou... ou... ou...

— Votre ouvrage..., interrompit Reverchot agacé.

Le vieux savant lyonnais, coupant court aux questions insidieuses de ses deux confrères, dit à Tressan : « Déshabillez-vous ! » puis, avec douceur :

— Il est nécessaire, mon ami, que nous vous examinions sur toutes les coutures. Jamais je ne fais un rapport sur un malade, ni sur un individu sain, sans l'avoir mis, préalablement, nu comme ver... Dites donc, vous, jeune Edmond, si vous trouvez ça amusant, vous n'avez qu'à vous retirer ! En voilà un clampin, ma parole !

Cependant que Tressan retirait ses vêtements un à un et les rangeait au pied de son lit, Piétrefretat, épouvanté de cette verdeur, et Edmond rouge, furieux, se contenant, faisant semblant de deviser dans un coin. La couleuvre à avaler était de taille, mais Reverchot se fichait de tout, était riche, indépendant, tenait, par son talent et son autorité, la société lyonnaise. Lorsque le prisonnier, debout, fut nu comme un ver, solide et bien proportionné, le savant professeur, sans plus se soucier des deux autres experts qu'il n'eût fait de deux chiens ou de deux poupées, fit le tour du robuste paysan, palpant et pinçant sa peau tannée, l'auscultant, le percutant. Il lui fit ensuite ouvrir la bouche et considéra attentivement sa dentition. Quand l'examen fut achevé, il se tourna vers ses deux confrères et déclara, comme il l'eût fait à son cours, mais en fixant son tromblon, posé sur la seconde table :

— Ce gaillard est sain, d'esprit et de corps, parfaitement sain, plus sain que vous, Edmond, et que vous, Piétrefretat, plus sain que moi, assurément. Vous, Edmond, vous avez tous les signes de la dégénérescence semi-acromégalique très nets, et vous, Piétrefretat, vous êtes marqué d'un bégaiement carrément héréditaire. Ma carcasse a toujours été branlante, secouée d'emphysème, menacée.

Celui-ci, au contraire : *mens sana in corpore sano.* Rhabillez-vous, mon ami, vous prendriez froid. La seule tendance, très légèrement morbide, que je remarque en lui — et encore à un degré infime, si je la compare à la plupart de ses contemporains — c'est un début de lymphatisme du niveau de la région de Hunter, et au creux poplité à droite. Mais c'est un souffle, un rien, et quelques doses d'iode auront raison de cette lymphago. Au lieu que je vous conseille vivement, à l'un et à l'autre, le traitement antispécifique au complet : mercure, bismuth, salvarsan, hectine, toute la boutique.

Ahuris, Edmond et Piétrefretat se regardaient, regardaient le prisonnier, puis leur étonnant confrère, et ne trouvaient rien à répondre. Le rapport, évidemment, était dans le lac. Piétrefretat bredouillant, bégayant, titubant, avait perdu le nord au point qu'il tendit la main au prisonnier et lui dit : « Au revoir, cher monsieur », en partant, comme il eût fait à Goneret le riche. Quant à Edmond, il s'esquiva vivement, maugréant des jurons inarticulés, et courut aussitôt chez Maufre lui rendre compte des résultats invraisemblables de sa mission.

LÉON DAUDET.

(A suivre.)

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

DANS LE REMOUS

Un tournant brise le fil de l'eau. Dans le remous glissent en lentes spirales les feuilles jaunies d'automne, espoirs flétris. Les unes ne résistent pas à l'attraction de la chute, d'autres se raccrochent à la brève illusion de remonter à contre-pente. N'est-ce pas l'image exacte que nous donne la politique française entraînée par le courant des renoncements?

Deux tendances très nettes s'affirment. M. Briand a pris son parti des sacrifices. L'évacuation de la Rhénanie, l'abandon de la Sarre : tout cela est réglé d'avance. La France a le choix d'attendre les échéances ou de spéculer sur le désir des Allemands de les devancer. Le protagoniste de Locarno se préoccupe plutôt de découvrir des contre-parties réalisables que de se prémunir contre les entraînements des concessions. Volontiers il oublierait que « l'appétit vient en mangeant » pour ne considérer que le bon « tiens » qui vaut tous les « tu l'auras » du monde. Au contraire, M. Poincaré ne perd pas de vue l'engrenage des révisions du traité de Versailles. S'il s'est prêté à la manœuvre de Thoiry, c'est parce qu'il se flattait de démontrer la stérilité des combinaisons financières échafaudées sur le rapprochement franco-allemand et de démontrer la nécessité de ratifier les accords de Washington et de Londres. La première partie de l'opération a réussi. Seuls ceux qui sont résignés à tous les escamotages affectent encore de ne pas être convaincus de la duperie d'une mobilisation des obligations Dawes. L'opinion publique est éclairée. Par

contre, la seconde partie de l'opération a raté en ce sens que la démonstration de l'inutilité de la combinaison allemande n'a pas été jusqu'à établir la nécessité de passer sous les fourches caudines anglo-saxonnes. La résistance s'est affirmée si nettement que M. Poincaré a dû se replier vers l'éternel refuge des indécisions : l'équivoque. Il se flatte de faire attendre les créanciers, comme de retenir les entraînements du rapprochement franco-allemand. Avant tout accord positif, le Reich doit désarmer matériellement et moralement, garantir le respect des traités. Tel est l'oracle de Bar-le-Duc, comme si ces digues n'étaient pas déjà largement dépassées. Le contrôle des armements et la surveillance des traités échappent aux vainqueurs, maintenant que l'Allemagne a été admise dans la Société des Nations. Pour arrêter le mouvement, il faudrait autre chose que des coups de frein. Seule une vigoureuse réaction pourrait déterminer un redressement. Les preuves se sont multipliées au cours des derniers jours.

Nous avons eu d'abord la preuve des incidents rhénans. Étrange lendemain des effusions genevoises ! Des attentats répétés contre les troupes d'occupation attestent le dessein délibéré de démontrer, qu'après la mise en vigueur du système de Locarno, le maintien des garnisons étrangères est pis qu'un anachronisme, une source de froissements irritants. Pour déjouer un tel calcul, ce n'aurait pas été trop d'imposer le respect de nos soldats. Il ne faut pas confondre les sanctions légitimes et la rigueur. La faiblesse est doublement funeste quand elle vient d'un homme qui a pratiqué naguère une autre manière. Le résultat dépasse les espérances des provocateurs.

Que dire alors de l'incident von Seeckt? Nous nous trouvons en présence de l'aveu d'une violation flagrante des clauses de désarmement. Les Allemands se sont eux-mêmes chargés de démontrer que le général von Seeckt a continué d'exercer un commandement effectif contraire au traité, dont il est supposé avoir été dépossédé depuis le printemps. Il est démontré que le Reich tolère des enrôlement temporaires dans la Reichswehr. Il est démontré que les plus hautes personnalités officielles ont manifesté des complaisances significatives pour les traditions militaires des Hohenzollern, et cela au moment même où la gratitude des Allemands ruinés verse un baume d'or sur les blessures de l'ancienne dynastie. Quelle occasion de traduire en actes impératifs l'exigence légitime du « désarmement matériel et moral » ! N'est-ce pas le cas ou jamais de faire intervenir la Conférence des ambassadeurs, gardienne attitrée des traités, de tirer la fameuse plume qui a rédigé tant de conclusions juridiques rigoureuses? Les Allemands n'ont rien à répondre. Ils ont pris les devants. Va-t-on leur permettre d'ajouter à la fraude l'exploitation

de la fraude, de se vanter comme d'une correction de ce qui n'est que l'exploitation d'un excès d'audace? Voilà précisément ce que l'on a fait. Non seulement il n'a pas été question de contester à l'Allemagne le droit de liquider seule un litige nettement international, non seulement la velléité de contrôle s'est laissé prévenir, mais ce sont les dupes elles-mêmes qui ont pris l'initiative d'enterrer l'affaire. C'est de Paris qu'est venu le mot d'ordre d'après lequel l'incident doit être considéré comme exclusivement allemand. Rien n'a pu le modifier : ni la démonstration évidente de la responsabilité du président Hindenburg, ni les conditions de la retraite qui annoncent publiquement que l'activité de von Seeckt change simplement de camouflage.

Quand une provocation aussi caractérisée n'a pas été relevée, faut-il s'étonner de l'indifférence qui a accueilli le pacte conclu le 28 septembre entre la Lithuanie et les Soviets? C'est pourtant un épisode bien remarquable de la manœuvre qui tend à séparer l'est de l'ouest de l'Europe. C'est aussi une belle entorse donnée au statut européen et, qui plus est, à la Société des Nations. La Lithuanie s'insurge ouvertement contre deux décisions des puissances, l'une du 3 février, l'autre du 15 mars 1923, qui ont affirmé la souveraineté de la Pologne sur Vilna. Les Soviets renient les engagements solennels pris envers la Pologne dans le traité de paix de Riga. La Lithuanie, membre de la Société des Nations, promet à la Russie sa neutralité, contrairement au devoir de secours inscrit dans l'article 16 du Covenant. On ne manque pas de dire qu'elle n'a fait que suivre l'exemple donné par le Reich dans le pacte de Berlin du mois d'avril. Raison de plus pour s'émouvoir d'une coïncidence qui suffirait à établir des solidarités suspectes, même si le plan de l'intrigue n'était pas inscrit sur la carte. L'Allemagne, alliée des Soviets, revendique le couloir de Dantzig. La Lithuanie, alliée des Soviets, tient Memel et réclame Vilna. C'est la Pologne coupée de la mer, encerclée. Voilà le programme d'avenir qui se greffe sur le système de Locarno.

On ne proteste pas. Bien mieux, on inaugure la réalisation pratique du rapprochement franco-allemand, par la conclusion du cartel de l'acier. J'entends bien que la combinaison n'est pas sans avantages pour l'industrie française et surtout qu'elle constitue une assurance précieuse contre les dangers des répercussions de la stabilisation future du franc. Il n'est que trop vrai que les fautes des vainqueurs en 1918 et en 1924 ont réalisé l'incroyable paradoxe de placer l'industrie métallurgique française sous la dépendance d'une Allemagne dépouillée du minerai lorrain et exposée à la ruine de la Ruhr. Ce sera, je crois, un des plus grands étonnements des générations futures que cet

invraisemblable retournement. L'Allemagne s'est précipitée dans la guerre, entraînée par la course à l'hégémonie du fer. Elle a été conduite au bord de la ruine par l'intransigeant égoïsme de son industrie lourde. Les responsables de la catastrophe ont failli recevoir un châtiment qui aurait assuré à la fois la suppression effective des possibilités d'agression et la plus pratique des réparations. Le risque a été conjuré, non pas une, mais deux fois. Et la seconde, après un escamotage délibéré du traité de Versailles. Bien mieux, les victimes ont pris l'initiative de restaurer la puissance industrielle et financière des coupables. Ce sont elles maintenant qui sont réduites aux expédients pour conjurer la ruine.

Reconnaissons que les Allemands ont l'habileté de mettre de l'huile dans les rouages pour faciliter l'engagement dans l'engrenage. Les conditions du cartel de l'acier paraissent avantageuses quand on ne se souvient pas de ce qui aurait pu être. La métallurgie française se voit réserver un contingent qui est plutôt au-dessus qu'au-dessous de sa production actuelle, tandis que les hauts fourneaux d'outre-Rhin doivent se contenter momentanément de 70 pour 100 de leur capacité de production. Retenez bien le « momentanément ». Il exprime très exactement le caractère tout à fait provisoire d'une combinaison conclue pour cinq ans et susceptible d'être dénoncée immédiatement pour peu qu'une partie se juge lésée. Les avantages accordés sont précaires. Il est facile de prévoir que l'on saura jouer de cette précarité, surtout s'il arrive un jour que des difficultés économiques ou financières offrent des occasions de manœuvre.

Les Allemands ne prennent pas la peine de dissimuler leurs espoirs. Calculs économiques : le cartel du fer est l'amorce de solidarités plus intimes dans l'ordre industriel et commercial. Les deux pays seront liés par une chaîne d'autant plus lourde que ce sera une chaîne d'or. Calculs politiques : l'entente industrielle et commerciale ne peut se développer, ni même se maintenir que si tous les éléments de querelle politique sont écartés. Il faut donc commencer par supprimer toutes les survivances du traité de Versailles : inégalité des armements, occupation rhénane, contrôle. etc... Ceci n'est pas une anticipation. C'est simplement le rappel de déclarations précises et répétées, sorties de bouches aussi officielles que celles du ministre des Régions occupées, M. Bell, et même du chancelier lui-même, l'honnête M. Marx. Voilà l'engrenage. Dieu sait où il nous conduira. Ne commence-t-on pas à parler d'un trust bancaire qui assurerait l'hégémonie de la finance germano-américaine? Devant de tels projets les déclarations d'indépendance de Bar-le-Duc prennent un accent d'ironie cruelle.

Le contraste est si frappant entre ce qui avait été annoncé et ce qui

commence à se manifester que l'on voit des étonnements s exprimer, même dans des milieux d'ordinaire enclins aux illusions. Locarnien et Genevois de la première heure, M. de Jouvenel découvre que la nouvelle politique laisse subsister la séparation entre les vainqueurs et les vaincus de 1918. Plus encore, il constate que le résultat le plus clair des nouvelles combinaisons est d'accroître les divisions entre les vainqueurs.

Il est bien temps, en vérité, de découvrir que Locarno n'a pas supprimé les revendications de ceux qui ont une revanche à prendre. Il est grand temps de constater que les concessions ne font que stimuler les réclamations. Ouvrez la porte, tout y passera, et la Sarre et Dantzig, et la Haute-Silésie et l'Autriche, en attendant l'Alsace-Lorraine. Il est bien temps de reconnaître que la machine à révision est montée. Il est bien temps de découvrir que l'Angleterre et l'Italie se détachent de la France à mesure que celle-ci tombe davantage sous l'emprise allemande, que tout le monde n'est pas d'humeur à abdiquer, qu'il y a des énergies prêtes à recueillir les héritages, sinon à devancer la succession des défaillants.

Ce n'est pas trop tôt, mais ce pourrait n'être pas trop tard, si on voulait aller jusqu'au bout de la logique. La politique de concession n'écarte les dangers d'agression qu'à condition de renoncer d'avance à défendre ce qui pourrait faire l'objet d'une attaque. C'est une chimère de prétendre rallier l'unanimité à l'évangile de l'abdication. Ceux qui affectent de l'accepter le font soit dans l'illusion de dissimuler leur faiblesse, soit dans l'intention bien arrêtée de déguiser leur ruse. Tentations d'une part, déséquilibre de forces de l'autre, cela ne peut conduire qu'à des conflits. Les causes ne manqueront pas. Le désaccord entre l'évolution des différents peuples et les positions qu'ils occupent dans le monde suffirait à en faire naître, même s'il n'y avait pas les plaies ouvertes. Or, celles-ci subsistent en dépit des bonnes paroles. Voilà pourquoi la stabilité et la sécurité de l'Europe restent incertaines. Voilà pourquoi les puissances sont divisées. On a pu chercher à multiplier les liens de solidarité, combiner de belles formules de réglement pacifique, le problème a été simplement déplacé. Le résultat le plus clair est de priver les parties menacées des moyens, peut-être même du droit de se défendre.

Il ne reste qu'à s'en remettre aux lois de la nature. Si vous ne voulez pas être attaqué, soyez assez fort pour vous défendre. Si vous voulez maintenir la stabilité de l'Europe, assurez l'équilibre des forces. Vieilles recettes ! Elles sont consacrées par l'expérience. On y reviendra.

SAINT-BRICE.

LES LETTRES

QUAND DIEU PARLE...

Toute conversion est un prodige ; mais, pour un converti, quelle difficile entreprise, le récit de son changement ! Dans son enquête sur lui-même il aperçoit les motifs de son incroyance, les plus apparents du moins, ce qu'il a souffert par elle, les gouffres où il a failli glisser ; puis il marque les étapes du retour, les soubresauts de sa résistance, les délices de la soumission. Le pourquoi lui échappe, les transitions et les mille canaux secrets que la grâce a rouverts au fond de lui, avant de le revivifier dans l'amour.

Un jeune écrivain belge, M. Léopold Levaux, avec ce simple et beau titre : *Quand Dieu parle*..., nous donne le journal de sa vie, dans les temps qui précédèrent sa conversion, et aussitôt après. Cette histoire d'un drame intérieur, il la commença ingénument, pour lui-même, voulant définir son attitude en face des essentiels problèmes. Son intelligence était le champ principal du combat ; tout l'homme cependant s'y trouvait engagé. Les premiers faits qu'il note sont la visite d'une pauvresse, une promenade parmi les mineurs des faubourgs et sur les quais de la Meuse où s'étalaient « des péniches pansues et dormantes ». Il cherchait, en regardant le monde, à *s'oublier*. Ce qu'on appelle réalisme n'est souvent qu'une diversion désespérée, une fuite de soi par la tension vers l'extérieur. Chez lui, la pitié chrétienne subsistait et une véhémente impatience de joie.

Certes, il subissait la détresse des ténèbres, ayant habité, dans son enfance, le Paradis d'une foi naïve. La laideur des hommes lui répugnait, parce qu'il n'en comprenait plus la cause. Sa nausée des turpi-

tudes modernes prépara obscurément sa délivrance. Après tant d'autres, il devait justifier la prévision de Flaubert : « Si la société continue comme elle va, nous reverrons des mystiques, comme il y en a eu *à toutes les époques sombres.* »

Mais ce n'est pas l'expression de ce tourment qui fait l'accent du livre. Quand on a lu *Un homme fini* de Papini, on perçoit jusqu'où peut descendre la désespérance d'un solitaire agrippé par le démon de tous les orgueils. *Le Journal d'un converti*, de Pierre Van der Meer, m'a laissé la présence d'une scène d'angoisse : l'incroyant seul avec sa jeune femme devant la fenêtre ouverte sur la nuit ; et ils se demandent : « Au fond de ce noir, n'y a-t-il donc *rien?* » Jacques Rivière enfin, dans ses confidences, touche le fond de l'inquiétude moderne, de ses voluptés et de ses tortures. Levaux, au rebours de tous ceux-là qui étaient nés vieux, se révèle merveilleusement jeune, né pour le bonheur, aimanté vers la certitude. Son âme est une plante vigoureuse et droite qui s'élançait à la lumière ; des ronces affreuses s'enchevêtraient autour d'elle ; une force divine l'a dégagée.

Entre la foi catholique et lui, le malentendu était d'abord de l'ignorance. Il avait désappris le chemin de l'église. Il ne connaissait l'histoire des dogmes que par les caricatures de livres hérétiques ou impies. Il aurait cru s'amoindrir en admettant ce que lui avait, dans l'âge puéril, enseigné le catéchisme. Il considérait la dévotion comme une idolâtrie.

Mais, surtout, les philosophes lui faussaient le jugement. Il s'enivra tantôt des théorèmes panthéistiques de Spinoza, tantôt des maximes arrogantes de Nietzsche, des sombres négations de Schopenhauer. Léopold Levaux sortit de là, ayant la tête lourde et le cœur vide, sans être foncièrement perverti. Il gardait la soif de l'immortalité ; il ne consentait pas à la suppression de son libre arbitre. Le sphinx du doute idéaliste eut beau l'écorcher de ses griffes, il ne se laissa point dévorer. Si Dieu existait, il prétendait s'unir à lui totalement. Il exigeait non la seule idée, mais *la réalité* de la béatitude.

Son retour à la foi était en germe dans cette aspiration plus vraie chez lui que toutes les dialectiques incohérentes. Il se maria ; il connut une félicité « immense, inépuisable ». Or, le bonheur humain postule son achèvement dans les communes espérances qui l'assurent de ne point périr.

Dieu le sollicitait par des appels sourds, indirects, continus. Lui, il se défendait comme il pouvait en opposant l'orgueilleux défi de Nietzsche ou l'objection peu neuve que le catholicisme est « une vêture trop étroite » pour l'infinité de l'Être divin. Il s'effrayait de s'enfermer dans les barrières d'un Symbole, de s'unir à d'autres

pour croire, « car les groupements sont toujours inégaux, et il ne faut pas se mettre en rond autour d'une idée. »

Son âme demeurait harcelée par cette contradiction : la foi, malgré lui, s'y reformait, et son éthique nietzschéenne dressait contre la foi ses mépris. Il se défendait, dans sa « nuit de Jacob », en blasphémant le Dieu qu'il allait adorer.

Cependant il reconnaissait à la prière une vertu d'héroïsme. Les mouvements qui le ramenaient à l'obéissance ou semblaient l'en éloigner s'amplifiaient dans des rythmes de plus en plus larges.

Il se mit à lire, après Baudelaire et Verlaine, quelques livres de Léon Bloy. Le génie verbal de Bloy, la violence de ses affirmations le terrassa. Il s'attendrit sur son inique pauvreté. Cet homme répétait à toutes les lignes : « Je crois. » A-t-il raison? scruta Levaux anxieusement.

Cependant, il partit pour la Russie. Il entra en communion avec un peuple dont les réserves d'énergie sortaient d'une foi juvénile et simple. Une des pages les plus frémissantes du journal est l'évocation d'une veille de Pâques, à Moscou, du moment où toutes les cloches, à minuit, s'envoient le grand message : « Christ est ressuscité. » Levaux résistait encore à leur voix. Mais, déjà, son jugement, dont la rectitude native est excellente, redevenait celui d'un catholique. En quittant la Russie, il traversa Berlin ; il entendit là *Parsifal*, et il observa combien justement : « Nous n'avons pas senti l'élancement véritable de l'artiste vers son Dieu, à qui il ferait offrande, avec sa vie, de sa musique. Wagner est un protestant pour qui Jésus-Christ n'est pas Dieu ; ce n'est qu'un artiste conscient qui tire une œuvre d'art d'un christianisme artificiel. »

Une halte à Paris rendit possible la visite éperdument désirée : il vit Bloy à Bourg-la-Reine, et il reçut de lui, selon le mot heureux de Jacques Maritain qui a honoré ce livre d'une préface émue, « le coup de grâce ». Bloy fut l'instrument de la décision surnaturelle.

Trois semaines plus tard, c'était la guerre. Les chapitres sur la guerre me paraissent, dans ce journal, les plus beaux. La guerre, fait en soi non divin, comme on l'a trop redit avec Joseph de Maistre, mais satanique, est utilisée par Dieu dans le sens de ses voies sublimes. Elle a cette grandeur de nous replacer, hors de la médiocrité journalière, devant l'Éternel. C'est un dur exercice ascétique. J'aime à suivre le renouveau spirituel de Léopold Levaux, brancardier, au-dessus de l'horreur et des souffrances, comme dans un chemin de croix où il s'achemine à la nudité parfaite, au colloque de l'âme avec le Seigneur : « Voici tout, mon Dieu, tout en échange de Vous-même. »

Émile Baumann.

Un livre posthume de Maurice Barrès.

Des méditations écrites comme une fantaisie, des essais, quelques ébauches aussi d'une œuvre interrompue par la mort, composent, sous le titre *le Mystère en pleine lumière*, ce recueil qui prolonge, avec leurs résonances les plus délicieuses, la pensée et l'art de Barrès. Quelques-unes de ces pages, chargées d'une enivrante musique, iront rejoindre, dans l'anthologie des plus belles proses de notre langue, tant de mélodies inoubliables que savent par cœur et se répètent les dévots de la *Colline* et des deux *Jardins*. Le déchirant regret s'y ajoutera, de lire les notes inachevées que Barrès avait prises pour écrire un livre à la gloire de son compatriote Claude Gellée : esquisses où la musique attendue est encore éparse et fugitive, comme les harmonies que ferait naître du bout des doigts un improvisateur de génie rêvant à son œuvre devant un piano. La gerbe n'a pas été nouée. Le livre ne sera pas, ni ceux que Barrès méditait sur Pascal, Byron et Gœthe. De tels projets anéantis et les vestiges qui nous en sont laissés rendent plus brutale la perte du maître qui n'a pas cessé de nous manquer depuis bientôt trois ans qu'il est mort. Mais les reflets dont brillent ces pages d'outre-tombe s'accordent si bien à la lumière qui éclaire toute l'œuvre, leur intensité et leur éclat la renforcent même parfois si vivement qu'à défaut des grandes conclusions qui nous manqueront toujours, nous pouvons nous y assurer définitivement des tonalités dominantes de cette œuvre. Sans rien nous apporter, sur Barrès, que nous n'ayons déjà pressenti, sinon connu, ce dernier livre nous ouvre les perspectives vers lesquelles il aurait tourné ses regards, si le temps lui avait été laissé de songer et d'écrire encore. Ce sont, aux confins de la poésie et de certaines rêveries religieuses, les objets de méditation qui avaient hanté toute sa vie.

Il faut marquer tout de suite que ces jeux de dilettante risquent parfois de déplaire à des âmes croyantes. Ce n'est pas rouvrir une querelle depuis longtemps terminée que de noter le ton renanien de récits comme *la Sibylle d'Auxerre* et *Sous le signe de l'Esprit*. On pourrait dire de telles pages ce que Barrès a écrit lui-même de ces turquoises gravées qui lui ont inspiré un autre essai de la même veine : « Les dieux des païens s'y mêlent au Dieu des chrétiens, et les choses belles et sacrées aux plus grandes extravagances. » Mais si les témoignages apportés par ce livre sont nouveaux, l'accusation a déjà été soutenue, le procès plaidé. Il n'y a plus à y revenir et il est plus opportun maintenant d'analyser le sentiment qui ne cessait de tourner Barrès vers ce genre de rêveries et dont lui-même précisait mal la nature. Car il ajoutait aux lignes que nous venons de citer : « D'où vient l'attrait que j'éprouve à examiner ces images insen-

sées et surtout à les manier? Je ne sais comment me le rendre intelligible à moi-même. »

Comme ils correspondent à nos préoccupations actuelles, ces désirs de Barrès, au moment où durent encore les discussions sur l'essence de la poésie! Les secrets profonds de l'être, ou, comme il disait, « le pur génie de la vie », voilà ce qu'il voulait atteindre lui aussi et ce qui faisait à ses yeux tout le prix de l'existence. « Le monde, écrit-il, est plein de pouvoirs occultes qui gisent dans les cimetières et dans nos consciences, dans les prairies et dans les bois. Nous ne vivons vraiment qu'au moment où nous percevons, par la douleur, la terreur ou l'amour, ces palpitations de l'âme et de la nature. »

Ailleurs, il écrit de Delacroix ces lignes que l'on pourrait appliquer à lui-même, et qui auraient pu naguère aider à définir la poésie pure : « Il désirait comprendre les rapports des choses, c'est-à-dire saisir l'unité dans la lumière, saisir le sens profond, caché et dernier des choses, tirer au clair l'indescriptible, l'ineffable, la poésie. » Et si l'on voulait pousser un peu cet examen du sentiment poétique chez Maurice Barrès, il ne faudrait pas manquer d'observer avec quelle science il en avait approfondi la culture et quelles pénétrantes remarques il a faites, par exemple, à propos de Mozart et de Claude Gellée, sur la valeur poétique des songes de l'enfance, à l'âge où l'on désire « être toute vue pour s'émerveiller des rayons et des ombres, tout odorat pour respirer la bonne odeur des prairies, tout ouïe pour jouir des oiseaux chanteurs, et tout cœur pour accueillir les sourires de l'amitié. »

Mais cette aspiration à la poésie était-elle, chez Barrès, assez précise et assez consciente pour ne pas se mêler à d'autres désirs? Au cours de la récente dispute sur la nature de la poésie, on a maintes fois comparé poésie et religion dont on a dit qu'elles avaient des rapports de sœurs. Il faut s'en tenir avec soin à ces relations fraternelles et se garder de tomber dans une confusion d'où peuvent naître les plus dangereuses équivoques. La préface de la *Musique intérieure*, qu'il y a toujours profit à consulter en ces matières, nous engage à nous méfier du « calembour romantique sur les analogies des poètes avec les prophètes ». Ces analogies, Maurice Barrès ne s'y est que trop complu, et sans doute sont-elles à l'origine de tant de pages troublantes, où la pensée qui glisse et qui dévie suspend le charme de l'élan qui nous entraîne.

Quelques endroits de son dernier livre nous permettent de saisir sur le vif ce glissement. Quand, méditant sur la fresque d'Eugène Delacroix, *Jacob luttant avec l'ange*, il définit les anges « ces grands êtres mystérieux qui relient le ciel à la terre »; ces paroles, encore qu'elles ne fassent pas assez clairement la part du surnaturel, ne prêtent pas à confusion. Pas davantage, celles qu'il adresse à une Sibylle : « Tu représentes la faculté éternelle et méconnue d'atteindre l'invisible, de nous le rendre familier et de nous unir à lui. » Mais il

n'est plus permis de le suivre, à moins de changer le sens des mots, quand, après avoir cité ce passage du journal de Delacroix, où le peintre écrit que la musique le met dans un état d'exaltation favorable à son art, il ajoute : « C'est l'état prophétique. Dans cet état, il pénètre jusqu'à la pensée des choses. » Non. On ne remonte pas ainsi, par le seul pouvoir d'un don naturel, en sens inverse du chemin parcouru par des êtres, doués ou non de corps humain, qu'anime un souffle divin. Atteindre l'essence des choses ne suffit pas à faire des prophètes. Entre l'état prophétique et l'inspiration du poète il y a l'abîme qui sépare la vie de la terre et la vie de l'esprit. Toutes les fois qu'elles se risquent au-dessus de cet abîme, les constructions poétiques de Barrès courent le danger de s'y écrouler.

Dans cette équivoque entre les mystères de la nature, qui constituent le domaine de la poésie, et les choses de la vie surnaturelle, qui forment celui de la religion, il faut chercher, croyons-nous, l'origine commune du trouble qu'il éprouvait lui-même et de celui qu'il laisse à son lecteur toutes les fois qu'il touche à de tels sujets. Une étude plus profonde que ces notes rapides aurait à rechercher ce qu'a de païen une religiosité ainsi privée de tout élément émané de Dieu, ce qu'elle a de virgilien aussi, dans ses élans de piété vers une foi qui lui manque. Car enfin, comme chez le créateur d'Énée et le chantre de la mystérieuse églogue quatrième, c'est à des poèmes qu'aboutissent ces aspirations incertaines. « Dans l'ombre, écrit Barrès, j'écoute, avec moins de fièvre qu'autrefois, mais avec plus de recueillement et de piété, ces bruissements de l'âme. Je voudrais les traduire avec une sincérité plus sérieuse et plus calme. La musique s'offre à me servir, et c'est elle d'abord que nous voudrions employer. Son échec pourtant est certain. Ses sensations trop vagues ne font pas le support pour ce passage de l'état lyrique du poète à l'état lyrique de l'auditeur. Rien ne remplacera le travail intellectuel du poète. » Ailleurs, il célèbre avec délices « les rythmes qui se proposent à un poète dans ses loisirs ». Quels rythmes? Ici un nouveau trouble nous envahit : de ce poète nous n'avons pas un seul vers ; mais les cadences de sa prose nous ont ensorcelés. Tout de même, la prose française, conductrice de discours logiques, ne risquait-elle pas d'égarer le poète, en le versant dans les voies de la philosophie aux heures où il n'avait d'autre dessein que de chanter? Un danger de plus, un charme de plus aussi, comme si la destinée de cette œuvre était de représenter les plus touchantes faiblesses de l'homme, l'émouvante fragilité de ses efforts, quand son héroïsme a résolu de tenter, avec les seules ressources qu'il puise en lui-même, l'ascension des cimes qui dominent de trop haut les horizons de la terre.

André Rousseaux.

LES SCIENCES

LES CONVULSIONS DE LA TERRE

Nous sommes habitués à lire les récits des tremblements de terre qui se produisent à la surface de notre petit globe. Mais, fussent-ils catastrophiques comme ceux de Valparaiso ou de Tokio, quand ils se passent à l'autre bout du monde, ils ne nous font pas grand peur : pensez donc ! C'est si loin ! Mais quand le tremblement de terre se manifeste sur notre sol de France que nous considérons comme si ferme, quand il agite des rochers que nous tenons pour inébranlables, quand il fait claquer nos portes et s'entre-choquer nos vaisselles, ainsi que cela s'est produit en Bretagne et en Normandie le 30 juillet dernier, alors nous commençons à nous inquiéter. Et nous nous posons la question : mais les tremblements de terre ne sont donc pas réservés uniquement à certains pays lointains, comme le Japon ou la cordillère des Andes?

Non. Il n'y a pas de régions du globe qui puissent se considérer comme exemptes de tous périls à ce sujet ; il est certain qu'il y a des pays « privilégiés » à ce point de vue, si l'on ose risquer cet adjectif : le Japon est la terre d'élection de ces redoutables phénomènes qui s'y produisent au nombre d'un millier par an, en moyenne. Mais cependant ces secousses, anodines ou terribles, peuvent s'observer partout. Et on le comprendra facilement si l'on réfléchit à l'origine et à la structure de la mince écorce qui recouvre notre planète et sur laquelle s'agitent nos éphémères et fragiles existences.

L'écorce terrestre, la « croûte solide » dont les plissements en saillie constituent les montagnes et dont les creux sont les océans, s'est formée par la solidification des couches superficielles du noyau liquide des matières en fusion dont le groupement sphéroïdal, morceau détaché de la nébuleuse solaire, constituait la terre au début de son histoire. En se prenant ainsi à l'état solide, elle a emprisonné au-dessous d'elle une quantité colossale d'énergie, correspondant à l'accumulation de chaleur dont le noyau central de notre globe, porté sans doute, surtout vers son centre, à des températures insoupçonnables, constitue la prodigieuse réserve.

D'autre part, l'écorce est loin d'être homogène ; ne s'étant pas faite d'un seul coup, elle s'est formée par morceaux dont les premiers furent des manières de scories, flottant individuellement à la surface du bain sphérique, scories qui ne se sont soudées que peu à peu les unes aux autres et qui, par leurs épaisseurs variables, préparaient ainsi les premières inégalités du relief terrestre.

La discontinuité de l'écorce, son défaut d'homogénéité provenant de cette formation en « marqueterie », pour employer la suggestive comparaison d'Albert de Lapparent, entraîne une conséquence forcée. Si on la compare à une chaudière, cette chaudière n'a pas partout une égale résistance, et ses parois présenteront des points faibles, des « pailles » pour employer le terme des mécaniciens. Ces pailles seront donc les amorces des fractures qui se produiront dès que l'effort intérieur aura augmenté d'une manière quelconque.

Ajoutons que non seulement cette écorce est peu homogène, mais encore qu'elle est très mince, beaucoup plus mince, à proportion, que la coquille d'un œuf. Les recherches des géologues ont démontré que la température s'accroît à mesure que l'on s'enfonce sous la terre, en descendant dans les puits de mines dont certains dépassent 2 000 mètres de profondeur : cet accroissement, très régulier, est d'un degré par 33 mètres, soit, de chiffres ronds, 3 degrés pour 100 mètres. Cela donne 30 degrés pour 1 000 mètres, 300 degrés pour 10 000 mètres, et 3 000 degrés pour 100 000 mètres (ou cent kilomètres). Mais à 3 000 degrés tous les corps sont fondus et même volatilisés : l'écorce terrestre ne peut donc avoir 100 kilomètres d'épaisseur ; et, selon les travaux les plus dignes de foi, son épaisseur doit être de 70 kilomètres environ, ce qui représente, *grosso modo*, la deux centième partie du diamètre de la terre. On voit par là que, proportionnellement, l'écorce terrestre est moins épaisse que la coquille d'un œuf, ce qui explique sa fragilité.

*
* *

L'énergie interne accumulée sous l'écorce peut se manifester à l'extérieur de celle-ci de deux façons bien distinctes.

D'abord, elle peut provoquer une expansion des matières liquides et gazeuses du centre à travers une fissure de l'écorce que la pression sous-jacente aura réussi à faire céder en un point : c'est une *éruption volcanique* qui déverse à la surface du sol des *laves* incandescentes provenant du magma igné emprisonné sous la croûte. C'est ce qui constitue une *éruption volcanique.*

Mais cette énergie peut se manifester également par des mouvements brusques, par une agitation que la pression interne imprime à l'écorce qui fléchit sans se briser, et qui, parfois, se contente d'accuser la secousse par un phénomène vibratoire transmis sous forme de véritables ondulations : c'est un *phénomène sismique* ou tremblement de terre. Volcans et tremblements de terre sont, dès lors, deux manifestations d'une même force, mais leurs apparitions ne sont pas forcément connexes. Il suffit, pour s'en rendre compte, de citer le Japon qui est la terre classique des tremblements de terre, et où, cependant, malgré la fréquence et l'importance de ces derniers, on n'a jamais vu le vieux volcan du Fusiyama sortir de son long sommeil.

Les causes de ces « séismes » sont, avant tout, dans la fragilité de l'écorce. Les laves, rejetées en grande abondance par les éruptions volcaniques, représentent une masse de matières qui étaient primitivement au-dessous de la croûte terrestre, et qui, maintenant, se trouvent au-dessus d'elle. Leur départ a créé un vide, en même temps qu'une surcharge à la partie extérieure. Pour combler ce vide, l'écorce fléchira sous l'influence de cette charge, et ce sera, entre autres, la cause d'un affaissement. Il n'est donc pas surprenant que l'enveloppe extérieure accuse chacun de ces affaissements par une secousse, tantôt faible, tantôt brutale, suivant l'importance de la chute qui lui a donné naissance. De plus, de véritables courants de vagues analogues à celles de la houle marine peuvent se propager à la partie supérieure encore fluide du noyau central, et heurter les parties de l'écorce qui font saillie au-dessous de sa face interne. La force vive dépensée dans ces heurts se traduit par un ébranlement donné à ces saillies et transmis par elles au reste de la croûte terrestre. Les raisons sont donc nombreuses pour que celle-ci ne soit jamais en repos.

Les secousses qui la font vibrer sont, tantôt redoutables et dévas-

tatrices : ce sont les tremblements de terre proprement dits ; tantôt faibles, et ne pouvant être décelés que par des instruments délicats et précis appelés *sismographes :* ce sont les microséismes.

On a coutume de diviser les secousses sismiques en trois catégories : les secousses verticales, susceptibles, quand elles sont importantes, de faire pour ainsi dire sauter les édifices en les projetant en l'air comme le ferait une explosion ; les secousses horizontales qui déplacent latéralement les objets reposant sur le sol et qui peuvent, entre autres effets, décaler une assise de maçonnerie par rapport à l'assise inférieure sur laquelle elle repose ; enfin les secousses ondulatoires qui se propagent à la surface du sol de la même manière que les ondulations de la houle se propagent à la surface des mers. Seulement ces ondulations, passagères sur l'Océan, sont pour le sol une altération permanente ; des crevasses apparaissent, des édifices sont détruits, des arbres sont arrachés, des villes entières peuvent être anéanties comme on l'a vu, au cours des dernières années, à Valparaiso, à San-Francisco, à Messine et, plus récemment, à Tokio.

*
* *

Le centre d'ébranlement est presque toujours situé au-dessous de la surface du sol, quelquefois même à des profondeurs assez grandes, pouvant aller jusqu'à plusieurs kilomètres : l'orientation des crevasses et leur inclinaison sur la verticale permettaient d'en déterminer assez exactement la position. La propagation de la secousse autour du centre se fait, dans son voisinage immédiat, par l'écorce terrestre, par le sol lui-même, et avec des vitesses qui varient de 150 à 800 mètres par seconde, suivant la nature plus ou moins élastique du terrain. Il semble que les séismes soient amplifiés par les grandes baisses barométriques ; ils sont plus nombreux au voisinage des équinoxes. Peut-être des marées intérieures se produisent-elles, déplaçant une onde à la surface supérieure encore liquide, du noyau central : et l'on comprendrait alors que, au moment des équinoxes où les attractions luni-solaires sont plus grandes, cette marée interne fût plus forte et son onde plus importante.

L'étude des sismographes, la discussion des graphiques qu'ils tracent automatiquement, permettent de savoir avec précision l'heure à laquelle le séisme a affecté l'instrument, et la direction dans laquelle il s'est propagé pour l'atteindre. Mais quand le séisme est très éloigné, par exemple s'il se produit en Malaisie ou au Japon, il est un autre phénomène qui permet de le situer avec précision :

c'est celui de la propagation des ondes sismiques par la masse entière de la terre elle-même.

Quand un fort tremblement de terre se produit en un point quelconque du globe, les observatoires les plus éloignés, ceux qui, par exemple, sont situés à 5 000 ou 6 000 kilomètres du point d'ébranlement, en sont avertis au bout de quelques minutes par l'agitation des sismographes. Si l'on compare l'heure de ce premier enregistrement du phénomène à l'heure réelle à laquelle le phénomène s'est produit, et que l'on peut connaître ultérieurement, on constate, en tenant compte de la distance, que les ondes se sont propagées à la vitesse de 10 mètres par seconde c'est-à-dire avec une vitesse 500 fois plus grande que celle de nos trains les plus rapides.

Quelques minutes après, les sismographes recommencent à frémir, plus fort et plus longtemps que la première fois. Si l'on compare, comme la première fois, les heures de production et d'enregistrement de la secousse originelle, on trouve que ces nouvelles ondes sismiques se sont transmises avec une vitesse qui est la moitié de la précédente, c'est-à-dire *cinq kilomètres à la seconde*. Si l'on rapproche ces résultats de ceux que nous fournit la théorie mathématique de l'élasticité, on trouve entre eux une concordance parfaite. Cette théorie, en effet, établie bien avant que l'on eût les moyens actuels d'observation des séismes, nous apprend que si l'on produit un ébranlement instantané en un point d'un solide parfaitement élastique, on fait naître dans ce solide deux séries d'ondes dont l'une se propage avec une vitesse double de l'autre. Or, c'est justement ce que nous montrent les graphiques enregistrés par les sismographes.

Dès lors, connaissant la *direction* d'où vient la secousse, on peut connaître la *distance* à laquelle elle s'est produite, puisqu'on connaît, par l'enregistrement des moments d'arrivée de l'onde, la différence des temps que les deux séries d'ondulations ont mis à parcourir la même distance. On est ramené à ce problème d'arithmétique élémentaire, que l'on appelle le problème des courriers, que, pour le moderniser un peu, nous appellerons le problème des autos, et qui est le suivant : deux autos marchant, l'une à 40 kilomètres à l'heure, l'autre à 80, partent ensemble du même point, en suivant la même route, pour arriver au même point ; la seconde y arrive deux heures avant la première : quelle est la distance du point de départ et du point d'arrivée. Ce problème nous fait connaître la distance à laquelle s'est produite la secousse sur une direction connue ; nous pouvons donc situer exactement la position du centre d'ébranlement.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, dans ces conditions, c'est par la masse entière du globe terrestre que les secousses se trans-

mettent. Comment cela peut-il se faire, étant donné que l'intérieur du globe est formé de matières métalliques en fusion?

Tout simplement parce que, sous l'influence des pressions gigantesques qu'exercent les couches superposées de ces matières dont la densité moyenne est cinq fois et demie celle de l'eau et qui, au voisinage du centre, devrait atteindre 4 millions d'atmosphères, l'ensemble du noyau central de la terre doit acquérir une compacité pratiquement équivalente à celle de l'état solide. Bien mieux : en introduisant dans les calculs de l'élasticité le résultat fourni par les enregistrements des sismographes, on trouve ainsi que l'élasticité du globe terrestre, considéré *dans son ensemble*, doit être du même ordre de grandeur que celle de l'acier, résultat qui concorde avec celui que l'on peut déduire de la théorie des marées. Quel magnifique accord entre la théorie pure et l'observation des faits !

ALPHONSE BERGET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. ANDRÉ FALLIÈRES

L'EMPIRE de l'opportunisme nous a valu des dynasties de noblesse républicaine. Je veux dire qu'il s'est trouvé dans la République de nombreux personnages qui n'ont dû les faveurs du régime qu'au privilège de leur naissance. Il n'est donc pas vrai que la république soit une forme de gouvernement qui ne puisse être fondée que sur la vertu. Elle rend hommage à l'hérédité. Or Montesquieu, qui a formulé cette austère doctrine, estimait sans doute qu'il faut à toute règle une exception. André Fallières en est une mais à moitié. Car son originalité est d'avoir une certaine personnalité, indépendamment de ce qu'il peut devoir de prestige à son nom, à l'influence et au rang de son père. Aussi bien il faut reconnaître que dans les familles présidentielles, cette doctrine de l'hérédité n'a point cours. Admettons que, par une coïncidence heureuse, la réserve, le tact, la prudence et le goût se soient réfugiés dans ces familles. Et, du reste, ce n'étaient pas là des familles imbues de la doctrine radicale.

Si Paul Loubet a poussé jusqu'au raffinement sa pudique réserve, André Fallières a tenu à concilier avec un scrupule du même ordre son désir inné d'apparaître sur le forum. Il n'est entré à la Chambre, encore qu'il eût depuis longtemps l'âge consulaire, qu'un lustre après que son père eut quitté la suprême magistrature, et s'il a parcouru la carrière des honneurs, c'est assurément à l'ancienneté et sans rien prétendre d'autre qu'à ce qu'il aurait pu prétendre s'il avait été un homme nouveau.

Telle est l'originalité de M. André Fallières. Il reste à nous demander si cette indépendance fut heureuse, et s'il faut le louer du caractère qu'il a essayé de donner à sa personnalité politique.

M. André Fallières a été élevé avec une génération d'avocats qui ont tous ou presque tous marqué leur place, souvent brillante, dans l'état-major politique. Un peu plus jeune que Maurice Colrat, à peine l'aîné de Léon Bérard, de Monzie et de leurs émules, il fut leur camarade et leur condisciple, un camarade aimable, spirituel et fort goûté. On s'étonnait qu'il restât volontairement dans l'ombre. Ce n'était point manque de valeur, ni inaptitude aux luttes de la tribune. Une critique injuste et malveillante incriminait son physique, et une définition amusante mais désobligeante courait, à son sujet, au moment où les « à peu près » faisaient fureur et où chacun avait son paquet. Au vrai, M. André Fallières est de petite taille, avec une tendance à l'embonpoint, mais il a l'expression affable et cordiale, il est de relations agréables, de conversation enjouée, et les expériences qu'il a faites de la tribune ont été plutôt des expériences flatteuses. Il s'était, d'autre part, confiné dans une spécialité technique plus ingrate : celle des budgets départementaux et communaux, et il s'était créé ainsi une rare compétence, précieuse, et à laquelle il faudrait faire appel. Volontairement, il s'était donc interdit le succès brillant et facile. Il avait renoncé au prestige des idées générales, à l'envol des périodes oratoires, au fructueux commerce des mystiques et des idéals. Il n'entrerait donc au Parlement qu'avec le patrimoine sérieux et solide de son labeur et de sa compétence.

C'est en 1919 *que M. André Fallières fut élu député, au lendemain de la guerre, sur une liste d'union républicaine où il avait pour voisins, avec M. Georges Leygues, deux radicaux-socialistes, M. Cels et M. Emmanuel Chaumié. Il allait de soi que M. Fallières représentait sur cette liste l'élément modéré, l'élément des républicains de gauche, l'élément qui, dans ce département difficile du Lot-et-Garonne, pouvait attirer une clientèle de conservateurs sociaux, sans effaroucher par trop les militants d'extrême gauche. Il est permis de penser que son nom ne lui nuisit pas. Mais il ne lui servit guère non plus d'être le fils d'un ancien président de la République. C'est une chose qui n'étonne guère les gens de l'Agenois et de Nérac. N'ont-ils pas eu un autre compatriote qui s'appelait Henri IV?*

Donc, M. André Fallières ne devait pas grand'chose au prestige de sa famille, qu'une caution républicaine, et une garantie flatteuse de vieille honorabilité bourgeoise. Il ne représentait plus spécifiquement le vieux fief de Nérac et de Mézin. La guerre avait passé sur les souvenirs de l'histoire opportuniste d'avant-guerre. Il était possible à M. André

Fallières de prendre telle position qui lui convenait. Or, ceux qui le considéraient, un peu sommairement sans doute, comme une recrue de la concentration des centres, et parfaitement représentatif de la formule du bloc national, ne le virent point sans surprise se prononcer, de propos délibéré, et opiniâtrement, contre l'ambassade au Vatican. Ce fut la première bataille, la première classification des troupes parlementaires.

M. André Fallières fut intraitable. En vain, son chef de liste, M. Leygues — celui dont on pouvait considérer, à ne juger que superficiellement, que son cœur était le plus proche du sien, — s'était engagé à fond dans cette affaire. Il fut contraint de faire cavalier seul par la défection de M. Fallières. En vain tous les camarades de sa jeunesse, les anciens secrétaires de la conférence, les jeunes hommes de sa génération dont l'esprit avait évolué entre 1895 et la guerre, Jouvenel, Monzie, Colrat, Bérard, apportaient leur suffrage à l'Édit de Nantes promulgué par la France républicaine d'après-guerre, M. André Fallières s'obstina. Il n'eut point même à s'obstiner, car ceux qui le connaissaient savaient, auprès de lui, l'insistance inutile, et connaissaient la force de résolution qu'il dissimule sous sa courtoise bonhomie. Issu d'une de ces familles de bourgeoisie provinciale dont la formule politique était un compromis entre le service dévoué des institutions démocratiques et la sympathie respectueuse des traditions, d'une famille qui avait donné presque simultanément au pays un chef d'État et un évêque, il affirmait tout de suite, dès ses premiers pas sur le forum, son indépendance définitive vis-à-vis de ses prédécesseurs directs et de ses contemporains. Cette affirmation ferme et résolue ne comporte d'ailleurs aucune ostentation, aucune déclamation. Elle ne s'accompagne d'aucune manifestation. M. André Fallières est ennemi du bruit, et il ne tient pas aux acclamations. Il eut parfois l'occasion de se réclamer, avec une piété filiale très nette et très courageuse, de son père, et cet ensemble d'attitudes donne tout son sens à son personnage. M. André Fallières est un radical. Il l'a précisé en 1924 en s'inscrivant à la gauche radicale, ressuscitée de ses cendres par M. Victor Boret et M. Loucheur. Il est radical, et n'a pas suivi M. Leygues aux républicains de gauche. Il eût pu, cependant, le faire sans péril pour sa réputation, et pour les mêmes raisons que M. Leygues. Il est radical, mais il n'est pas radical-socialiste. Il n'est pas l'adversaire systématique du Cartel, puisque son groupe était admis aux délibérations du Cartel, et, même, a seul permis au Cartel de vivre. Mais il n'est pas non plus un militant du Cartel : il en a certainement désapprouvé les excès et en voit sans regret la dissolution. Il ne nie donc pas le péril de gauche. Mais il a des ennemis à droite, et même au centre droit. Bien plus, son

attitude autorise à penser qu'il tient à en avoir. Il ne juge pas utile de le proclamer. Mais il désire qu'on sache qu'il les a.

M. André Fallières, sans l'avoir demandé, sans peut-être l'avoir ardemment désiré, est devenu deux fois ministre. Il a été le sous-secrétaire d'Etat — sans gloire — de M. Raoul Péret, dans ce court ministère qui se termina d'une manière étrange, au temps où M. Aristide Briand usait au ministère des Finances tout le personnel parlementaire possible, le plus imprévu comme le plus consacré, le plus rassurant comme le plus inquiétant. M. Poincaré l'a appelé ensuite au ministère du Travail, dans le grand ministère d'union nationale. Ce ministère convient à sa manière, volontairement effacée, mais utile. Il n'y est point l'homme des manifestations démagogiques ni de la popularité, mais il est possible que les expériences les plus délicates ne le rebutent point. Il est difficile par ailleurs de connaître son opinion sur les grands problèmes dont s'entretient assurément le Conseil. Ce n'est pas une des moindres originalités de M. André Fallières que cette réserve. Il n'est pas homme à écrire sa solution sur la dette ou la stabilisation dans des journaux ou des revues, ni à l'exprimer dans des conférences, à grand renfort de publicité. Nous en sommes donc réduits aux conjonctures sur son action. Nous savons qu'il est un laborieux, qu'il a étudié le problème, qu'il est un spécialiste du budget. Nous savons qu'il est nourri dans une tradition républicaine et nationale. Mais nous savons aussi avec quelle indépendance il peut s'affranchir de cette tradition. Les modérés n'ont en lui, en tout cas, ni un ami, ni une caution. Et ce n'est pas le caractère le moins curieux de ce ministère singulier que le membre à coup sûr le moins romanesque et le moins ambitieux en soit précisément le plus mystérieux et le plus volontairement sibyllin.

★★★

Le Théâtre : *Le Dictateur*.

On avait parlé longtemps à l'avance de la nouvelle pièce de M. Jules Romains, *le Dictateur*. On savait que, reçue à la Comédie-Française, on l'avait rendue à l'auteur avec de vives excuses et les plus vives protestations, assurant qu'on serait fort honoré de monter un ouvrage de cette qualité, mais qu'on craignait les manifestations politiques.

La presse s'empara de l'affaire. M. Antoine, qui ne laisse pas passer une occasion de braquer le canon vers la Comédie-Française, fulmina qu'on eût dû passer outre aux dangers. On n'avait pas fait tant d'affaires pour *la Carcasse*. Mais celle-ci ne risquait que d'offenser

des patriotes chatouilleux et que d'être désagréable aux militaires. Tandis qu'une apologie des vertus dictatoriales, à la Comédie-Française, la défense républicaine était directement intéressée.

M. Jouvet, qui professe à l'égard de M. Romains une admiration sans nuances, se porta aussitôt au secours du *Dictateur* et le recueillit à la Comédie des Champs-Élysées. Il mit la pièce en scène, la monta sans y jouer lui-même, ce qui de la part d'un directeur qui est en même temps acteur, est toujours méritoire. La pièce vit enfin le jour. Le public attendait un scandale, d'autant que M. Romains s'entend à faire du bruit. Or, il faudrait une conscience républicaine bien chatouilleuse pour s'inquiéter. Il n'y a pas dans la pièce un mot qui soit de nature à offenser qui que ce soit, pas plus un républicain qu'un royaliste. Quelques traits contre le régime parlementaire sont assez vifs. Mais en dehors de ses profiteurs immédiats, ledit régime ne suscite plus aujourd'hui de défenseurs bien ardents. Pour se fâcher, il faudrait faire preuve d'une dose épaisse de mauvaise foi, ou avouer une très vive inquiétude. A vrai dire, ce sentiment serait justifié. Il est certain que M. Romains a écrit sa pièce parce que quasi tout le monde souhaite en France une restauration de l'autorité sous une forme ou sous une autre, et que la solution dictatoriale est la plus sommaire, celle par conséquent qui séduit le plus grand nombre d'esprits.

Mais de la part de ceux qu'elle menace, il ne serait pas très politique d'avouer trop haut une pareille inquiétude. Le jour de la répétition générale, personne n'a protesté. Là-dessus, on s'est écrié, M. Antoine en tête, que la pièce avait déçu. Les jours suivants, les uns ont applaudi très fort les quelques paroles du dictateur contre le Parlement, les autres ont sifflé par réaction. Juste assez pour que l'adroit M. Romains se pose en victime de la cabale. Il avoue par là qu'il comptait passionner ses contemporains en leur parlant de dictature, et que l'accueil a été froid. Notre position nous permet de regarder ce débat avec indifférence : nous ne prenons feu ni pour ni contre la dictature. Comme eût dit Talleyrand, en 1814, la dictature est un expédient, ce n'est pas une solution. Nous ne crions ni de joie parce que M. Romains fortifie l'autorité, ni de douleur parce qu'il offense la liberté. Nous sommes fort libres pour juger cette œuvre littéraire du point de vue littéraire. Si elle n'a pas eu tout le succès que son auteur escomptait, c'est qu'elle présentait des qualités et des défauts qui n'étaient ni les uns ni les autres de nature à plaire au public.

Les qualités même. M. Romains a tenu à garder une grande hauteur de ton. Il n'a glissé dans sa pièce aucun agrément, pas l'ombre d'une petite intrigue amoureuse. Son dictateur n'a que la politique dans la tête et dans le cœur. Il n'a aucun autre sentiment humain. M. Romains n'a pas voulu non plus qu'on puisse reconnaître en lui le moindre trait propre à l'un des dictateurs de l'époque con-

temporaine. Il s'est efforcé de conférer au personnage le maximum possible de généralité. Une fois de plus, il faudra donc répéter qu'il en est de la généralité comme de l'originalité ou du génie ou de toute autre vertu littéraire : on ne l'atteint jamais quand on la vise de parti pris. M. Romains n'a pas campé, comme il en nourrissait la noble intention, un type immortel de dictateur ; il a porté à la scène un raisonneur de qui les propos sont assez échauffés, mais qui s'agite dans une généralité abstraite, loin du réel.

Mieux que *le Dictateur*, le titre devrait être : *Comment on devient dictateur.* Il s'agit d'un chef révolutionnaire qui, dans un royaume parlementaire, renverse à la Chambre le ministère, créant une situation assez grave pour que son parti juge le moment venu de se lancer à l'assaut du pouvoir. A ce moment, le roi le fait appeler, et ce pouvoir, que les extrémistes vont chercher à conquérir à prix de sang, le souverain l'offre à leur chef, sans lutte, sans compromission. Faut-il accepter, faut-il refuser? De la part de personnages réels, ce serait une question de balance ; il suffirait de peser des avantages et des risques ; des hommes, avec un programme précis, verraient si ce programme est applicable, dans quelles mesures, dans quelles conditions, chacun apportant au débat sa foi, sa volonté ou son ambition. Ici, il ne s'agit que d'entités et de théories. Denis accepte le pouvoir, sans qu'on voie au juste si c'est par fidélité à un idéal, par goût subit de l'action et de l'autorité ou par ambition personnelle, encore que cet élément doive être à peu près écarté, M. Romains ayant tenu à peindre son héros pur de toute faiblesse.

Installé au pouvoir, Denis aurait déjà assez à faire avec la nature des choses. M. Romains imagine un conflit de conscience plus précis : son personnage aura à lutter d'abord contre son propre parti, c'est-à-dire contre son passé, sa pensée, sa conscience, symbolisés en un type de révolutionnaire, Féréol, doctrinaire incorruptible, qui veut la révolution intégrale, la révolution pour elle-même, semble-t-il, comme si de cet événement le bien devait sortir de façon automatique et nécessaire. Ce pur lance contre Denis qu'il tient pour traître la révolution préparée par Denis. Celui-ci, au sommet de l'État, a pris goût au pouvoir. Ici encore, ce revirement s'accomplit dans l'abstrait, d'une façon mécanique et comme théorique, comme si tout homme au pouvoir devait nécessairement prendre goût au pouvoir. Denis dit : « J'ai accepté l'autorité, je dois d'abord maintenir l'autorité et toutes ses conséquences : l'ordre, la paix, les approvisionnements, le train social. » Fort bien. Il pense de la sorte, il le dit, mais pourquoi pense-t-il de la sorte? Est-ce parce que son programme de révolutionnaire, qui était bon, ne peut être réalisé en totalité ou en partie que par les voies de l'autorité? Est-ce parce que tout révolutionnaire, en présence de la réalité et en possession de l'autorité, se laisse nécessairement convaincre par l'une et séduire par l'autre? Danton,

Lamartine, Lénine, Belakun, autant de cas concrets, autant de tempéraments différents qui dans des conditions différentes ont réagi de façon différente. Quand Corneille montre un personnage historique, dans un cas analogue ou opposé, il n'importe, les données historiques assurent à ce personnage l'existence concrète et la réalité. Le personnage de M. Romains fait des discours pour démontrer qu'il doit appliquer l'autorité. Il néglige de montrer pourquoi.

La résistance, loin de l'abattre, le décide et l'affermit. Plus la partie est difficile, plus il a besoin d'autorité. Il la sollicite du roi, ce qui simplifie singulièrement le problème de la dictature. Il obtient le décret qui dissout le Parlement. Enfin, son ami le doctrinaire restant inflexible aussi bien à ses prières qu'à ses menaces, il va au terme de sa logique et le fait arrêter. L'autre, non moins logicien, lui dit dans les yeux : « Tu as de la chance que je n'ai pas d'arme. » Il a tort d'être venu sans arme : un vrai fanatique en eût apporté. Ainsi les circonstances ont mené Denis, non pas contre sa volonté, sans doute, mais presque sans sa volonté, à obtenir, puis à exercer la dictature. Avant d'aborder sa tâche, il demande qu'on le laisse seul un instant, comme Bonaparte aux Tuileries la nuit du 18 Brumaire.

Cette pièce est assurément des plus honorables, tant par les intentions qui visent haut, que par son ton élevé. L'auteur a méprisé les petits moyens, il a cherché à être grand et noble. Le langage est un peu opaque et tendu en sa recherche du pathétique et, on peut bien l'écrire, du sublime, car les ambitions de M. Romains ne sont pas petites. Cependant, le style même ne peut dépouiller ce défaut inhérent à tout ce que touche M. Romains, l'artifice. Comme tout ce qu'on eut à juger de cet auteur, le style du *Dictateur* est bien fait, mais il est *fait*. Le défaut est déjà plus sensible en ce qui concerne l'intrigue : elle aussi est artificielle, et non plus si bien faite. L'intérêt est évidemment tout entier dans le caractère de Denis, et il ne se développe qu'à travers des discussions théoriques, en particulier celles avec Féréol qui recommencent trois fois de suite, avec un parallélisme trop visible pour que la chaleur du débat suffise à cacher la rigidité d'une armature si mécanique. En somme l'action n'arrive au pathétique, le spectateur n'est ému qu'une fois, tout à la fin, et encore est-ce parce qu'on se demande si Féréol a eu la logique d'apporter un revolver.

M. Romains n'eût pas voulu d'un si grossier coup de théâtre. Il répondrait que le coup de théâtre est la révolution déchaînée contre Denis, que l'intérêt est dans le conflit qui agite l'âme de ce personnage essentiel. On remarquera que ce personnage n'est pas seulement essentiel, il est unique. Féréol n'est évidemment là que pour servir de réactif. Denis est-il saisi par une action qui mette aux prises des humains de qui la passion traverse et infléchit la sienne? M. Romains dirait oui, puisque c'est la passion révolutionnaire de Féréol qui

mène Denis par degrés à la dictature. Comme toujours, l'intelligent M. Romains a bien construit sa charpente, ce normalien connaît les secrets du métier. Mais comme toujours aussi, la critique essentielle portera sur l'essentiel, la vie des personnages, la vérité des caractères. Ils sont logiques, ils ne le sont même que trop. Ils ne donnent pas l'impression d'être vivants. C'est eux surtout qui paraissent abstraits et artificiels. Féréol n'est que le froid symbole de la logique révolutionnaire, à travers laquelle on ne voit pas un trait d'humanité. Admettons encore que ce personnage soit ainsi admissible, puisqu'il est somme toute secondaire et qu'un révolutionnaire puisse paraître à première vue une machine à principe. Mais le grave est qu'on ne voit pas davantage l'humanité dans le personnage de Denis. C'est une machine à faire de bons raisonnements. On n'a jamais douté que M. Romains en fût capable. En dépit de son effort et de son mérite, on doute encore après *le Dictateur* qu'il soit capable d'articuler autre chose qu'une machine bien montée et de donner à une créature de son esprit ces insaisissables apparences où l'on croit reconnaître la vie.

LUCIEN DUBECH.

La renaissance des études sur la musique.

Avant que ne recommence une nouvelle saison musicale (qu'il faut espérer moins décevante que son aînée), il importe de jeter un coup d'œil sur un domaine auquel le grand public n'a guère loisir de prêter attention et qui pourtant rivalise, non sans bonheur, avec les plus précieux résultats acquis à l'étranger. Je veux parler de la science musicologique française et des éditions d'œuvres anciennes.

La science française est en mesure jourd'hui de présenter des chefs-d'œuvre d'érudition et de typographie. Longtemps l'Allemagne a pu affirmer sa suprématie, et des publications comme celle du *Locheimer Liederbuch* ou comme la série des inédits de la bibliothèque privée de Paul Hirsch, à Francfort, sont des merveilles de technique. La *Société française de musicologie* se devait de présenter à son tour des éditions qui missent en lumière la haute valeur de nos musicologues, de nos graveurs et de nos imprimeurs. Aussi a-t-elle fait paraître deux volumes de grand format et de beau papier. Le premier, *Deux livres d'orgue parus chez Pierre Attaingnant en* 1531, a été établi par Mme Yvonne Rokseth qui a déjà conquis une place éminente parmi les plus savants restaurateurs de l'ancienne musique française ; c'est à elle notamment qu'est due la traduction de l'utile *Histoire de la musique* du professeur bâlois Charles Nef.

La publication des deux livres d'orgue est du plus vif intérêt pour l'étude du style instrumental d'église, aussi bien au point de vue de la musique française au seizième siècle que pour l'influence exercée par elle sur les organistes étrangers. Pour le second volume publié par la Société, il a été fait appel aux lumières de Georges de Saint-Foix, l'homme de France qui connaît le mieux Mozart. Cet érudit a acquis « la certitude absolue que les pièces qui font l'objet de la présente publication (*Œuvres inédites de Beethoven*), faussement attribuées jusqu'ici à Mozart, sont dues à la plume déjà très féconde du jeune Beethoven ». La *Société française de musicologie* ne saurait s'arrêter en si beau chemin. Déjà elle annonce la mise au jour de symphonies italiennes du début du dix-huitième siècle, que MM. de la Laurencie et Saint-Foix ont découvertes. Il s'agit d'un lot remarquable de trois cents pièces, dont douze seront publiées en entier. Puis viendra la reproduction, en fac-similé, de l'*Odhécaton* (Petrucci, 1501), le plus ancien livre de chansons imprimées, des airs de cour pour luth et voix, heureuse alternance de publications agréables et de documents scientifiques.

Parallèlement, et avec la plus exquise des modesties, Henry Expert, dont nous avons déjà eu tant de joie à dire ici même en quelle estime nous tenons et l'homme et l'artiste et le savant, poursuit la publication de ses *Monuments de la musique française au temps de la Renaissance*, d'après les manuscrits authentiques et les meilleurs imprimés du seizième siècle. Coup sur coup paraissent les *Messes* de Pierre Certon et le *Premier Livre des amours de Ronsard* d'Anthoine de Bertrand. On ne connaissait jusqu'ici de Pierre Certon que des chansons sur des vers de Ronsard ; les six messes restaient inaccessibles. Henry Expert en publie trois, chacune bâtie sur un thème unique (*Sur le pont d'Avignon*, *Adjura me*, *Regnum cœli*), et voici surgir, grâce à cette exhumation, un musicien de la plus pure race française, aussi éloigné des Italiens séducteurs que des Hollandais mystiques ou des Espagnols enfiévrés. Tout est net, lucide, et de frappe précise : ce sont des cathédrales aux fines ciselures. Anthoine de Bertrand n'est pas moins digne de revivre. Aujourd'hui oublié, inconnu, il sera tenu demain, grâce à Henry Expert, pour l'un des maîtres les plus séduisants de la Renaissance française. Sa musique se distingue par l'originalité de l'harmonie ; la marche et la rencontre des voix multiplient les audaces et les périls dont une infatigable virtuosité vient à bout sans faire tort à la volupté de la passion qui y chante.

Nous avons déjà indiqué, il y a quelques semaines, comment Julien Tiersot, André Tessier et Paul Brunold ont fait également réapparaître les figures trop oubliées de deux gloires françaises du dix-septième siècle : Marc-Antoine Charpentier et Jacques Champion de Chambonnières. A ces travaux, il faut joindre celui de Paul Brunold sur les figurations ornementales et expressives qui décorent

les pièces de clavecin. C'est l'objet de son *Traité des signes et agréments employés par les clavecinistes français des dix-septième et dix-huitième siècles* : travail de bénédictin et travail d'artiste. Chaque claveciniste avait, si l'on peut dire, ses signes particuliers, ou encore donnait à un signe tombé dans l'usage un coefficient d'exécution personnelle. Codifier ces agréments, les classer selon leur « anatomie » et réduire leur diversité à une unité satisfaisante, tel est l'objet de ce pratique manuel. Un pas de plus, et l'on pénètre dans le royaume enchanté de Wanda Landowska, qui, la première en France, vient de faire prendre corps, en son « petit Bayreuth » de Saint-Leu-la-Forêt, à une œuvre de parfaite résurrection musicologique. La miraculeuse interprète de nos clavecinistes, en causeries familières au milieu de sa riche bibliothèque, guide les instrumentistes, les chanteurs et les mélomanes avides d'approfondir les principes techniques et esthétiques de l'interprétation. Elle les mène à la recherche des lois du style ancien ; elle les oblige à recréer, par une interprétation rigoureusement contrôlée, la vie même des musiques d'autrefois. « C'est, dit-elle, le couronnement de toute ma vie. » Et c'est une aube qui se lève pour la musicologie.

Le nombre des travaux critiques consacrés cette année aux compositeurs et aux formes musicales est tel, qu'il est impossible de les honorer ici autrement que par une mention brève. Le plus important de tous est l'ouvrage qu'Henry Prunières a consacré à *la Vie et l'œuvre de Claudio Monteverdi*. L'œuvre de Monteverdi n'a été jusqu'ici l'objet que d'études fragmentaires ou spéciales ou dénuées d'esprit critique. Bien qu'elle n'ait été publiée que pour une faible partie, l'historien réussit à donner une idée des différents styles que pratiqua Monteverdi et à montrer comment se forma et mûrit son génie dans les cités où se déroula sa vie de passion et de souffrance. De leur côté, *les Couperin* ont trouvé avec Julien Tiersot et surtout André Tessier deux exégètes de mérites dissemblables ; il apparaît bien que Tessier, par sa parfaite maîtrise du document et l'agréable sécurité d'un style « artiste », est en passe de prendre la tête de la plus jeune école musicologique française.

L'époque romantique n'a pas été fêtée avec autant d'éclat, mais c'est aussi que tout est dit, et que l'on vient trop tard... Il semble que M. André de Hevesy, en présentant son *Beethoven, Vie intime*, mette quelque désinvolture à effacer tous les travaux qui ont précédé le sien. A l'en croire, ce ne sont que « collections de documents » ou « œuvres d'imagination. » Voire. Il y a moins d'intransigeance dans la façon dont Victor Basch présente *Schumann* et Henry Bidou *Chopin*. Et, comme la mode est aux biographies romancées, aux « Vies d'hommes illustres », M. Guy de Pourtalès s'est attaché à celle de *Liszt*, sans se décider toutefois entre le roman psychologique et l'exposé musicologique. Du moins utilise-t-il tous les documents connus jusqu'à ce jour ; l'appareil scientifique qui

lui a servi à édifier ce tombeau se mesurerait à de nombreuses pages d'appendice, s'il avait voulu citer toutes ses sources et ses références ; c'est pourquoi son livre, s'il appartient d'abord à la littérature, peut être revendiqué par l'histoire, comme le peuvent être aussi les *Notes d'un amateur de musique*, pages retrouvées de Gérard de Nerval, qui fut pendant quinze ans critique musical aux côtés de Théophile Gautier.

Avec la musique moderne, le visage de l'historien se fait plus aimable encore, soit que M. Henri Collet présente *Albeniz et Granados*, soit que M. Maurice Emmanuel retrace en détail la genèse de *Pelléas et Mélisande*, soit que l'éditeur Durand nous fasse, en un second volume de *Souvenirs*, passer en revue toute la musique française vivante dont les représentants ont défilé dans le petit bureau de la place de la Madeleine. Mais c'est un poète qui a su le mieux parler d'un musicien cher à son cœur : dans son exquis et minuscule *Charles Bordes à Maguelonne*, François-Paul Alibert a groupé tous les souvenirs d'âme qu'il a recueillis pendant les dernières années de la vie de Bordes à Montpellier. Nul ami du musicien n'avait encore aussi nettement mis en lumière que « c'est par l'amour du sensible qu'on peut tout d'abord expliquer et définir Charles Bordes, sa formation, ses préférences, son génie, et l'admirable renaissance à laquelle il a présidé ».

Avec ce palmarès, l'activité de la musicologie française n'est pas encore épuisée : des ouvrages monumentaux, mais non point rébarbatifs, viennent couronner l'édifice. M. René Vannes a eu la patience de grouper, en un *Essai de terminologie musicale*, plus de quinze mille termes de musique en langue italienne, espagnole, portugaise, française, anglaise, allemande, latine et grecque. La gigantesque *Encyclopédie Lavignac* a vu paraître son septième volume, consacré au chant et à l'orgue ; le premier tome de *Cinquante ans de musique française* a vu le jour sous la direction de M. Rohozinski ; et, fleuron de cette couronne, *la Musique des Incas* est venue nous révéler, grâce aux documents inestimables qu'ont su recueillir M. et Mme d'Harcourt, la richesse inconnue du folklore musical andin. Ils ont pu constater qu'au cours des siècles les Indiens *serranos* ont été préservés des contacts extérieurs par la barrière des Andes. Voici les sonnailles et les grelots en coquilles ou en noyaux de fruits ; la barbare crécelle *tchikawastli* faite d'un bois de cerf ; les cymbales en coquillages ; les tambours qui ponctuent les lamentations pendant les funérailles et les timbales *wewelt* qui marquent le rythme des danses ; les trompes aux sons durs et rauques, et les syrinx chères au dieu Pan qui ont atteint dans les hautes montagnes boliviennes leurs formes les plus complètes, avec leurs tuyaux juxtaposés dont la longueur et le diamètre croissent avec régularité. Voici encore la flûte verticale de roseau ou *quena*, les sifflets à bec, les ocarinas, et les « arcs musicaux » qui ont pour archet un os de condor.

Et les peines infinies qu'ont coûtées tant de recherches se dissimulent sous la bonne grâce d'un récit aisé.

...Sans bruit, mais non sans éclat, la musicologie française prend place dans la pensée contemporaine. Elle n'est plus cette quinteuse vieille dame à verrues que les impertinents comparaient jadis à la fée Carabosse. Elle est jeune ; elle aime à se parer de frais atours ; elle sait aujourd'hui qu'une femme savante a le devoir d'être jolie. Elle n'a pas à le regretter quand elle contemple la foule toujours accrue de ses fidèles.

André Cœuroy.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Le rapprochement franco-allemand. — *Après l'entrevue de Thoiry, les incidents se multiplient en Allemagne occupée : à Coblence et à Trèves* (1er *octobre); à Mayence, où un sous-officier français est poignardé par un officier de réserve allemand* (3-4 *octobre*); *à Neustadt, où un sous-officier français est blessé d'un coup de revolver par un inconnu* (7-8 *octobte*).

Le 5 *octobre, le socialiste Severing, ministre de l'Intérieur en Prusse, donne sa démission. Le* 6, *c'est le général von Seeckt, chef de la Reichswehr, qui se retire à la suite de l'incident provoqué par la présence d'un fils du kronprinz dans la Reichswehr, présence qui avait été autorisée par le président Hindenburg. Le général Heye succède au général von Seeckt* (9 *octobre*).

On annonce aussi que Guillaume II, remis en possession de son château de Hombourg, pourra rentrer en Allemagne lorsqu'il le voudra (10 *octobre*).

La ratification des accords financiers. — M. *Poincaré annonce à la Commission des finances de la Chambre qu'il demandera au Parlement la ratification des accords Bérenger-Mellon, sous réserve des « considérants » que celui-ci jugera à propos d'ajouter* (5 *octobre*).

Cette volte-face provoque une protestation des Mutilés de la guerre (10 *octobre*).

Quant au gouvernement américain, qui a déjà fait savoir qu'il n'était pas favorable au placement des obligations Dawes aux Etats-Unis, il déclare qu'il ne tiendra aucun compte des « considérants » en question (8 *octobre*).

France. — *M. Maurice de Rothschild, invalidé, et réélu député des Basses-Alpes* (3 *octobre*).

— *M. Poincaré présente à la Commission des finances de la Chambre le projet de budget pour 1927. Le total des dépenses s'élève à 39 milliards 382 millions (12 octobre).*

— *Ouverture, à Bordeaux, du Congrès radical. M. Herriot défend sa politique et sa participation au ministère Poincaré (14 octobre). Il est applaudi par la majorité et le Congrès vote un ordre du jour acclamant tout ensemble l'union nationale et l'union des gauches, M. Franklin-Bouillon donne sa démission du parti radical (15 octobre).*

ANGLETERRE. — *La conférence des délégués mineurs rejette les propositions gouvernementales et décide le retrait des hommes chargés d'assurer le fonctionnement des pompes au fond des mines (7 octobre). Le conseell exécutif décide des mesures pour rendre la lutte plus intense (15 octobre). Toutefois, on signale que de nombreux grévistes reprennent le travail.*

— *A la 26e conférence du Labour Party, la demande d'affiliation du parti communiste anglais est repoussé à une grosss majorité (11 octobre.)*

BELGIQUE. — *Les élections communales sont, dans l'ensemble, favorables aux partis conservateurs. Les socialistes subissent de nombreux échecs (10 octobre).*

ITALIE. — *Signature du premier décret en vertu duquel quinze émigrés politiques perdent la nationalité italienne (1er octobre.)*

ALLEMAGNE. — *Le Landwag prussien vote l'indemnité aux princes malgré l'opposition violente des communistes (15 octobre.)*

CHINE. — *Prise de Wu-Chang par les Cantonaus (10 octobre.) Le général Ou-Peï-Fou tente de se suicider (15 octobre.)*

HONGRIE. — *Démission du cabinet Bethlen, après l'arrêt de la Cour de cassation qui termine l'affaire des faux billets (15 octobre).*

A. M.

Le Gérant : GEORGES MOREAU.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 34256.